

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés



Compte-rendu des échanges

Bouger et agir dans sa ville !

Ministère des Solidarités et de la Santé
Vendredi 15 décembre 2017



Sommaire



P. Forget pour Notre Temps

Ouverture par le RFVAA.....	4
• Françoise RIVOIRE, Adjointe au maire de Lyon	
• Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du RFVAA	
Restitution de l'enquête « Ma ville à pied ».....	5
• Carole RENUCCI, Directrice de Notre Temps	
• Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller de la Directrice nationale de l'action sociale de la CNAV	
• Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du RFVAA	
Table-ronde « L'âgisme: une réalité? » - Animation par Pierre-Olivier LEFEBVRE.....	15
• Patrick GOHET, Adjoint du défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité	
• Serge GUERIN, Sociologue, Professeur à l'Insec Paris	
• Jean-Michel CAUDRON, Coordinateur ASBL Perspective	
Exemples concrets : interventions de lauréats du Concours Villes Amies des Aînés.....	24
• Mobil'Aînés - Prendre soin du Lien à Bordeaux (Prix Lien social et solidarité) - Christine COCUELLE, Fondatrice Responsable développement projets de Prendre soin du Lien	
• A petits pas dans mon quartier - Ville de Lyon (Prix coup de coeur Espaces extérieurs et bâtiments) - Mélanie ARBAUD, Psychomotricienne en résidences autonomie seniors du CCAS de la Ville de Lyon	
Conférence « Brouillage des âges; sens du grand âge ».....	33
• Pierre-Henri TAVOILLOT, Maître de conférences en philosophie à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)	
Entretien avec Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé - Par Pierre-Olivier LEFEBVRE (RFVAA) et Marie-Eve GUALBERT (Notre Temps).....	39
Remise des prix Concours Villes Amies des Aînés par les mécènes du RFVAA.....	44
Table-ronde « Bouger et rester actif » - Animation par Jean-Michel CAUDRON.....	55
• Brigitte THORIN, Déléguée ministérielle à l'accessibilité	
• Emanuelle HAMEL, Responsable de l'unité personnes âgées & populations vulnérables de Santé	

Publique France

- Brigitte NADER, Géographe de la santé, associée au LAB'URBA de l'Université Paris-Est Créteil
- Nicolas MERLE, Responsable de l'unité Usagers et partage de la Voirie du Cerema Centre-Est

Exemples concrets : interventions de lauréats du Concours Villes Amies des Aînés.....70

- DiviaPouce - Dijon métropole (Prix coup de coeur Transports et mobilité) - Laurent VERSCHELDE, Directeur de Keolis Dijon Mobilités
- Pédagogie de la mobilité - SNCF TER Bretagne à Rennes (Prix coup de coeur Participation citoyenne et emploi) - Ksenia KARPENKO, Chef de projet marketing (marché occasionnel) de la SNCF TER Bretagne
- Témoignage de Michel ALLAIRE, Retraité à Rennes

Table ronde « Agir dans sa ville » - Animation par Serge GUÉRIN.....76

- Angélique GIACOMINI (Philipona), Doctorante en sociologie, Centre Georges Chevrier - Université de Bourgogne Franche-Comté
- Florian SEBELON, Chargé de développement Action Sociale de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté

Exemples concrets : interventions de lauréats du Concours Villes Amies des Aînés.....83

- La Maison Dahlia - Ville du Havre (Prix coup de coeur Habitat) - Olivier BOULY, Directeur adjoint en charge du pôle Bien Vieillir du CCAS de la Ville du Havre
- Conciergerie seniors - Ville de Valenciennes (Prix coup de coeur Autonomie, services et soins) - Aline VILCOT, Responsable de la conciergerie, Référente seniors du CCAS de la Ville de Valenciennes

Conclusion.....87

- Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du RFVAA



Ouverture



Françoise RIVOIRE, Adjointe au maire de Lyon :

P. Forget pour Notre Temps

Mesdames et Messieurs, c'est un réel plaisir de vous accueillir ce matin à l'occasion des 5èmes rencontres du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Je souhaite remercier Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, qui nous accueille en ce Ministère et nous rejoindra en fin de matinée. Cela démontre l'attachement que le Gouvernement porte au travail et à la cause que défend notre réseau. François REBSAMEN est retenu, pour sa part, à Dijon. Madame Dominique MARTIN-GENDRE, adjointe au maire de Dijon va arriver et le représenter.

Pour les plus anciens de cette assemblée, déjà les 5èmes rencontres ! Que de réflexions et de travail accompli sur nos territoires, ensemble, pour faire vivre cette démarche Villes Amies des Aînés, initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Que de travail encore devant nous pour que nos villes deviennent encore plus concrètement bienveillantes envers les générations âgées. Merci à chacun d'entre vous, élus, institutions, professionnels, retraités, habitants de nos territoires d'être présents aujourd'hui pour réfléchir et changer, construire une pensée commune et adaptée pour renforcer le vieillissement actif.

Notre journée est dense de réflexions en retour d'expériences réussies avec les lauréats au concours 2017 initié par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements aux mécènes de ce concours et aux soutiens financiers pour l'organisation de ce colloque au nom du Conseil d'Administration du réseau : le Ministère des Solidarités et de la Santé, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, AG2R LA MONDIALE, le magazine Notre Temps, ADIM Lyon, le groupe Colisée, ma-residence.fr.

Merci aussi à chacun des intervenants de cette journée d'avoir accepté de consacrer ce temps pour apporter leur regard et le fruit de leurs travaux et réflexions afin de repartir encore plus riches et plus forts de convictions communes.

Merci, pour terminer, à l'équipe de professionnels du réseau qui a organisé cette journée et qui assiste et soutient chaque adhérent dans la proximité : Floria FINOT qui a - cette année tout particulièrement - coordonné le programme et les inscriptions, Angélique GIACOMINI, Angélique BRICLER, Pierre-Olivier LEFEVBRE, Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Pierre-Olivier LEFEVBRE, Délégué Général du RFVAA :

En complément de ce qui vous a été expliqué, il est important d'avoir quelques éléments techniques. Des documents ont été remis qui sont complémentaires des conférences et des tables rondes, ce sont des documents de travail autour de la thématique « Bouger et agir dans sa ville » dont font part le CEREMA, le CGET, Santé Publique France et différents mécènes. Un grand merci à eux, nous espérons que cela vous servira de ressources dans vos réflexions.

Pour mémoire, il y a 230 inscrits à notre journée. Merci d'être venus aussi nombreux. Je vous souhaite à tous une journée riche en réflexion et en débats.

Restitution de l'enquête «Ma ville à pied»



P. Forget pour Notre Temps

Carole RENUCCI, directrice de Notre Temps :





P. Forget pour Notre Temps

Je suis toujours très fière d'être parmi vous et très heureuse de ce compagnonnage avec Pierre-Olivier et le réseau. Nous avons une relation de bonne intelligence au service des personnes âgées, des seniors comme on les appelle aujourd'hui. Pour information, nous venons d'avoir des résultats et j'ai une immense satisfaction de vous annoncer qu'aujourd'hui, Notre Temps s'adresse à 5 millions de seniors, soit sur notre magazine, soit sur notre site. C'est une belle réussite, d'où l'intérêt de continuer à bien converser et bien travailler ensemble.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

 Marcher, c'est le pied 

Les seniors marchent de plus en plus.
Mais les villes arrivent-elles à
les suivre ?
Enquête et sondage pour faciliter la
vie des piétons.

[#RencontresRFVAA](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Aujourd'hui, je vais vous parler d'un sondage, publié dans notre numéro de novembre et réalisé en partenariat avec le réseau et avec la CNAV. Ce sondage portait sur la marche. Quelle vision les seniors ont-ils de la marche ? Est-ce qu'ils marchent beaucoup ? Est-ce que, pour eux, c'est un élément important ?

Je vais me permettre une petite digression : si j'étais Ministre de la Santé, dans notre société où

l'exemplarité est importante, je m'appuierai beaucoup sur les seniors. En effet, les seniors sont ceux qui marchent le plus et ils disent en avoir grand plaisir... C'est le premier élément du sondage, premier élément d'enseignement. Ils marchent vite et la vraie question est de savoir si les villes sont en capacité d'accueillir ce souhait, cette volonté, cette motivation pour la marche.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Les seniors donnent l'exemple

41 minutes

C'est la durée moyenne de marche à pied par jour pour les plus de 60 ans. Soit 6 minutes de plus que l'ensemble de la population.

Les seniors se déplacent en tout 1h19 quotidiennement (contre 1h16 pour l'ensemble de la population).

La marche représente 52 % de leurs déplacements.

 #RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Les seniors donnent l'exemple, ils marchent 41 minutes par jour, ce qui est plus que la moyenne des Français, 6 minutes de plus que l'ensemble, et ils se déplacent en tout 1h19 au quotidien. Ce sont vraiment des marcheurs. La moitié de leurs déplacements se fait à pied.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Des piétons heureux !

- 80 % des seniors estiment que la marche est nécessaire à leur équilibre et 81 % la pratiquent avec plaisir.
- 91 % se sentent libres et 92 % sereins lorsqu'ils marchent en ville.
- 89 % en moyenne éprouvent un sentiment de sécurité: 96 % pour ceux qui vivent en zone rurale mais seulement 79 % dans l'agglomération parisienne.

 #RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Ils sont heureux et le revendiquent comme tel et sont 81% à dire qu'ils ont un réel plaisir à pratiquer la marche, parce que ça leur donne un sentiment de liberté, un sentiment de sérénité. La marche est un élément très constitutif de leur équilibre et de leur bien-être.

Ils sont 89% à éprouver un sentiment de sécurité, c'est-à-dire avec des déplacements qui se font dans de bonnes conditions. Mais cela ne veut pas dire, cependant, qu'ils ne sont pas demandeurs

d'améliorations, on y reviendra. Évidemment, il y a une petite différence entre ceux qui vivent en ville et ceux qui vivent à la campagne. A la campagne, ce sentiment de sécurité représente 86% des personnes interrogées, mais seulement 79% pour ceux qui vivent en agglomération parisienne.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Adapter la ville: encore un effort!

- Sur l'ensemble du territoire, 68 % des seniors sont «plutôt» satisfaits des installations lors de leurs déplacements. Mais 79 % des 60 ans et plus jugent urgent de réaliser des travaux d'aménagement pour faciliter les déplacements à pied des personnes âgées en ville.
- A Paris, la tendance est inversée. 48 % des seniors parisiens sont insatisfaits de leurs conditions de déplacements à pied.

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Sur l'ensemble du territoire, 68% des seniors sont plutôt satisfaits des installations lors de leurs déplacements. Mais il faut quand même savoir que 12% ne le sont pas du tout, un taux qui, forcément, interpelle. Pour 79 % des 60 ans et plus, il est urgent de réaliser des travaux d'aménagement pour faciliter les déplacements à pied des personnes âgées en ville et, à Paris, 48% des seniors sont insatisfaits de leurs conditions de déplacements à pied.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Les freins à la marche !

- 40 % des seniors n'ont pas trouvé d'endroit où se reposer lors de déplacements à pied dans leur commune au cours des six derniers mois. (63 % à Paris et 23 % en zone rurale).
- 40 % des seniors sont tombés dans la rue à cause du mauvais état du trottoir ou de la chaussée (43 % à Paris, 16 % en zone rurale).
- 29 % ont manqué de se faire renverser par une voiture (43 % à Paris, 18 % en zone rurale).

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Qu'est-ce qui fait que, parfois, les seniors se sentent découragés dans leur volonté de continuer à se déplacer à pied ? 40% des seniors ne trouvent pas d'endroit pour se reposer lors de leurs déplacements à pied et, notamment 63% à Paris et 23% en zone rurale.

40% d'entre eux sont tombés dans la rue, c'est évidemment un élément auquel on ne peut pas être insensible, à cause du mauvais état du trottoir ou de la chaussée. 43% à Paris et 16% en zone rurale. Et 29 % ont manqué de se faire renverser par une voiture, c'est du déclaratif, 43% à Paris et 18% en zone rurale.



Les 5 priorités des seniors



- Entretien correctement des trottoirs à 58 %
- Installer un mobilier urbain permettant de se reposer à 44 %
- Faire respecter les règles d'utilisation des trottoirs à 43 %
- Développer des commerces et des services de proximité à 39 %
- Mettre en place des transports en commun adaptés à 34 %

#Rencontres#FVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Leurs priorités, puisque les seniors ont cette particularité de proposer, de faire avancer les choses, leur première demande c'est un entretien correct des trottoirs. Ils sont un peu plus de la moitié à demander. Il souhaitent un mobilier urbain qui leur permette de se reposer, des bancs par exemple. Ils souhaitent, pour une petite moitié, que soient davantage respectées les règles d'utilisation des trottoirs. Ils souhaitent qu'il y ait davantage de commerces, ce qui rejoint tout le débat actuel autour de la vivacité des centres-villes, des liens, des points de contacts sociaux plus intenses, de façon à pouvoir s'appuyer, à un moment donné, sur telle ou telle aide. Ils veulent aussi des transports en commun plus adaptés avec des arrêts qui ne soient pas au-delà de 300 à 500 mètres.



Marcher à tout prix



41 % des seniors sont prêts à déménager dans un autre quartier ou une autre ville où il serait plus facile de se déplacer à pied.



#Rencontres#FVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Et enfin, 41% des seniors sont prêts à déménager dans un autre quartier ou une autre ville où il serait plus facile de se déplacer à pied. C'est un élément très intéressant de ce sondage, c'est-à-dire que, pour continuer à bien vivre, à être toujours aussi heureux et à pouvoir continuer à se déplacer comme ils le souhaitent – et c'est un élément, pour eux, d'équilibre à la fois physique et moral - ils seraient prêts à déménager s'ils estimaient que leurs conditions de déplacement se compliquaient encore davantage.



P. Forget pour Notre Temps

Merci pour cette présentation du sondage « Marcher, c'est le pied » qui paraîtra dans Notre Temps. C'est important pour l'assurance retraite de participer régulièrement à ce type d'action pour la simple et bonne raison qu'il est important de faire des analyses, qu'il est important de faire des études sur les personnes âgées, sur les retraités, sur les seniors. Il est aussi très important de pouvoir remettre ces personnes âgées au cœur de la réflexion. Et je crois que l'outil du sondage est particulièrement bien adapté pour cela. Du coup, qui mieux que les caisses de retraites, qui sont en lien direct avec les retraités, pour pouvoir soutenir ce type de démarche et s'en inspirer.

Ce qui est particulièrement intéressant à travers ce sondage, c'est l'affirmation que la marche, la mobilité, est reliée fortement à un sentiment de liberté et de sécurité. J'y vois derrière que c'est un ressort de l'autonomie particulièrement important. Le chiffre de 41 % de retraités qui ont déclaré être prêts à déménager, si un problème de mobilité se posait est important. Bien évidemment, quand on est confronté à la nécessité de devoir déménager, malheureusement la décision n'est pas facile à prendre, même si c'est des fois une nécessité. C'est toujours très difficile de quitter son logement, de quitter son quartier, de quitter sa ville. Mais, néanmoins, en miroir, ça montre bien toute l'importance qui est donnée par la personne âgée à la question de la mobilité au point de pouvoir envisager de quitter cet endroit où toute sa vie s'est constituée. Ce qui donne de l'eau au moulin de la CNAV sur la question de la prévention de la perte d'autonomie. La loi d'adaptation de la société au vieillissement a reconnu aux caisses de retraite la mission de prévention de la perte d'autonomie et, depuis qu'on y travaille, on n'arrête pas de dire que l'autonomie ce n'est pas une seule chose, c'est vraiment un élément multidimensionnel et que, pour maintenir ces conditions d'autonomie il faut mettre en œuvre une politique pluri-factorielle. On a beaucoup travaillé sur la diffusion de messages de prévention, sur la mise en place d'actions collectives de prévention, sur les déterminants du bien vieillir, la nutrition, le sommeil etc.

On travaille aussi niveau individuel bien évidemment, on essaie de plus en plus de cibler les individus fragiles pour intervenir au bon moment et éviter la bascule en dépendance, mais je crois qu'à l'avenir, outre ces éléments, il faudra que l'on puisse véritablement penser la question de l'adaptation de la ville. Après le comportement, après l'habitat, c'est véritablement la question de l'environnement de la personne âgée qui va devoir se poser. Et derrière tout ça, la ville. C'est notamment, entre autres, deux choses : c'est à la fois la question de l'environnement et c'est la question de la mobilité. Dans l'environnement, le Réseau Francophone Villes Amies des Aînés vous donne beaucoup d'exemples de ce qui peut être fait par les collectivités locales en matière d'adaptation du bâti, d'adaptation des lieux publics, etc. Sur la mobilité, on a encore beaucoup à faire. La mobilité, c'est à la fois l'action et c'est aussi la capacité du repos. C'est sur ces deux éléments là qu'il faut qu'on travaille, il faut qu'on développe des actions spécifiques pour amener les personnes âgées vers le maintien de cette mobilité, il faut aussi qu'on amène la ville vers l'aménagement des mobilités, la diversification de ses mobilités, la sécurisation de ses mobilités.

Ce qui est aussi intéressant dans le sondage qui a été réalisé, c'est que les personnes âgées manifestent une pleine conscience des difficultés qui vont se faire de plus en plus prégnantes et sur le fait que ces difficultés doivent être anticipées. Cela donne véritablement une assise importante pour continuer à développer des actions à destination des retraités, des retraités les plus jeunes,

pour encore une fois les inciter à rester mobiles, les inciter à diversifier leurs modes de circulation, leur mode de mobilité, pour que, si jamais, à un moment donné quelque chose doit être abandonné, il puisse y avoir une alternative qui se présente.

C'est cette anticipation qui est bien au cœur des réflexions des retraités. Les pouvoirs publics, les collectivités locales, les caisses de retraite doivent s'appuyer dessus pour justement saisir ce comportement et essayer d'amener les personnes âgées à le changer pour sécuriser leurs déplacements et, derrière cela, maintenir leur mobilité et leur liberté.

Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du RFVAA :



P. Forget pour Notre Temps

Ce qui m'a impressionné, dans ce sondage, c'est la forme de liberté que nous expriment les seniors qui ont été questionnés, et cette liberté qu'ils souhaitent préserver et garder comme quelque chose autour de cette question d'autonomie, mais dans le sens large du terme, de plaisir à vivre dans sa ville. On dit souvent, dans la démarche finalisée, qu'on souhaite renforcer ce sentiment d'appartenance à son territoire dans la proximité et je pense que cette question de mobilité et de se sentir bien dans sa ville ressort particulièrement dans l'enquête « Marcher, c'est le pied ».

J'ai bien aimé aussi le terme de sérénité, de vivre de façon posée et de faire le lien entre la vie personnelle et la vie collective qui permet d'aller et de venir sans dépendre de qui que ce soit, pour continuer d'avoir une vie la plus naturelle possible. Je pense que c'est vraiment quelque chose que nous devons prendre à bras-le-corps et un des intérêts de cette enquête a été, aussi, d'être clair sur le fait qu'il ne faut pas réduire, comme ce peut être le cas trop souvent, dans les villes, quand on parle du déplacement, la thématique qui s'appelle « transport et mobilité » dans la démarche Villes Amies des Aînés soit aux transports en commun en disant qu'on a ce qu'il faut (on a des bus, on a le métro, on a le tram), soit aux voitures, aux places de parking. Et, en réalité, les pieds sont quand même le premier moyen de locomotion, et encore plus quand on prend de l'âge, et que, du coup, le périmètre se rétrécit. Il faut avoir préservé ce bien précieux que sont l'environnement et le territoire de proximité. Ça ressort vraiment de façon très forte dans le questionnaire et, quand on a des habitants qui nous disent qu'ils sont prêts, avec l'avancée en âge, à partir si ça ne correspond pas, c'est quand même un indicateur de l'importance qui ressort pour rester maître de sa vie avec son âge. 41 % de gens qui disent « si ça ne nous satisfait plus, on fera le sacrifice », c'est extrêmement exigeant de déménager, ça ne se fait pas si simplement, et même si ce n'est pas parce qu'on le dit qu'on le fera, ça veut dire que, derrière, on attache vraiment quelque chose de fondamental au fait d'aller et venir et que l'on se doit de l'organiser.

On a vu dans les cinq points majeurs qu'il y a l'aménagement, et on sait que c'est complexe. Bouger les trottoirs c'est complexe, mettre du mobilier urbain adapté, c'est complexe, et dans Villes Amies des Aînés on encourage à faire une démarche participative, en particulier sur ces questions-là. On a tous sa perception du mobilier urbain, ce n'est pas forcément un banc, ça peut être un strapontin, ça peut être un assis-debout, ça peut être un fauteuil, ça peut être un muret. On a à travailler ensemble, entre les ingénieurs qui œuvrent sur les problèmes de voirie, les professionnels de la gérontologie et les politiques qui veulent améliorer la qualité de vie. Il ne suffit pas de dire « il faut mettre un banc » pour avoir une réponse, c'est quelque chose de plus complexe que ça et c'est important de le travailler.

Ce qui est intéressant aussi dans cette enquête, c'est de voir les retraités s'imaginer plus tard quand ils auront avancé en âge et qu'ils seront moins autonomes. Très souvent, quand on questionne les gens, soit ils nous disent qu'ils resteront toujours comme ils sont, soit ils remettent ça aux « calendes grecques » en ayant peur que ça les fasse vieillir ou que ça leur fasse perdre leur autonomie de dire que ça pourrait leur arriver. Dans cette enquête, ils se disent que la question va leur arriver un jour et qu'il faut qu'ils se la posent de façon objective. Ça veut dire que le travail qu'on fait avec les aînés dans nos villes bouge et que cette question individuelle d'avancée en âge rentre réellement dans les esprits et que la démarche participative peut se faire plus facilement car ce n'est plus tabou de se dire qu'on va passer 20, 25, 30 ans de sa vie à la retraite, et les territoires sont là pour accompagner ces étapes. C'est un des points forts qui ressort de cette enquête et qui est essentiel pour les décideurs qui sont dans la salle pour se dire qu'il faut continuer de progresser et qu'il faut oser dire aux gens qu'il y a différentes générations d'âgés et savoir comment prendre en compte ces différentes générations. On voit dans la démarche participative vis-à-vis des aînés que, parfois, on a des groupes plus actifs qui viennent et qu'il faut corriger, entre guillemets, dans les enquêtes, dans les participations. Cette enquête nous éclaire sur le fait qu'aujourd'hui les gens sont mûrs pour parler de ces questions pour peu qu'on reste bienveillant dans la façon d'aborder la question. C'est ce qui nous a intéressé en travaillant ensemble sur la rédaction du questionnaire, d'essayer de croiser des regards pour que chacun se sente à l'aise dans la façon dont c'est formulé et de montrer aussi qu'il faut garder cette envie d'aller et venir dans sa ville, qu'il faut garder cet état d'esprit d'indépendance, pas que d'autonomie mais d'indépendance, de faire que le territoire, le quartier de la ville dans laquelle on est, dans laquelle on est attaché, on y tient, mais que la ville tient aussi aux aînés.

C'est cette idée de réciprocité et d'échanges que j'ai trouvée vraiment intéressante dans ce travail d'enquête.

Échanges avec la salle

Nicolas BRUGERE, Adjoint au maire de Bordeaux en charge des seniors et de la santé :



P. Forget pour Notre Temps

Il y a la complémentarité transports, aménagements et marche à pied. On essaie de s'occuper de nos seniors, ils ont construit notre ville, donc on le leur doit. On a fait une enquête sur le quartier de Caudéran, qui est plutôt un quartier jardins, par rapport aux personnes qui sont robustes. La moyenne de déplacement, c'est 2 km à l'heure. On s'est donc rendu compte qu'il y avait beaucoup de zones blanches dans ce quartier qu'on pensait être très adapté aux seniors. Du reste, 60% des habitants de ce quartier ont plus de 60 ans. Et la question est là, à 2 km à l'heure à pied, il faut pouvoir se poser. On a mis des murettes pour se reposer, il n'y a pas besoin d'un banc pour s'asseoir. C'est cette réflexion qu'il faut avoir. Comment on arrive à mieux coordonner le transport en commun, le transport en voiture collaboratif - en Lot-et-Garonne, ils ont un système Car 47 qui est un bla-bla-car pour les seniors -, la marche à pied et, pourquoi pas, les systèmes de tricycles à vélo. Ce dernier principe ne marche pas en France parce qu'on se dit que celui qui pédale - et même s'il a un moteur électrique - est l'esclave de celui qu'il porte, alors que c'est un moyen très simple, à condition qu'il fasse beau comme dans le sud-ouest, pour pouvoir se déplacer facilement d'un endroit à un autre sur les courtes distances.

Carole RENUCCI :

Je me suis rendue cette année, pour la première fois, sur un salon des seniors aux Pays-Bas. J'ai été frappée d'y voir des seniors en déambulateur, des seniors en fauteuil roulant et, sur les stands, étaient proposées toutes sortes d'outils favorisant la mobilité. L'un d'entre eux a particulièrement attiré mon attention. C'était un vélo avec une petite nacelle/fauteuil à l'avant pour pouvoir emmener une personne à mobilité réduite. C'était au vu et au su de tout le monde. En France, nous avons un peu tendance à cacher cette réalité. Il y avait aussi tous les constructeurs de voitures alors que, en France, ils estiment qu'ils n'ont plus grand-chose à faire en termes de projets auprès du public senior.

On voit le tabou que représente la mobilité réduite, côté industriels. Et, pour le premier projet, les limites qu'une société, une culture se pose à elle-même. Je vois bien lancer un concours dans Notre Temps avec une école, dans ce registre-là, de ce qui pourrait être imaginé comme mobilier, qui ne soit pas stigmatisant et qui fasse que tout le monde continue à bien vivre ensemble.

Gauthier CARON-THIBAUT :

Juste pour aller dans ce sens, il y a derrière tout ça la question du changement des pratiques professionnelles qu'il va falloir aussi opérer dans l'organisation des villes. On le verra cet après-midi dans une présentation, mais un travail très minutieux a été effectué dans une ville qui a permis de repérer la localisation des personnes âgées et de mettre les transports publics en adéquation. Et force est de constater qu'il a dû y avoir des questions qui ne se sont pas posées quand le choix des emplacements de transport public a été opéré. Derrière la mobilité, ce n'est pas que la question de la pratique individuelle, mais c'est aussi la question de l'aménagement des villes et, du coup, des pratiques professionnelles qu'il faut poser.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

La question qui est également posée, c'est aussi d'accepter de perdre du temps, à un certain moment, d'une part pour enquêter, mais ensuite pour, collectivement, essayer de trouver des solutions car :

- le professionnel aura le réflexe de s'arranger avec ses contraintes ;
- le politique aura peut-être le réflexe de faire, des fois, une gestion des choses mais qui ne rentre pas suffisamment dans le détail parce que ce n'est pas son rôle.

Par contre, le politique peut impulser le fait de faire travailler les gens ensemble pour que, une fois que c'est fait, la satisfaction soit bonne pour tout le monde. Un des défauts qu'on a est de vouloir penser à la place des âgés et de se dire « c'est pas loin », « c'est facile ». Entre autres, les interconnexions entre les modes de déplacement ne sont souvent pas simples et dire que ce n'est pas loin quand c'est à 150 m pour changer du tram au bus, et ainsi de suite, au final, ça dissuade dans le parcours parce que ça fait des ruptures. Et parfois, c'est parce qu'on n'y a pas pensé et qu'on aurait tout à fait pu imaginer des choses qui soient mises en place autrement, d'avoir mis le banc qu'il faut ou des toilettes publiques qu'il faut, ou d'avoir pensé les revêtements qui vont faire que ça va donner envie de faire une marche qui va être un rapport au plaisir et pas un rapport à la contrainte de devoir aller d'un endroit à l'autre. Une des choses intéressantes d'une enquête de l'année dernière, et qu'on a retrouvé en partie là, c'est que les habitants disent « on n'a pas assez de transports en commun ». Mais quand on creuse, c'est en réalité le temps d'attente pour que le transport en commun vienne qui pose un réel problème. Derrière, il y a la question du non confort de l'abribus, la question de se sentir en sécurité, dans la globalité du terme, par rapport aux intempéries, par rapport au fait qu'il y a des gens qui peuvent aller et venir, par rapport au fait d'avoir peur de chuter, c'est souvent une

des grosses craintes dans la mobilité. Or, aujourd'hui, quand on regarde les abribus, ils sont pensés par des gens qui n'ont aucune conscience des contraintes des usagers. Les bancs des abribus sont les plus bas de tous ceux qu'on met dans le mobilier urbain, soi-disant pour mettre au-dessus les plans qui sont eux-mêmes illisibles. Ce sont des questions sur lesquelles on peut avancer parce qu'on est en capacité, aujourd'hui, de moduler un abribus et pas simplement de mettre un banc à 20 cm du sol. C'est vers cela qu'il faut progresser pour qu'on ne dise pas simplement, comme une forme de défense, « vous avez un banc », alors qu'en réalité l'usage n'est pas adapté et qu'il donne la perception aux habitants que, en fait, il n'y en a pas. Parce que, pour eux, si ce n'est pas bien fait comme ils en auraient besoin, leur perception est qu'il n'y en a pas et c'est comme si rien n'avait été fait et c'est doublement frustrant. Il vaut donc mieux perdre du temps et le faire ensemble. Besançon, Rennes et Dijon, qui sont là, ont fait des expérimentations pour tester le mobilier urbain et faire des parcours en marchant dans les villes. Les réponses ont été données, il y a un vrai sentiment d'appropriation et les habitants ne disent pas « ils ont fait ça » mais « on a fait ça ». Il y a un usage et un côté rôle d'ambassadeur sur le territoire qui explique pourquoi c'est comme ça. Ça ne veut pas dire que c'est parfait, ça veut dire qu'on a compris les contraintes qu'avaient aussi les collectivités. C'est ça le véritable défi sur lequel on doit avancer. Faut-il encore oser le faire et aux élus de contraindre, parfois, les services techniques qui n'en ont pas envie parce que ça va changer leurs plans. Aujourd'hui, la moyenne des habitants ne répond pas aux besoins des âgés. Si on a 30 % d'âgés, ou 40 % de gens qui utilisent en fait la ville en termes de mobilité de proximité, ça vaut le coup de faire quelque chose qui leur sert parce que, en plus, ça ne retire rien aux autres.

Monique MAI, Directrice de la Direction Accessibilité du Groupe Orange :



P. Forget pour Notre Temps

J'ai beaucoup aimé votre commentaire d'analyse pluri-factorielle parce qu'il y a toute une dimension qui est l'écosystème, c'est également l'innovation. Dans notre groupe de télécommunication, on s'intéresse à la fois aux personnes handicapées mais aussi aux seniors dans une logique de continuum parce que, quand on est jeune, on a moins de déficiences et puis, progressivement, on en a. Je voulais apporter aussi un témoignage sur la chaire de maintien à domicile qui a été lancée à Lorient et ses environs. Une logique de soutien à domicile à la fois dans le domicile, mais aussi à l'extérieur.

J'apprécie cette notion de mobilité, mais elle s'accompagne aussi des innovations avec, par exemple, la possibilité d'avoir des smartphones qui facilitent cette mobilité en sécurité. Sortir en sécurité, avec la possibilité d'appeler en urgence un tiers avec un seul bouton. Je dirais donc, oui, l'analyse plurifactorielle, je dirais aussi écosystème, innovation et moyens d'accompagner le déplacement dans les villes.

Intervenante parisienne représentant les personnes âgées :



P. Forget pour Notre Temps

J'essaie de marcher beaucoup mais, le problème, c'est que le respect des marcheurs n'est pas tout à fait au point, dans Paris tout au moins. Il y a énormément de patinettes sur les trottoirs, de tous les âges, il y a des vélos qui brûlent les feux rouges, qui sont à contresens. Je pense aussi depuis très longtemps que les vélos taxis dont il a été question précédemment seraient une très bonne solution écologique, à la seule condition que ce soit à prix raisonnable pour les personnes âgées.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Le partage du territoire, des trottoirs et des rues pose une vraie question aujourd'hui, de par les réglementations qui n'avaient pas été faites pour le développement de tout ce qui est patinettes et ainsi de suite. Madame THORIN, déléguée ministérielle parlera plus tard des retours sur les Assises de la mobilité qui ont eu lieu en France et qui ont été conclues par le Gouvernement la semaine dernière, et ça fait partie des questions qui ont été posées. Comment on partage ? Comme le disait Nicolas BRUGERE, quand on avance à 2 km/h, avoir un véhicule, même si c'est un vélo qui avance à 15 km/h, la différence de vitesse peut être impressionnante et insécurisante. Donc, il y a une nouvelle répartition des voiries à faire. Elle n'est pas simple, parce qu'il faut d'une part s'éduquer les uns aux autres, et aussi répartir les choses sur l'espace. C'est quelque chose à inventer, qui va prendre du temps.

Viviane PIHAN, Directrice de la Direction des Personnes Âgées de la ville de Rennes :

Il est important de travailler sur les pratiques professionnelles et notamment des services techniques. Cela dit, les services ont également été des contraintes et, notamment, je pense intéressant de sensibiliser les architectes des Bâtiments de France.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Là, il y a du travail et je vois que tous ceux qui ont eu affaire à eux ont un petit sourire.

Muriel Martin, Responsable du service Prestations et Réseaux Seniors, Dijon :

Concernant le sondage, je voulais savoir si vous aviez abordé la notion de convivialité. Sur Dijon, on met en place des marches et la notion de convivialité, c'est-à-dire marcher ensemble, semble déterminant. Est-ce qu'il y a eu une question sur ce domaine ?

Carole RENUCCI :

Non, il n'y a pas eu de question sur cette thématique. Néanmoins, au travers de tous les contacts que nous avons avec nos lecteurs, tous les débats que nous organisons, notre opération « Viens je t'emmène », nous voyons que c'est central. Ça pourrait peut-être être la thématique d'un prochain sondage.



Table-ronde : «L'âgisme : une réalité ?»



Pierre-Olivier LEFEBVRE:

P. Forget pour Notre Temps

Nous avons souhaité faire une table-ronde sur la question de l'âgisme. Alors je sais que le mot surprend souvent, et on compte sur vous, chers intervenants et chères intervenantes, pour nous éclairer. Souvent, en fait, on voit bien que, derrière, c'est la question de la place des vieux. Je tiens à préciser à ce sujet qu'on a fait le choix, souvent, de dire « les vieux », comme on dit les jeunes, donc sachez que ce n'est pas un gros mot pour ceux qui auraient les oreilles heurtées, mais c'est un mot plein de respect et de bienveillance. On est tous les vieux des uns ou des autres.

Néanmoins, on voit encore que cette question de l'âge n'est pas si simple que ça à aborder. J'entendais un animateur radio sur une grande écoute, paraît-il la première, qui à cinq reprises en deux minutes s'est fâché contre ses invités car ils l'avaient traité de vieux. Il a même refusé, à un moment donné, de transmettre la parole tellement il était choqué qu'on le renvoie à un âge considéré comme inqualifiable. Je trouve que c'est important quand on veut travailler cette question de Villes Amies des Aînés, que l'on creuse ce sujet-là parce que, régulièrement, on est heurté à des territoires qui ont peur d'entrer dans cette démarche de Villes Amies des Aînés par crainte de connoter leur ville comme une ville de vieux. On a le droit d'en être fier. Un des adhérents avait fait une campagne de publicité « Je suis vieux et alors », je trouvais ça quand même assez pertinent. La Nièvre avait aussi joué sur le nombre d'âgés en s'en vantant. Je pense que c'est important.

Merci Monsieur GOHET d'être avec nous. Quand on a travaillé ensemble cette table-ronde, vous m'avez dit que, parmi les 25 critères qui déterminent la discrimination, l'âge est un critère qui ressort vraiment énormément et qui est quelque part à traiter d'une façon particulière. J'aimerais que vous nous disiez votre regard et aussi les retours, le ressenti que vous avez, et nous livrer aussi la perception personnelle que vous avez sur ces questions.

Patrick GOHET, Adjoint au défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité :



P. Forget pour Notre Temps

En effet le législateur a retenu 25 critères de discrimination prohibée. Parmi ces critères, il y a l'âge. A quoi ça sert de désigner des critères de discrimination prohibée ? Quand on estime que l'on est victime de l'un de ces critères de discrimination, on peut saisir le défenseur des droits. Soit vous lui écrivez à Paris, soit vous allez voir un de ses 500 délégués. Tout à l'heure, je ferai un rapprochement avec deux autres expériences qui éclairent un peu la procédure de la saisine. Donc, on a 25 critères de discrimination prohibée et, chaque année, et tous les ans depuis la création de l'institution le palmarès est le même, palmarès si j'ose dire, le premier critère de discrimination c'est

l'origine. Le deuxième c'est le handicap. Le troisième, selon les années, c'est soit l'âge, soit l'état de santé. Et puis vous en avez d'autres, de création plus récente, qui sont donc moins sollicités : la perte d'autonomie - je pense que c'est un sujet d'ailleurs qu'il faut développer dans le cas d'un échange comme celui que nous avons aujourd'hui - et l'état de santé. Il y a un certain nombre de critères d'approche qui permettent à la personne avançant en âge, quand elle ressent que ce qu'on ne lui donne pas ou ce dont on l'a privé est lié à son âge, de nous saisir. Le plus commode d'ailleurs est de prendre rendez-vous avec notre délégué et de lui expliquer la situation dans laquelle on se trouve. Ce sont souvent des difficultés d'accès, notamment à un certain nombre de services, des services sociaux, des services publics, etc. C'est aussi extrêmement important et il y a beaucoup d'obstacles à tout ça. Quand nous observons un nombre croissant et continu de saisines qui portent sur un sujet particulier, le défenseur, l'institution, a la possibilité de formuler un avis ou d'émettre des recommandations. Et, dans ces recommandations, il peut y avoir un amendement à un texte existant ou bien une demande à être entendu par le Parlement qui est en train de discuter un texte qui peut avoir un impact, par exemple, sur l'avancée en âge. Et si on oublie de nous demander notre avis, on peut demander à l'émettre et on ne peut pas nous l'interdire.

Mais vous avez fait allusion, dans votre propos introductif, à d'autres moyens d'appréhender le sujet. J'ai été directeur général de l'UNAPEI pendant de nombreuses années et ai été confronté à la question de l'avancée en âge de personnes qui, déjà, manquent d'autonomie avant d'entrer dans leur avancée en âge à proprement parler. Comme inspecteur général des affaires sociales, j'ai réalisé un rapport sur l'avancée en âge des personnes handicapées. Les ministres de l'époque avaient dit « on va monter un groupe de travail sur le vieillissement ». Je leur avais répondu que, la première des choses que les associations allaient vouloir discuter c'était le titre de leur groupe de travail. A mon avis, ils allaient discuter le vieillissement. Il y avait effectivement une discussion ; dans le monde du handicap, la stigmatisation liée à la sémantique utilisée est très importante. Ça n'a pas manqué, on a discuté et l'unanimité s'est faite autour de cette formule « avancée en âge ». Ce groupe de travail nous avait conduit à émettre une suggestion de stratégie qui, à mon avis, vaut pour l'ensemble de la population. Comme disent certains spécialistes, en particulier Jean-Pierre AQUINO, le vieillissement est un phénomène irréversible, ça n'intervient pas forcément au même moment, ça ne se traduit pas de la même manière. C'est irréversible et de toute manière ça vous fait perdre tôt ou tard, de manière plus ou moins importante, de l'autonomie. Par conséquent, ce n'est pas une fatalité, il faut aussi avoir une politique qui permette, selon la stratégie, d'anticiper, de prévenir, de repérer les phénomènes de fragilité qui peuvent survenir, puis d'accompagner. C'est-à-dire que ça fait appel à une véritable politique publique et qui doit d'ailleurs mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics.

Puisque vous parlez de mes expériences, j'en ai fait une autre comme IGAS, comme appui à la mise en œuvre du plan Alzheimer. En traitant d'un sujet comme celui-là, on perçoit les lacunes en matière de prévention, en matière d'accompagnement, etc. La maladie d'Alzheimer n'étant pas une fatalité, bien évidemment. Mais, quand on appréhende le vieillissement lorsqu'il atteint ce type de situation extrême, on se rend compte à quel point ça peut nous suggérer des mesures de prévention et d'accompagnement qui valent pour tout le monde. Il faut que la cité s'adapte à cet atout phénoménal qu'est l'allongement de l'espérance de vie, parce que c'est un bienfait. Mais il faut que la cité prévienne, de telle sorte que cette avancée en âge se déroule le mieux possible.

J'ai parlé de la nécessité, à mon avis, d'une stratégie. J'ai été frappé, moi, par une réflexion normale que j'entendais et que j'entends encore parfois. Je ne suis pas handicapé, je suis une personne qui avance en âge. Et d'ailleurs c'est un rappel qu'il faut entendre mais, néanmoins, il faut qu'il y ait, de la part des collectivités, une véritable politique de l'autonomie. Je pense qu'il faut s'en donner les moyens et je ne peux pas en parler dans le détail mais je pense que l'on n'est pas suffisamment équipé. Il faut qu'il y ait un volontarisme plus fort, une véritable stratégie en la matière.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Est-ce que les personnes âgées utilisent ce droit pour saisir le défenseur ? Est-ce qu'elles sont au courant, ou comment on pourrait travailler pour qu'elles soient plus au courant des critères liés à la discrimination et liés à l'avancée en âge, afin qu'il y ait une forme de respiration ? Est-ce que il y a une réflexion au niveau de vos équipes sur le critère chronologique de l'âge ? On a vu dans la presse, dernièrement, avec l'élection ou la non élection du président du Medef que le curseur faisait qu'il y a une date limite à un moment donné. Ça questionne beaucoup en fait, individuellement, les habitants de se dire, en fonction des situations j'ai droit ou je n'ai pas droit, je suis mis dans une case qui me fait changer de chose alors qu'en réalité je n'ai pas la perception d'avoir fondamentalement changé.

Patrick GOHET :

C'est une forme d'exclusion. Et d'ailleurs, la société française est beaucoup plus radicale dans ce domaine que bien d'autres sociétés, pour des raisons de culture. La question de l'avancée en âge et de son appréhension, c'est une question de culture. Donc, chez les défenseurs des droits on est en train, très sérieusement, de s'interroger sur le sujet. Je considère que ça a constitué un progrès, à certains égards, pour l'exercice de certaines activités, pour des aides que l'on apporte à partir d'un certain âge parce que, justement, on perd de l'autonomie. Je suis assez frappé par la volonté des personnes qui avancent en âge de continuer de participer à la vie de la cité. Ils ont des choses à apporter, de l'expérience, une vision. Dans le cadre de ce groupe de travail, j'avais rencontré les membres de l'association Old'Up qui m'avaient dit « voilà l'âge moyen que l'on a, mais on a des idées, on a envie de continuer d'être actives (c'était une association tenue par des femmes). Je pense que c'est une évolution indispensable de la société française. Nous y réfléchissons et nous sommes tenus, chez les défenseurs, d'y réfléchir. Parce que, y compris avec les meilleures intentions du monde, pour accompagner, pour aider, etc., si on prive la personne qui avance en âge de la possibilité d'être actrice, qu'elle soit homme ou femme, dans notre société, le défenseur des droits ne peut pas adhérer à cette perspective. Nous sommes mobilisés là-dessus, mais je vais aller plus loin. On n'était, jusqu'à ce jour, pas suffisamment équipés en la matière. Je pousse, et d'autres aussi, à ce que l'on s'équipe davantage.

Et puis on va évoquer un autre sujet. Avec l'avancée en âge, à un certain moment, on a besoin, non seulement d'être entouré par les siens, mais peut-être de bénéficier d'une prestation institutionnelle. Il y a beaucoup à faire en ce qui concerne nos EHPAD. Et en particulier la participation des usagers des EHPAD à la vie de l'établissement. Un conseil de la vie sociale n'est pas constitué par un directeur ou une directrice, il faut que ce soit un véritable acte démocratique, dans la limite des prérogatives qui sont celles de ce type de structure, mais c'est très important. Il ne faut pas généraliser, il y a des établissements remarquables, il y en a qui le sont un peu moins et, par conséquent, on observe parfois une forme de maltraitance institutionnelle. C'est à travailler au fond parce que c'est le système qui peut conduire à ça et, par conséquent, il faut que l'on prévienne. Sans clouer les EHPAD au pilori, en tenant compte du fait qu'il y en a qui sont excellents, d'autres bons, d'autres qui ont des efforts à faire mais, néanmoins, la question est là celle de l'expression de la satisfaction des usagers, il faut que l'on les écoute. Ce n'est pas uniquement vrai pour les personnes qui avancent en âge, c'est vrai pour les personnes handicapées. Je suis ravi de constater que, qu'il s'agisse dans ce ministère de la DGCS ou d'autres organismes à l'extérieur, il y a une prise de conscience pour que cette question de l'expression de la satisfaction devienne une priorité des politiques publiques. C'est très important et, en ce qui nous concerne, les défenseurs des droits, on ne peut qu'encourager cette évolution. En tout cas, c'est d'abord à nos délégués que vous êtes invités à vous adresser. Nos délégués sont

des bénévoles indemnisés, ce sont, pour beaucoup, des femmes et des hommes à la retraite, qui mènent une activité de ce type-là. Ils font une journée de permanence par semaine, les lieux et les horaires, vous les trouvez dans les mairies, les préfectures, etc. Ils vous reçoivent, discutent avec vous des problèmes que vous rencontrez et vous suggèrent des solutions si vous avez besoin d'être accompagnés auprès d'un service social, ou même pour des difficultés relationnelles avec une structure, etc. N'hésitez pas à recourir à eux, il y en a partout et, dans chaque département, vous en avez un ou une qui est dit « référent handicap ». Ne confondons pas avancée en âge et handicap mais, en tout cas, tous les sujets autour de la perte d'autonomie ou du manque d'autonomie sont des sujets qu'ils appréhendent bien. Et, au-delà des saisines personnelles, si parce que militant associatif, parce que ayant rencontré ou vécu une situation difficile qui appelle une évolution, n'hésitez pas à nous contacter pour nous le faire savoir. Ce pôle de réflexion et d'instruction qui est en cours d'installation sera à l'écoute et ça nous permettra de nourrir notre réflexion, d'alimenter nos propositions. Nous sommes des médiateurs, on veut rétablir les gens dans leurs droits quand ces derniers sont bafoués et on veut faire en sorte que l'harmonie se rétablisse quand elle a disparu ou qu'elle est en mauvais état. Nous proposons des solutions. Quand on ne veut pas mettre en place nos solutions, on durcit un peu le ton on peut saisir le juge, faire pas mal de choses, mais le but n'est pas de vous effrayer.

Merci de nous avoir associés, c'est une des premières fois. On n'a pas pris beaucoup de position publique sur la question. Vous pouvez me solliciter autant que vous le voulez, c'est un sujet qui me préoccupe hautement, avec d'autres, notamment avec Jacques TOUBON. Mais on veut vraiment être positif et constructif sur ce sujet.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Je vais donner la parole à Serge GUERIN. Merci d'être un fidèle de nos rencontres. Merci de cette amitié qui dure. Quel regard sur l'âgisme tu portes et, entre autres, le regard que tu peux ressentir au niveau local, territorial, parfois, toi qui vas dans beaucoup d'endroits ? Comme je disais tout à l'heure, je sais que tu entends des fois cette réflexion « oui mais bon, quand même, parler des vieux, est-ce que c'est si bien que ça ? » Pour faire la promotion de territoires je sais que, parfois, c'est plus facile de parler des jeunes, de la culture, des grands travaux. Mais parler de l'humain et de l'humanité, ça te tient à cœur depuis longtemps. Je pense que c'est important que tu nous éclaires sur comment argumenter cette question de lutte contre l'âgisme qu'on essaye de traiter pour redonner envie, et pour créer aussi des opportunités qui sont en lien avec la longévité, qui ne doit pas être vue comme un problème mais comme un défi à relever.

Serge GUERIN, sociologue, professeur, INSEEC Paris :



Je pensais tout d'abord, quand vous avez abordé tous les deux la question de ce candidat à la présidence d'un syndicat patronal et, sans du tout comparer, mais est-ce qu'on a demandé à Mandela s'il était trop vieux et qu'il a fallu construire l'Afrique du Sud autrement ? C'est le signe, quand même, d'une bêtise absolue, qui est assez cohérente puisque, quand même, il y a un endroit où l'âgisme est très concret, c'est dans l'entreprise : vous avez 45 ans, vous êtes un vieux. Il est assez logique pour des entreprises qui souvent ont tendance à mettre dehors les seniors dès 45 ans, qu'ils n'aient pas envie d'un

président de 65 ans. Dans leur logique, leur thermomètre est un peu cassé, du coup, tout a pris 20 ans. Il y a une forme de cohérence mais elle est assez triste. Je ne mets pas du tout en cause la qualité des personnes, je ne les connais pas mais dans la symbolique qu'il y a derrière, elle est quand même assez forte. Elle est à rebours, mais de quoi car, en même temps, on se gargarise beaucoup d'un personnel politique qui aurait rajeuni, en tout cas sur la carte d'identité, souvent son seul argument « je suis plus intelligent, je suis plus moderne parce que je suis plus jeune ». Mon vieux camarade Louis ARAGON disait « c'est avec les jeunes sots qu'on fait les vieux cons ». Du coup, on peut être très idiot, et un très jeune député idiot à 25 ans, qui d'ailleurs fera tout pour l'être toujours à 65 ans, mais qui changera de discours évidemment à ce moment-là. En tout cas, c'est vrai que l'argument de l'âge c'est comme un Ministre de l'Education qui, ne sachant quoi faire, résout le problème en mettant des tablettes numériques. Il y a, comme ça, des totems. L'âge est un totem, le numérique est un totem, la technologie d'un totem. Quand on en reste juste à une pensée totem on ne pense pas.

Deuxième élément, en écoutant, je me disais, un des autres problèmes que l'on a avec l'âgisme ou avec autre chose, c'est qu'il faut faire attention à ne pas y sombrer, on est aussi dans une concurrence des victimes. Il y a quand même un jeu victimaire : moi je suis plus victime que toi. Il y a un peu la face sombre de la lutte juste pour, je ne sais pas si c'est l'égalité toujours un peu sceptique, mais en tout cas la dignité. Il y a ce risque de la concurrence victimaire et on est beaucoup là-dedans depuis de nombreuses années en France et je crois que c'est plutôt régressif qu'autre chose. Et, parfois, ça empêche aussi de dire des choses : « là tu as oublié tel type de victimes ». Il y a des gens évidemment qui cumulent ; on n'a plus droit au cumul des mandats je crois, enfin on se débrouille autrement plutôt, on le fait plus intelligemment mais évidemment on continue de le faire mais, en revanche, quand on cumule les victimes on peut être plusieurs choses à la fois : « du coup, je mets quoi en premier, d'ailleurs ? » ; on arrive parfois à des situations un peu particulières. Sur la question des territoires, des mots, et autres, c'est vrai que je vais commencer par une anecdote. Je discutais il y a quelques temps avec un élu qui disait que « dans mon programme c'est vrai qu'il y a quand même un engagement sur une maison de retraite ça me semble pas très ... », un terme que vous appelleriez de sexiste et de prétentieux. La personne disait ce que ce n'était pas une attraction forte vers le haut. Donc, il n'avait pas du tout envie de parler de cette maison de retraite qu'il faudrait instituer. On commence à discuter et je lui explique que cette maison de retraite, c'est aussi l'activité économique et puis, si on pousse un petit peu les choses, si vous créez cette maison de retraite, il va y avoir finalement du personnel, des auxiliaires de vie, des infirmières, des directrices et directeurs. Je salue d'ailleurs les étudiants inscrits à ce formidable Masters Directeur d'un établissement de santé à l'INSEEC qui sont venus en nombre et, dans ce Master, ça va de 23 ans à 58 ans, donc on peut changer de métier, on peut changer d'activité à tous les âges. Pour revenir à l'exemple, dans ces personnes-là, il n'est pas impossible que certains ou certaines aient des enfants ou en fasse. Peut-être qu'en créant cette maison de retraite, vous allez développer votre école. Et du coup, il a fait son programme en ne parlant quasiment pas de la maison de retraite mais en insistant sur le fait qu'il allait créer des classes supplémentaires. C'est le côté un peu triste et en même temps ça permet de dire quelque chose, alors évidemment c'est une vision très utilitariste des choses, mais il faut aussi utiliser les armes que l'on a, c'est de rappeler que le vieillissement contrairement, à ce qu'on raconte souvent, est un facteur aussi de développement. Sans doute que c'est autour de ces sujets-là qu'il y a à construire un autre discours. C'est ce qu'on a appelé la Silver Economie : beaucoup ont découvert le vieux, non pas parce qu'il était vieux, mais parce qu'il avait du pouvoir d'achat. L'avancée en âge, s'il y a de l'argent avec, d'un seul coup on rajeunit. La personne riche devient plus jeune que la personne pauvre, ce qui est extraordinaire. Ce qui est vrai, d'ailleurs : je participais hier à une journée sur Vieillesse et précarité, on vieillit plus vite dans la rue, on vieillit plus vite quand on est pauvre, et on a une espérance de vie plus faible.

Il y a à peu près huit ans d'écart entre un ouvrier spécialisé et un cadre supérieur d'espérance de vie. On a donc, là, un premier intérêt, c'est de rappeler que, en fin de compte, derrière l'âgisme, il y a activisme. On peut construire aussi des projets économiques en s'appuyant sur cette réalité. Une présidente d'un département m'avait dit un jour : « vous êtes en train de me dire que j'ai une chance d'avoir des vieux ». L'âge, le fait qu'il y ait des personnes âgées, est aussi un vecteur de développement économique, de création d'emplois pour tout le monde. C'est même un vecteur d'aménagement du territoire. Ça aussi, dans la concurrence des victimes, c'est quand même pas mal : plus j'habite loin, plus je suis en situation d'infériorité. Moins j'ai de transports et plus je suis en situation de difficulté, et plus je vieillis loin d'équipements, plus je vieillis loin de transports en commun, plus je suis aussi en situation de vivre plus mal. Mais je peux avoir 20 ans et être dans cette même situation. Peut-être qu'une des chances, un des leviers formidables de réaménagement intelligent des territoires serait justement de prendre en compte une chose toute simple : où vivent les gens. On peut régler le problème en attendant qu'il n'y ait plus le problème, attendre que ces vieux ne vivent plus. Mais le problème, c'est que quand ces personnes âgées ne vivent plus, il y en a d'autres qui arrivent.

Prendre en compte qu'il y a, sur un territoire, des gens qui vivent et qui avancent en âge, des gens qui sont vieux, des gens qui prennent de l'âge, c'est un élément formidable d'aménagement du territoire en le repensant en fonction des réalités vécues par les personnes. Et, quand on intègre ça, on se dit qu'en fin de compte parce qu'il y a ces personnes, il y a des raisons aussi que des personnes plus jeunes restent ou reviennent, parce que, tout simplement, il y a aussi une activité qui se construit autour de tout cela. On en est sûr un élément qui permet déjà de changer un petit peu le regard en faisant, du vieillissement, une source formidable de développement économique. Mais la deuxième chose qui me semble au moins aussi importante, qui contribue à lutter contre cette notion d'âgisme, c'est de se dire que contrairement à ce que disait Alfred SAUVY « les vieilles personnes ne peuvent avoir que de vieilles idées » (je le lisais comme étudiant dans les années 80/90 dans L'Expansion, il tenait une chronique, il avait 85 ans et la chronique était passionnante, donc lui-même faisait l'inverse), les vieilles gens ne peuvent avoir nécessairement de vieilles idées, et parfois les vieilles idées sont très intéressantes. Il faut aussi garder des choses anciennes parce qu'elles sont d'une intelligence formidable. Quand un vieux, monsieur ou madame, explique comment faire pousser tel ou tel arbre, c'est peut-être utile de savoir. C'est aussi la notion de transmission. J'insiste là-dessus parce qu'on est dans une vision du monde où il faut avancer et parfois on pense qu'il ne faut pas trop se transmettre. Si on ne transmet pas, si on oublie d'où on vient, on va vers la barbarie. Ne pas savoir d'où on vient, ne pas construire un projet commun, ne pas savoir qu'on fait tous partie d'une nation c'est le plus grand risque pour aller vers la barbarie. Là-dessus, les vieux, d'une certaine manière, représentent la sagesse, le savoir, la bêtise aussi, les erreurs, tout ça on en a besoin, c'est ça aussi qui nous fait avancer.

Mais ce que je voudrais dire surtout, c'est que, en pensant un territoire, en pensant une ville, ce n'est pas seulement sur un thème, il y a huit dynamiques différentes. On peut avancer sur tel ou tel sujet, on peut parfois avancer plus sur un sujet que sur un autre et, en fin de compte, c'est d'avancer en prenant en compte la réalité des personnes, parfois en prenant en compte certaines difficultés, et du coup on fait évoluer, par exemple l'environnement, on fait évoluer l'écologie urbaine et, le plus souvent mais pas toujours, on améliore la situation de tout le monde. L'exemple des escaliers pour les bus ou les tramways, c'était une demande depuis des années par les milieux du handicap, assez peu écoutés par les élus et par les services administratifs. Mais il y a les personnes qui vivent un handicap et puis aussi de plus en plus de gens âgés et ça finit par faire du monde, et c'est parce que ça fait du monde qu'il y a eu ce mouvement de supprimer les marches pour prendre le bus. On supprime les marches pour prendre le bus, ça améliore la vie, la sérénité des plus âgés, des personnes qui avancent en âge, ça améliore la vie et la sérénité d'un certain nombre de personnes

qui vivent un handicap, ça améliore la vie et la sérénité des personnes qui poussent un landau, ça améliore la vie et la sérénité des personnes qui ont un cabas, ça améliore la vie et la sérénité de jeunes enfants qui ne sont pas très grands, et ça améliore finalement la vie de tout le monde. On n'a pas vu de manifestation pour remettre les marches. Voilà un exemple concret qui n'a gêné personne et qui a amélioré la vie d'une proportion incroyable de la population. C'est aussi prendre en compte les besoins, les attitudes, les modes de fonctionnement d'une partie du public, de ce public-là, c'est aussi une manière d'inventer un territoire qui soit plus beau à vivre. Quand on met quelques secondes de plus pour le feu rouge pour que la vieille dame puisse traverser plus facilement, il n'y a pas qu'elle qui le peut, tout le monde le peut. Y compris les gens qui traversent en regardant leur portable. Bien sûr, ça énerve celui qui est en retard et qui attend au feu rouge, ce n'est pas toujours pour le bien de tout le monde, mais, d'une certaine manière, c'est pour le bien de la majorité. Et ça a plein d'autres effets : si je vais moins vite en ville en essayant de prendre en compte qu'il y a des personnes âgées qui avancent plus doucement - mais je rappelle aussi qu'il y a des enfants qui avancent plus doucement, qu'il y a d'autres personnes qui avancent plus doucement - il y a des chances de réduire les accidents, ça améliore donc la situation de tout le monde, ça réduit un peu la pollution et ainsi de suite. La loi majeure c'est l'adaptation de la société, une société est faite de vraies questions politiques au plus beau sens du terme et, au au-delà de ça, ce n'est pas que de la politique publique, c'est la société dans son ensemble. La politique ne fait rien si la société n'avance pas. Et, souvent, c'est la société qui pousse la politique à avancer. En tout cas, il n'y a pas de politique qui avance s'il n'y a pas une conviction de la société. On peut être en désaccord avec ça, des gens pensent que la société n'avancera que par des décisions prises par le haut. Peut-être parce que je suis sociologue, je pense que la société avance aussi, et peut-être d'abord, par les derniers de cordée, surtout qu'ils sont beaucoup plus nombreux que les premiers de cordée. C'est comment les deux éléments de la société avancent ensemble et comment il y a aussi cette prise de conscience, cette maïeutique c'est comment on construit ensemble. Comment le politique, les services administratifs, les gens qui vivent, la société avancent ensemble. On avance sur un territoire avec ces trois pôles, d'une certaine manière. Et avec un quatrième qui sont les techniques et technologies parce que, parfois, elles nous font découvrir des choses qu'on n'avait pas prévu, elles nous font avancer beaucoup plus vite, parfois aussi reculer, ce qui rend les choses encore plus difficiles. Je faisais un débat totalement surréaliste avec un ancien directeur général du FMI, qui n'était pas Dominique STRAUSS-KAHN, il parlait de l'horizon 2050. 2050, avec les technologies, on ne sait pas ce qui va se passer, on investit sur quelque chose et peut-être que, dans trois ans, on va faire une autre découverte qui va rendre complètement obsolètes ces prévisions. Mais tant pis, il faut prendre des risques.

Je vais rester sur ce mot « obsolète ». Je vais juste terminer là-dessus. Notre système fonctionne là-dessus, sur l'obsolescence programmée. L'intérêt du système, c'est qu'on change la machine à laver au bout de dix ans parce que ça fait tourner l'économie. C'est mauvais pour l'environnement, mais c'est très bon pour une vision de l'économie. L'avancée en âge, c'est le refus de cette obsolescence programmée. L'être humain qui avance soutient le développement durable puisque lui-même dure plus longtemps. Il est donc une contestation vivante d'un système social sur lequel on fonctionne depuis plusieurs siècles. C'est ça aussi l'intérêt du vieillissement, ça nous permet de penser autrement l'écologie humaine, parce que vivre plus longtemps, c'est contester cette obsolescence programmée. L'être humain veut vivre plus longtemps, il est dans l'abondance de vie et, d'une certaine manière, il fait vivre autrement le territoire parce qu'il fait repenser le territoire, y compris dans sa lenteur, y compris en allant rechercher ce qui a été sa force, y compris en s'appuyant sur les traditions, y compris en s'appuyant sur son histoire. Je crois que c'est ça la force de cet élément. Je reconnais dans la salle la nouvelle adjointe à la question des seniors à la ville de Paris - enfin il y a une adjointe à la Ville de Paris sur les questions de vieillissement de longévité - et

je suis content que ce soit une personne qui vienne du monde écologiste car j'ai cru longtemps qu'il y avait une solidarité de fait entre une vision d'une société qui ne doit plus être dans l'abondance de la production mais qui doit comprendre qu'on est dans l'abondance de la vie.

Rappelons quand même, pour terminer, que nous vivons une chance extraordinaire, tout simplement on vit plus longtemps. Il faut rappeler que, en 1900, l'espérance de vie était de 46 ans. C'est d'abord une chance formidable, c'est la première des chances par rapport à tout : nos parents, nos aînés. Nous vivons plus longtemps, de cette vie plus longue il faut en faire quelque chose de plus beau. Et donc il faut participer justement à une société différente qui, entre autres, mette l'âgisme de côté et qui refasse des territoires le moment de vie, la racine de nos vies.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Merci d'avoir repoussé notre obsolescence programmée collective et de nous avoir redit à quel point c'est important de mettre du sens dans les choses. Car si on veut lutter contre l'âgisme, il faut travailler les mots, il faut travailler les perceptions, il faut travailler les regards. Je pense que l'éclairage que tu donnes indique aussi que l'enjeu politique de ceux qui décident ont une responsabilité dans les messages qu'ils délivrent pour que, ensuite, ça devienne quelque chose de naturel. Et on a encore un peu de travail pour y parvenir.

Ça me permet de donner la parole à Jean-Michel CAUDRON qui va nous amener à apporter notre attention sur les barrières qui doivent être levées ou même supprimées, plutôt au niveau international, on a vu qu'à travers les 25 critères un certain nombre d'éléments étaient pris en compte et en considération au niveau de la France. Mais il y a aussi un environnement international qui doit nous amener à quelque chose d'autre et qui doit permettre aux adultes âgés de demeurer des citoyens à part entière à travers un certain nombre de réflexions et de textes. Donc comment faire progresser ces réglementations ou ces textes internationaux pour lutter contre les inégalités liées à l'âge ?

Jean-Michel CAUDRON, Coordinateur, ASBL Perspective :



P. Forget pour Notre Temps

Peut-être d'abord de les appliquer, parce qu'ils existent. Donc, si je prends le titre de la journée « Bouger et agir dans sa ville », c'est peut-être être citoyen. Pour que je sois citoyen, il faut que je sois libre, il faut que je me sente libre, mais il faut aussi je pense que je puisse accéder à mes droits qui me donnent, je ne sais pas si c'est des devoirs ou des responsabilités, de pouvoir à ce moment-là assurer et assumer des responsabilités dans la cité. J'ai besoin de pouvoir accéder à mes propres droits fondamentaux. Le sondage qui a été présenté tout à l'heure permet d'alimenter ça : est-ce qu'on sait forcément tout ce qui fait le vieillissement, tous les processus ? Faire en sorte de mieux comprendre : c'est quoi les phénomènes

du vieillissement individuel et comment on vit dans la vie ? Mais peut-être, et ça permettait de repenser l'ingénierie sociale, est-ce que l'on doit être que sur la réponse à des besoins immédiats des personnes ? Certes, c'est sûrement important, mais est-ce que nous n'aurions pas plutôt à travailler sur le respect des droits fondamentaux des personnes ?

L'ONU, depuis 2003, à travers ce qu'on appelle le groupe de développement, prône de plus en plus des appels à projet, même l'Union Européenne se base là-dessus, sur ce qu'on appelle l'approche basée sur les droits fondamentaux. C'est-à-dire, plutôt que l'État soit à travers différentes formes

un distributeur de services, il soit là pour faire en sorte que le respect des droits de chacun soit vraiment en œuvre à travers les différentes formes. Et donc, quels sont les textes aujourd'hui qui existent de façon internationale ça ? Autant au niveau des personnes en situation de handicap, il y a une convention internationale des droits des personnes handicapées qui existe avec un effet de « monitoring », et je pense que le défenseur des droits participe à ça en France, autant, aujourd'hui, au niveau de l'ONU, il n'y a pas de convention internationale des droits des personnes âgées, des adultes âgés. L'ONU, suite à différents pays de l'Amérique du Sud, est en train d'y travailler, je ne sais pas si un jour ça va déboucher sur ça, mais en tout cas différentes grandes régions continentales ont des textes qui peuvent servir de base de discussion. Sur les Amériques, l'organisation des états américains a posé une charte, en Afrique un protocole de la charte africaine des droits de l'homme permet ça. En Europe on a, au niveau du conseil de l'Europe en 2014, la recommandation 2014-2 - ce n'est qu'une recommandation donc ce n'est pas un texte contraignant - mais à cette recommandation est annexée une liste de bonnes pratiques ou de pratiques inspirantes, comme disent les Québécois, et le nom exact c'est la promotion des droits de l'homme et des personnes âgées et c'est le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe qui la porte.

Je rappelle que le Conseil de l'Europe, c'est l'Europe à 47, pas à 28 moins 1, et c'est un espace de libre-échange autour de la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux. Cette recommandation qui incite à aller vers le haut, un peu comme au niveau de l'Union Européenne par la Méthode Ouverte de Coopération (MOC), si je prends un certain nombre d'exemples donne peut-être des choses qu'on pourrait travailler ensemble. La recommandation rappelle déjà le texte qui fonde l'Europe qui est la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qu'on dit souvent, de façon plus réduite souvent Convention européenne des droits de l'homme.

Pierre-Olivier LEFEBVRE:

Concrètement les choses qui sont promues, de façon extrêmement concrète ?

Jean-Michel CAUDRON :

Dans les choses concrètes, les personnes âgées ont le droit de mener leur vie de façon indépendante, auto-déterminée et autonome. Ça englobe, entre autres, leur lieu de résidence. Un autre point dit que chaque personne doit rester maître de ses propres décisions, et là je fais le corollaire avec l'article 12 de la Convention des droits des personnes handicapées qui dit que chacun doit rester maître de ses décisions. Dans cette recommandation, il est dit que les personnes âgées ont la possibilité d'interagir avec les autres, de participer pleinement à des activités sociales, culturelles, éducatives et formations ainsi que la vie publique et est cité le guide de l'OMS. Il n'est pas dit Villes Amies des Aînés de façon formelle, mais c'est quelque chose qui est intéressant et qui peut inciter. Il est dit que les États membres devraient prendre des mesures pour favoriser la mobilité des personnes âgées d'accès adéquat aux infrastructures.

Les personnes doivent, par des mesures de soutien appropriées, pouvoir disposer d'un logement adapté à leurs besoins actuels et futurs. Peut-être qu'on pourrait parler, au-delà du logement, de tout l'habitat, qui entraîne tout l'environnement des personnes.

De la même façon est dit que les États doivent développer des services aux personnes à travers des allocations diverses et variées. Je ne viendrai pas sur la barrière des 60 ans, en France ; on a, dans d'autres pays, des allocations de soins de longue durée et le terme est sûrement différent que prévention de la perte d'autonomie ou allocation dépendance qui facilite l'accès à la vie de tous les jours.

Bien sûr est redit, dans cette recommandation, que les personnes sont libres d'accepter ou pas un soin et surtout qu'elles puissent circuler librement dans les lieux d'accueil et que, s'il y a des restrictions, elles doivent être légitimes, nécessaires et proportionnées, conformes au Droit International. Ce qui est intéressant et pour finir, c'est que dans ces textes, même si ce sont des recommandations, avec la convention des droits fondamentaux il peut y avoir des recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg sur la charte sociale. Il y a des articles sur les personnes âgées, il peut y avoir des recours collectifs auprès du Comité de suivi de cette charte sociale et, aujourd'hui, on s'aperçoit que la Cour de Justice de Luxembourg augmente de plus en plus au niveau de ses prises de position et que la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne est sûrement aussi un texte sur lequel on peut se baser.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Merci de cet éclairage. On voit qu'il reste un petit peu travail pour que ça devienne finalisé de façon beaucoup plus effective et aussi beaucoup plus concrète et que ça donne du sens aux habitants âgés qui se reconnaissent dans les textes. Et je pense que la démarche qu'on porte ensemble pourra peut-être alimenter cette réflexion. Car je pense que les expérimentations des différents territoires peuvent être, en réalité, des exemples tout à fait pertinents pour dire comment ça se développe concrètement et pas simplement que ça reste des belles intentions. Même si on sait que les textes internationaux ont une vocation généraliste, charge à chacun des États de rentrer après dans le détail, même à chacun des territoires.

On innove, cette année, dans nos rencontres puisque, les autres années, on avait regroupé tous les lauréats du concours Villes Amies des Aînés pour qu'ils puissent présenter leurs projets au cours de l'après-midi. Cette année, on a souhaité leur donner des temps d'échange pour rester dans l'état d'esprit de complémentarité de la démarche Villes Amies des Aînés, c'est-à-dire à la fois de la réflexion et de l'action. C'est aussi une façon de montrer l'importance du travail de terrain, qu'il soit fait par des collectivités directement ou par des acteurs qui se sont engagés sur des territoires vis-à-vis des aînés. Et c'est le cas de Mobil'Aînés, à Bordeaux, et on a souhaité vous donner la parole parce qu'on a trouvé que l'action que vous avez initiée, quelque part, est bien le reflet de comment oser montrer les âgés tels qu'ils sont, et de les montrer avec une forme de plaisir, une forme de lisibilité sur un territoire. Il y a eu un rapport de confiance qui a permis que ça se fasse et que ça fasse au vu de tout le monde. Donc, expliquez-nous votre initiative et vos réalisations, comment ça marche et pourquoi les gens y viennent ?

Christine COCUELLE, Fondatrice Responsable développement projets de Prendre soin du Lien :



P. Forget pour Notre Temps

Tout ce que j'entends dire depuis ce matin me fait dire qu'on est vraiment au cœur de l'action et au cœur du sujet. Je vais vous parler d'une action qui a été mise en place à Bordeaux, depuis deux ans, qui est en fait la Mobil'Aînés. C'est quelque chose qui illustre parfaitement cet âgisme. J'ai entendu beaucoup parler de marche, alliée à la santé, indispensable à la santé, j'ai entendu parler de la possibilité de pouvoir s'asseoir parce que quand on est vieux, il y a deux choses qui nous rebutent de sortir, c'est ou de tomber ou de ne pouvoir s'asseoir. Ce qu'on a imaginé avec la Mobil'Aînés, c'est que des vieux, voire très vieux, peuvent

sortir dans la rue avec un déambulateur. La Mobil'Aînés, c'est une marche en déambulateur à roulettes qui est accompagnée. C'est-à-dire que toutes les personnes marchant avec un déambulateur à roulettes sont accompagnées d'une personne valide, c'est donc une marche en binôme. Cette marche est née, tout simplement, pour répondre à un malaise qui a été exprimé par une dame âgée de 93 ans en déambulateur, par peur du regard des autres, et qui m'a donné cette idée. Je trouvais ça terrible, parce que je ne m'étais pas forcément rendue compte qu'on pouvait avoir peur du regard des autres à 93 ans alors qu'il n'y a pas de honte à être comme elle est alors qu'elle a fait des choses incroyables. Je suis admirative et, du coup, cette marche est née d'une boutade lancée en 2015 : « chiche, on fait une marche, tous en déambulateur sur les quais de Bordeaux ». Elle a pris ça très au sérieux, je me suis donc sentie obligée de le faire et, après avoir pris des contacts, je me suis aperçue que beaucoup d'autres personnes avait cette peur de sortir en déambulateur à roulettes, d'être classées handicapées. Il y a déjà deux éditions qui ont eu lieu à Bordeaux : la première édition a rassemblé 73 binômes en 2016 et, en 2017, 81 binômes de réalisés.

J'ai entendu parler, tout à l'heure, de la participation des EHPAD, et ce type de marche est l'occasion de créer un pont entre l'habitat individuel et l'habitat en établissements médico-sociaux. Et c'est formidable, parce que ces établissements ont l'obligation d'ouvrir l'EHPAD à et vers l'extérieur et c'est une belle possibilité pour eux de le faire.

De ce pari, sont nés aussi des projets très intéressants intergénérationnels. Des enfants des écoles primaires ont travaillé sur le relooking des déambulateurs et ça a été l'objet, justement, d'une action intergénérationnelle intéressante.

L'année dernière, on a demandé aux personnes âgées de se déterminer pour exprimer ce qu'est la mobilité pour eux. Et donc, ces slogans ont été exposés au cours de la semaine de la mobilité qui existe dans toutes les villes de France.

J'entends aussi parler de personnes qui, dans les entreprises, ont besoin d'agir, de se sentir acteurs, etc., nous avons pas mal de personnes, de salariés qui ont participé à la Mobil'Aînés. Ils étaient non seulement partenaires financiers évidemment parce qu'on en avait besoin, mais acteurs parce qu'ils ont eux-mêmes accompagné des personnes âgées. On a eu beaucoup de bénévoles, des services civiques, qui se sont aussi investis. Ça a été vraiment une mobilisation importante de toutes les générations.

La Mobil'Aînés est un événement public d'un genre nouveau qui met vraiment le sujet âgé à l'aise, mais pas seulement, il y a des personnes qui souffrent de sclérose en plaques qui sont bien obligées, mêmes jeunes, d'utiliser un déambulateur avec un changement de regard sur l'utilisation de ce type d'outil de déplacement ; on a parlé tout à l'heure aussi de travailler sur les outils déplacements pour les rendre plus funs, plus amusants, plus beaux.

Ce que je voulais juste vous dire et qui est important pour la Mobil'Aînés, c'est qu'il y a des signes forts qui sont également donnés. Par exemple, sur chaque rollateur, une sonnette est installée et qui montre que le rollateur a autant de place à avoir dans l'espace public qu'un vélo. Ensuite le parapluie orange qui est tenu par des bénévoles qui accompagnent les personnes en déambulateur en signe de respect, mais aussi de protection. On est vraiment dans l'intergénérationnel, les jeunes, les vieux, et nous sommes tous appelés à devenir vieux. L'ambiance est festive, joyeuse, décalée, mais toujours très bienveillante.

Retrouvez la vidéo de Mobil'aînés 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=ceiupxU7-ZI>

Retrouvez la fiche « retour d'expérience » : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/350-pe-mobilaines.pdf>

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Je pense que vous allez peut-être avoir des contacts, à la pause, avec d'autres villes. On va continuer avec Mélanie ARBAUD et un projet à Lyon qui s'appelle « A petits pas dans mon quartier » et qui fait le lien et presque un peu la conclusion de ce qu'on s'est dit ce matin entre ce qu'on pourrait appeler le dedans et le dehors. Et cette idée est de donner des repères qui montrent le potentiel de chacun et qui permet, et de ce fait, d'oser aller plus loin. Expliquez-nous votre initiative et dites-nous votre métier aussi.

Mélanie ARBAUD, Psychomotricienne en résidences autonomie seniors du CCAS de la Ville de Lyon :



P. Forget pour Notre Temps

Je suis psychomotricienne au CCAS de la ville de Lyon, donc le centre communal d'action sociale qui gère, à Lyon, 15 résidences autonomie seniors et 4 EHPAD. Je travaille dans quatre résidences différentes. Il y a 4 autres psychomotriciennes et une ergothérapeute qui travaillent également au CCAS. On travaille une journée par semaine par résidence et on a la chance d'avoir une journée ensemble qui permet de mettre en commun notre créativité pour proposer des projets expérimentaux ou innovants comme celui que je vous présente aujourd'hui.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

UN CADRE PARTICULIER

- Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LYON (CCAS) :
15 résidences autonomie seniors et 4 EHPAD
- 3 psychomotriciennes et 1 ergothérapeute pour 15 résidences,
soit 1 journée par semaine par résidence
- Projet débuté sur la résidence autonomie seniors Chalumeaux,
Lyon 8^{ème} fin 2016
- Projet étendu sur les résidences du 9^{ème} et 6^{ème} arrondissements,
sur l'année 2017
- Perspectives d'évolution : projet à étendre sur les 12 autres
résidences autonomie seniors

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Ce projet s'appelle « A petits pas dans mon quartier » et il a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie, mais aussi de la maintenir et de la développer en ce qui concerne la mobilité des résidents, mais aussi en ce qui concerne leur capacité relationnelle cognitive, et également les accompagner à prendre une place dans leur environnement.

Ce projet est né d'un petit groupe de résidents psychomoteurs où, dans ce groupe, les résidents ont fait part de leur désarroi face à leurs difficultés pour continuer à investir leur quartier, par rapport aux difficultés qu'ils pouvaient exprimer, et les émotions qui vont avec.

On les a mis en parallèle avec toute la potentialité que, nous, nous repérons et l'idée c'était de partir de l'observation qu'on faisait des trajets qu'ils étaient en mesure de réaliser à l'intérieur de

la résidence. Donc de repérer ce qu'ils étaient en capacité de réaliser et de pouvoir le transférer à l'extérieur de la résidence.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

PLAN A PETITS PAS DANS MON QUARTIER



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Le projet est né ainsi et on voulait qu'il soit participatif et qu'il se matérialise. Ce qu'il fait par la création d'un plan. Ce plan, on le voulait sensoriel pour qu'il soit accessible par des personnes malvoyantes, on le voulait évolutif parce qu'un quartier ça peut changer, donc on voulait qu'il y ait possibilité de le faire évoluer sans trop de difficultés. Sur le plan, il y a donc le nom des rues, les espaces verts sont matérialisés, les bancs sont matérialisés, la résidence est matérialisée et les services de proximité.

Sur chaque vignette, on peut voir la photo du service de proximité, ce qui permet au résident de facilement l'identifier, son nom et le nombre de minutes que le résident peut mettre entre la résidence et chaque service de proximité.

Ont été notés des TP, des trajets à pied, qui sont la référence pour eux du déplacement entre l'ascenseur et le restaurant, déplacement qu'ils connaissent. Ainsi, les résidents peuvent se tester à l'intérieur de la résidence pour savoir s'ils pourront effectuer ce trajet et ainsi observer s'ils se sentent les capacités physiques, mais aussi s'ils se sentent sécurisés dans ce déplacement. Ce qui peut leur donner certainement envie de pouvoir le tester à l'extérieur avec plus de sécurité et plus de confiance.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

LE PROJET AUJOURD'HUI

- Questionner autour de l'**autonomie** : définitions personnelles ;
- Impliquer les **commerçants** ;
- Recueillir les **habitudes des résidents** (questionnaires, quizz) ;
- Mise en place de **groupes hétérogènes** (compter le **nombre de pas** résidence -commerces) et confection d'une **échelle de référence** (ascenseur-restaurant) ;
- Réalisation et présentation du **plan du quartier** avec l'échelle et du **plan de poche** ;
- **Suivi nécessaire** par le biais de groupes réguliers (sortie, appréhension de chute, gestion douleur) ;
- **Évaluation régulière du projet** : échange avec les équipes, commerçants et entourages et questionnaires/échanges avec les résidents sur les apports du projet.

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Il nous semblait important de préciser que c'était nécessaire d'accompagner la mise en place du plan, pour qu'il y ait un réel investissement des résidents, mais aussi des équipes. C'est donc pour ça qu'il nous a semblé intéressant de vous parler aussi des différentes étapes. C'est pourquoi il y a eu différentes étapes pour ce projet. La première est que, aujourd'hui, le projet est mis en place en questionnant les résidents, mais aussi les équipes et les professionnels, sur ce qu'est l'autonomie pour chacun. On peut en avoir des définitions différentes et on s'est aperçu que, pour la plupart des résidents, l'autonomie est la capacité de faire seul. L'entourage, les professionnels, par moments, par bonnes intentions, peuvent avoir tendance à faire à la place ou à anticiper certains besoins des résidents. S'interroger ensemble sur cette question de l'autonomie nous paraissait important et, surtout, c'est l'occasion d'entendre la parole du résident pour savoir si c'est un besoin pour lui de conserver ou de retrouver une autonomie en matière de déplacements dans son quartier.

La deuxième étape est d'impliquer les commerçants. On va les voir pour leur parler du projet, pour leur permettre d'identifier les résidents si ça n'était pas le cas.

La troisième étape, c'est de recueillir les habitudes des résidents. On va passer des questionnaires aux résidents sous forme de quizz, sous forme de jeux d'équipe, où l'idée est de pouvoir se rendre compte des services de proximité qu'ils utilisent et ceux qu'ils n'utilisent pas, et la raison pour laquelle ils ne les utilisent pas. Est-ce que c'est trop loin et qu'est-ce que c'est, pour eux, le trop loin. L'idée, aussi, est de rendre plus proches les commerçants, on va essayer de créer du lien entre les commerçants et les résidents. On a toujours plus envie d'aller voir un commerçant qu'on visualise, pour lequel on connaît son nom et avec qui on a plaisir de discuter. Donc l'idée, aussi, de ces temps de jeu, c'est de recueillir comment ils se représentent les distances, c'est-à-dire comment ils évaluent eux-mêmes les distances entre chaque commerce de proximité et la résidence, en nombre de pas, de minutes, pour se rendre compte des représentations qu'ils en ont.

La quatrième étape c'est la mise en place de groupes. On essaie de réunir des résidents qui ont des capacités différentes en matière de déplacements, mais aussi au niveau relationnel et au niveau cognitif. Et ensemble, on va leur proposer de compter le nombre de pas entre la résidence et les différents services de proximité pour l'échelle de référence.

La cinquième étape, c'est la réalisation du plan, sa présentation à un plus grand nombre de résidents et la distribution de plans de poche. Donc on a réalisé des plans de poche pour qu'ils puissent l'avoir constamment avec eux, quand ils sortent, ou quand ils sont à l'intérieur de chez eux, pour le présenter à leurs familles, à leur aide à domicile, pour que eux aussi puissent participer au maintien de l'autonomie.

Pour le point d'après, on voudrait faire un point particulier sur les personnes qui ne sortent plus ou peu. On s'est rendu compte que les raisons qu'ils évoquent sont en lien avec des problématiques d'isolement, des problématiques en lien avec la gestion de leur douleur, l'angoisse de la chute - qui plus fort que la peur de chuter, vraiment de réelles angoisses qui se manifestent dans le corps - et la dernière raison est en lien avec une forte dévalorisation de leurs compétences, de leurs capacités. Il nous semblait donc important de pointer ces difficultés-là. Mais aussi pour proposer un accompagnement adéquat, parce que ça demande du temps pour toucher ces personnes, ça demande un réel accompagnement, notamment psychomoteur.

La dernière étape est une étape d'évaluation. On met en place une évaluation régulière, des temps d'échange auprès des équipes, des commerçants et de l'entourage des résidents quand c'est possible. Et on remet en place les questionnaires à destination des résidents, mais aussi des temps d'échange avec eux parce qu'on s'est rendu compte que les questionnaires n'étaient pas suffisants pour que chacun puisse porter un regard sur l'apport du projet.

TEMOIGNAGES DE RÉSIDENTS

- Résidents connaissant le quartier et sortant :
 - « Le projet m'a permis d'exprimer ce que j'avais remarqué : il manque des bancs et des toilettes dans la rue commerçante » .
 - « Avant j'allais tout le temps de ce côté du quartier, je me suis aperçue que ce n'était pas plus loin ; maintenant je vais des deux côtés » .
- Résident connaissant le quartier et sortant peu ou plus : « Je ne savais pas qu'il y avait une épicerie solidaire dans le quartier, je m'en suis rendu compte en comptant les pas entre les commerces et la résidence » .
- Résidente en hébergement temporaire ne sortant pas et ne connaissant pas le quartier : « Je pensais qu'il fallait 30 min pour aller jusqu'au magasin le plus proche. Le plan indique 3 min. Je pensais que c'était moi qui n'avais pas les capacités, en fait j'estime mal le temps de trajet. Finalement, je peux le faire ! »

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Pour continuer il nous semblait intéressant de vous rapporter des témoignages de résidents qui connaissent le quartier et qui sortent.

« Le projet m'a permis d'exprimer ce que j'avais remarqué, il manque des bancs et des toilettes dans la rue commerçante ». On voit bien qu'avec ce témoignage le projet permet aux résidents de porter un regard sur leur quartier, mais pas seulement, de porter aussi leur parole pour faire part de ce qu'ils observent dans les manques mais aussi les atouts du quartier.

« Avant, j'allais tout le temps de ce côté du quartier, je me suis aperçu que ce n'était pas plus loin d'aller de l'autre côté, maintenant je vais des deux côtés ».

« Je ne savais pas qu'il y avait une épicerie solidaire dans le quartier, je m'en suis rendu compte en comptant les pas entre les commerces et la résidence ». On voit bien que ces deux témoignages nous permettent de nous rendre compte que le projet offre aux résidents d'adopter un nouveau regard sur leur quartier, et ainsi de faire naître de nouvelles envies, de nouvelles habitudes.

Un dernier témoignage d'une résidente qui habite en hébergement temporaire, qui ne sortait pas et qui ne connaissait pas le quartier : « Je pensais qu'il fallait 30 minutes pour aller jusqu'au magasin le plus proche, le plan a dit trois minutes. Je pensais que c'était moi qui n'avais pas les capacités. En fait, je pense que j'estimais mal le temps de trajet et, finalement, je peux le faire ». Ce dernier témoignage montre que ce projet permet de faire évoluer le regard que le résident porte sur lui, dans ses capacités et dans la confiance qu'il a en ses capacités, et de faire naître, du coup, de nouvelles envies et de nouvelles habitudes.

Pour conclure sur l'avenir de ce projet, nous aimerions qu'il se développe sur les autres résidences. Il a été développé sur 3 d'entre elles et on aimerait qu'il se développe sur les 12 autres. Une fois que ce développement sera fait, on aimerait que les plans de poche puissent apparaître dans les livrets d'accueil remis à l'entrée des résidents. On aimerait pouvoir acheter des podomètres pour tous les résidents, pour aussi continuer ce qui a été engagé par les ateliers des marches. On aimerait aussi pouvoir acheter des vélos duo pour que les résidents puissent avoir un périmètre de déplacements plus important et qu'ils puissent investir d'autres quartiers, plus loin. Et nous aimerions également pouvoir créer de nouveaux plans de poche, à destination des habitants des quartiers de la ville de Lyon ; c'est-à-dire qu'on prendrait une échelle de référence cette fois-ci universelle par exemple le calcul du nombre de pas entre la pharmacie et le coiffeur et ainsi chaque habitant des quartiers pourrait prendre cette référence et se rendre compte du nombre de pas entre les différents services de proximité.

Pour terminer, je voulais souligner que ce projet-là n'aurait pas pu ressembler à ce qu'il ressemble

aujourd'hui sans le soutien de la cheffe du service gérontologie du CCAS de la ville de Lyon, Madame MOUAMANGAR et sans les compétences et le soutien de Madame RIVOIRE, adjointe à la ville de Lyon en charge des personnes âgées, et il ne pourrait pas ressembler non plus à ce qu'on souhaiterait pour l'avenir.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/352-pe-petits-pas-quartier.pdf>

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

C'est vraiment un beau projet collectif car je sais que ça a demandé beaucoup d'heures de réflexion, de travail. Et, en même temps, on voit que, quand il y a la volonté de faire changer les choses, c'est possible. Et je suis sûr que, l'année prochaine, Françoise RIVOIRE nous tiendra au courant du nombre de sites qui en bénéficient.

Peut-être aussi que vous allez rencontrer des gens qui veulent vous copier car je pense que le but est que ça se diffuse pour qu'il y ait de plus en plus de gens qui profitent de ce type de bonnes idées. C'est toute l'idée du concours Villes Amies des Aînés, c'est vraiment de faire en sorte que la créativité qui naît dans la proximité puisse ensuite être diffusée. Je crois même qu'il y a du mixage de projets qui peut se faire.

Patrick GOHET :

Il y a une chose dont je voulais parler et que je n'ai pas évoquée, c'est la question des inégalités territoriales. C'est une source importante de discrimination. Très souvent dans les saisines qui nous parviennent, on le vérifie. Il faut vraiment que les pouvoirs publics prennent conscience qu'il y a besoin d'une politique d'égalité de traitement. Ça ne peut pas continuer comme ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, il y a la question de la numérisation. Elle est inévitable, elle apporte énormément de bienfaits, mais il y a des gens qui restent sur le bord du chemin. Aujourd'hui, dans un certain nombre de villes, il y a des gens qui vont à la porte de la sous-préfecture ou de la préfecture et on leur dit : « vous appelez tel numéro ou bien vous allez à tel endroit, on va vous aider à... ». Je vous invite à imaginer que vous avez perdu votre permis de construire et vous faites un essai sur la manière de le récupérer, quand vous aurez trouvé le bon emploi, vous me le direz.

La dernière chose, je voulais rebondir sur ce que vous avez dit à propos des grands textes. Effectivement, il y a un texte important que la France a ratifié, c'est la Convention internationale des droits des personnes handicapées. Chez le Défenseur, on a beaucoup recours à elle pour régler les problèmes concernant les personnes âgées, parce qu'au fond il y a des quantités de choses communes. Simplement, une convention internationale n'est pas une déclaration d'intention, c'est un texte normatif, c'est un texte qui doit d'ailleurs inspirer la législation et la réglementation. Et, dans ce texte-là, il y a la suggestion d'une méthode, vous y avez fait allusion, c'est ce que l'on appelle l'aménagement raisonnable. Alors je n'approfondis pas, simplement on a rendu public, le 13 de ce mois, un guide sur le recours à ce concept d'aménagement raisonnable. On a pris l'exemple de l'emploi, mais ça vaut pour toutes les activités. Si vous voulez en prendre connaissance, c'est un outil précieux et, si vous voulez y recourir, n'hésitez pas à solliciter notre site, vous le trouverez.

Les documents qui vont suivre seront très précieux pour le travail que l'on a engagé afin d'être plus présents sur le terrain de l'avancée en âge, et on organisera (à une échéance dont on conviendra peut-être) une rencontre entre vous et les équipes concernées du Défenseur des droits pour un passage à l'acte beaucoup plus rapide et beaucoup plus efficace.

Marie-Françoise FUCHS, Présidente d'honneur de l'association Old'Up :



P. Forget pour Notre Temps

Je voulais remercier Monsieur Patrick GOHET pour une chose très importante qu'il a soulevée, c'est l'importance de donner la parole aux vieux, et en particulier dans les EHPAD, d'entendre ce qu'ils ont à dire sur ce qu'ils vivent. Cependant, je pense qu'il est toujours très difficile que l'utilisateur soit lui-même le porte-parole. Et je me demande si vous ne pourriez pas appuyer une mesure qui donnerait, à chaque EHPAD, un représentant d'utilisateur qui ne soit pas une des personnes elle-même engagée et essayer que cette personne venant d'une association soit suffisamment âgée et qu'elle recueille la parole des vieux qui sont dedans. Parce qu'il y a des rétorsions, quand on se permet de dire ce que l'on a à dire, qui peuvent être très dangereuses pour l'utilisateur qui est un participant, un hôte de l'endroit. Je crois que c'est très important que, hors les établissements sanitaires, il y ait des représentants d'utilisateurs dans les EHPAD.

Ainur CAMBER-ROUGE, M2 Directeur des établissements et santé, INSEEC Paris :

Je voudrais poser une question au Défenseur des droits. Ne pensez-vous pas que l'État français, par rapport aux lois qui facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap, ne devrait pas les faire appliquer plus et contrôler, ce qui permettrait également aux personnes âgées de pouvoir circuler dans la ville et dans toute la France.

Patrick GOHET :

Alors là, il faut que vous organisiez une autre réunion. Nous avons des textes importants et de qualité, mais on n'est pas toujours au rendez-vous pour leur mise en œuvre. Je pense qu'il y a beaucoup, derrière tout ça, une question de culture et la considération que l'on a pour celles et ceux d'entre nous qui présentent des caractéristiques qui les distinguent des autres.

J'ai été secrétaire général d'Inclusion Europe. Il y a deux Europe. Il y a une Europe dans laquelle on considère que chaque individu, malade, handicapé, âgé, etc., est porteur de talents. Le rôle de la société est de faire en sorte qu'il puisse les découvrir, y recourir, en faire profiter l'ensemble de la cité. En Suède, par exemple, la partie plutôt orientale de l'Allemagne, etc., c'est très lié à l'histoire, dans ces pays-là, on fait de l'accessibilité.

Et d'autres pays, dont le nôtre, sont d'une autre culture, où on considère qu'il y a des gens qui ont, des gens qui peuvent, et il y a des gens qui n'ont pas et des gens qui ne peuvent pas. Il y a un devoir, hier de charité, aujourd'hui de solidarité, des premiers pour les seconds. Là, par exemple, dans la politique du handicap, on a surtout fait des solutions spécifiques.

Je pense que, un des atouts de la construction de l'Europe, c'est de faire se rapprocher ces deux cultures, car il n'y en a pas une qui élimine l'autre, ce sont deux cultures indispensables : à la fois adapter la société, et puis par ailleurs, l'adapter par le recours à la solidarité.

Pour terminer, sur le plan culturel, sur la question par exemple de l'accessibilité, la France est en retard. La loi a plus de 10 ans. Si on parle de l'emploi, par exemple, l'accès des personnes en situation de handicap dans l'emploi, la loi est de 87 et il y a encore 19 % de personnes en situation de handicap qui sont au chômage : plus du double de la part de la population ordinaire.

Donc il est impératif que nous prenions de manière différente en considération ce que l'on apporte

aux personnes qui rencontrent des difficultés, soit parce qu'elles sont âgées, soit parce qu'elles sont handicapées.

Si vous réfléchissez bien chaque fois qu'on apporte la réponse, c'est du mieux-être et du mieux vivre pour tout le monde. L'exemple du bus, quand vous avez un plan incliné pour le bus, en fait ce plan incliné a été conçu pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder, c'est 20 % d'utilisation de la plate-forme. Le reste, ce sont des papas et mamans qui ont une poussette, ce sont des gens qui arrivent du supermarché et qui tirent leur caddie. Un dernier exemple, à l'école, on a fait des efforts, on a adapté les méthodes pédagogiques - d'ailleurs, ça n'a pas toujours été vraiment réussi - pour que les enfants qui avaient des difficultés pour suivre puissent y arriver et on s'est rendu compte que ça servait à tout le monde.

Donc, qu'il s'agisse de l'avancée en âge, qu'il s'agisse du handicap, deux réalités proches, quand on y répond, certes on fait action de solidarité, mais on améliore la vie de tout le monde, c'est un investissement social. Il faut vraiment que l'on ait cette approche culturelle du sujet.



Conférence : « Brouillage des âges ; sens du grand âge



P. Forget pour Notre Temps

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Merci Pierre-Henri d'être présent et de nous débrouiller, puisque le thème de la conférence est « Brouillage des âges ; sens du grand âge », afin de de nous éclairer, de continuer dans cette réflexion sur l'âgisme, d'être en mouvement, et dans ses pieds mais aussi dans sa tête.

Pierre-Henri TAVOILLOT, Maître de conférences en philosophie à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) :

On va faire une petite dissertation de philosophie, je vous propose un sujet : vieillir pour ou contre ? Je ne suis pas persuadé qu'on ait la réponse et puis, surtout, est-ce qu'on a le choix ? Est-ce qu'on peut effectivement espérer d'identifier, à travers une grande querelle philosophique que je voudrais vous raconter un tout petit peu. Simplement pour montrer que la question du vieillissement n'est pas une question forcément récente.

Je rappelle qu'il est une époque, un peu éloignée, où l'espérance de vie était de 663,46 ans, c'est la moyenne de l'espérance de vie si vous prenez les 15 premiers patriarches de la Bible. Mathusalem était le plus fort avec 969 ans, si mes souvenirs sont bons, et après c'est Caïn et ça s'est assez rapidement gâté, mais vous voyez que cette question du vieillissement n'est effectivement pas tout à fait nouvelle.

Mais il faut pointer, peut-être, ce qui apparaît dans nos sociétés contemporaines comme deux paradoxes. Le premier c'est que nous vivons, si on prend un peu de recul historique du point de vue du vieillissement, une période absolument formidable. C'est-à-dire que, d'abord, on vieillit plus longtemps, il y a effectivement plus de vieux, mais on vieillit plus longtemps, de manière infiniment plus confortable que par le passé. Et donc à tous égards, sur les plans des conditions matérielles, ce vieillissement est dans une situation extrêmement favorable. Et en même temps, la grande difficulté c'est que le sens de ce vieillissement nous apparaît comme étant relativement incertain. Je veux dire par-là que, dans les sociétés traditionnelles, elles étaient structurées par le passé, c'était le passé qui donnait la source du sens ; il y avait jadis de grands ancêtres qui nous avaient tout donné, nos lois, nos normes, nos valeurs. Et donc le but de la vie, dans ces sociétés traditionnelles, c'était d'imiter, de répéter ce qui s'est toujours fait, surtout de ne pas innover. Leur slogan était « N'innove pas, imite ». Et dans ces sociétés-là, du coup, on comprend bien que vieillir avait un sens profondément ancré, puisqu'en vieillissant on se rapprochait des ancêtres. Il fallait vieillir, parce que vieillir c'était, d'une certaine façon, se rapprocher de ceux qui avaient la clé du sens. Donc vieillir était formidable, et ceux qui incarnaient le sens dans le temps présent, c'était les vieux.

Alors évidemment, au rebours de cette vision du monde dont nous sommes sortis, les modernes inversent presque le schéma. Leur slogan est « N'imité pas, innove ». Même si la dimension d'innovation peut être contestée. Mais quels sont les âges qui ont du sens dans cette configuration progressiste ? Bien évidemment, c'est la jeunesse, l'enfance, qui incarne dans le présent la source

du sens qu'est l'avenir. Nous sommes des sociétés structurées par l'avenir.

Vous voyez le paradoxe, et c'est très troublant, une vieillesse si on compare au passé infiniment plus confortable, plus favorable, plus durable, mieux accompagnée et, pour autant, une vieillesse qui apparaît comme un non-sens absolu dans une temporalité qui fonctionne à l'avenir. Ça c'est le premier paradoxe.

Mais, immédiatement, il faut faire attention à un deuxième paradoxe. Parce qu'on pourrait avoir, à cet égard, une espèce de nostalgie à l'égard du temps passé en se disant que c'était formidable ces sociétés traditionnelles où les vieux étaient accompagnés parce qu'ils étaient valorisés, on respectait les anciens, etc. Oui, certes, mais attention, il y a un témoignage que je prends chez un ethnologue français fameux qui s'appelle Pierre CLASTRES et qui raconte une petite histoire très révélatrice sur la situation, précisément, des personnes âgées dans les sociétés traditionnelles. C'est une tribu qui revient de la chasse, le chef de la tribu est devant et, à un moment donné s'inquiète un peu de ne plus voir sa vieille mère derrière la tribu. Elle commence à se faire vieille cette maman et probablement que, à un moment donné ou un autre, quelqu'un dira qu'elle ne peut plus marcher. Et tout le monde comprendra ce que ça veut dire si elle ne peut plus marcher : ça veut dire qu'on désignera un jeune homme chargé avec un tomawak de lui fracasser la tête. Personne ne fait ça avec beaucoup de plaisir mais il faut bien concevoir qu'une personne âgée, dans une société nomade, c'est évidemment impensable, donc, à un moment donné, on respecte beaucoup les vieux, mais la personne âgée, on la tue. Heureusement ce jour-là, raconte-t-il, la vieille mère s'était laissée distancer au fond de la tribu et un puma qui passait par là lui a sauté dessus et l'a dévorée. Tout le monde a été très soulagé parce que ça évitait de faire le sale boulot et bien sûr on a reconnu, dans ce puma, la trace de grands ancêtres qui avaient permis d'économiser cette douloureuse action.

Ceci dit pour aussi pondérer notre supposée détestation de l'âge. Certes, vieillir ne semble avoir aucun sens dans le monde contemporain organisé par l'avenir et pourtant, regardez le nombre d'intelligences que cette question réunit aujourd'hui, le nombre d'initiatives ! Jamais, dans aucune société humaine connue, on a autant réfléchi collectivement à l'accompagnement de la vieillesse et faire en sorte, collectivement, de favoriser les conditions de vie, jamais ! Donc, avant de dire que nous sommes dans une société qui déteste les vieux, soyons attentifs aux fait peut-être qu'on déteste l'âge mais on voit quelque chose dans les personnes âgées qui est très important, ils sont âgés, elles sont âgées, certes, mais ce sont des personnes. Nos sociétés détestent sans doute les vieux mais adorent les personnes, ça s'appelle les sociétés démocratiques.

Vous voyez l'ambivalence. Il faut éviter les visions trop caricaturales. Notre époque n'est pas une époque intégralement jeuniste. Elle est effectivement favorable aux jeunes mais aussi très attentive à l'accompagnement de cet ultime âge de la vie parce que notre époque valorise le développement durable de la personne. Faire en sorte que ces vieux durent le plus longtemps possible dans des conditions les plus favorables.

Ce qui est troublant parce que vous voyez qu'on est dans une situation de très grande ambivalence sur le plan philosophique, sur le plan du sens de la vieillesse. Et c'est là où il faut prendre un tout petit peu de recul en essayant de mobiliser les ressources finalement, les ressources de la philosophie par exemple, sur la question de la vieillesse parce que, en effet, ce débat n'est pas nouveau. Je voudrais vous raconter cette querelle très spectaculaire parce que, vieillir pour ou contre comme je le disais au début, elle est presque contemporaine de la naissance de la philosophie. Projetons-nous au VI^{ème} siècle avant J.-C., nous sommes à Athènes, et il y a un vieux sage qui s'appelle Solon, qui est d'ailleurs un des inventeurs de la démocratie, ce n'est pas pour rien, et ce sage écrit une phrase qui va avoir une influence philosophique tout à fait considérable. Cette phrase, je vous la cite et je vous raconte ensuite le contexte : « En vieillissant, je continue d'apprendre ». Cette phrase va avoir une postérité incroyable puisque, je crois, à peu près tous les philosophes, Kant, Montaigne, Sénèque, Platon, Nietzsche, Schopenhauer vont l'utiliser et vont la discuter. Mais cette

phrase s'intègre dans un contexte. C'est une réponse de Solon à un poète qui habite de l'autre côté de la mer Égée en Ionie. Ce poète, pas très connu aujourd'hui, s'appelle Mimnerme de Colophon est un poète Ionien et élégiaque. Il avait rédigé un magnifique poème en se basant sur le mythe de la déesse Aurore, une déesse magnifique quoi que secondaire qui a eu le malheur, un jour, de tomber amoureuse d'un humain - d'ailleurs, c'est très intéressant, c'est comme si l'aurore tombait amoureuse du crépuscule. Elle tombe amoureuse d'un humain qui s'appelle Tithon et voit assez vite le problème que ça va poser pour leur relation : elle est immortelle, l'humain, par définition, est mortel. D'où le fait que Aurore décide d'aller voir Zeus et de demander pour Tithon, l'immortalité. A sa grande surprise, quoi qu'avec un petit sourire, « aucun problème, Aurore je t'accorde très volontiers ce vœu et Tithon sera immortel. Formidable, elle rentre à la maison mais, rapidement, elle voit le problème. A l'échelle du temps divin, elle voit que, petit à petit, Tithon, certes immortel, commence malgré tout à devenir impropre à l'usage, en tout cas l'usage qu'elle comptait en faire au quotidien. Eh oui, Tithon vieillit, et elle a oublié de demander le complément indispensable de l'immortalité, à savoir l'éternelle jeunesse. Ce qui fait que, petit à petit, Tithon vieillit se dessèche, se décrépît, une version du mythe dit même qu'il finit comme plante aromatique. Au bout du compte, il devient totalement sec, il ne sent plus que très bon et on peut l'utiliser dans la soupe mais très loin de l'usage que Aurore voulait en faire. Face à ce mythe, il conclut son poème, de mémoire, « Plus terrible que la mort, l'abominable vieillesse, plus terrible que la mort puissé-je, sans la connaître, mourir à temps ». Autrement dit Mimnerme de Colophon est un jeuniste, c'est pas nouveau, il dit la vieillesse est un naufrage - je rappelle que quand De Gaulle avait formulé ça, ce n'était pas en général, la vieillesse est un naufrage était à propos de Pétain, pas tous - la vieillesse est un naufrage dit Mimnerme de Colophon, mais je veux autant que possible l'éviter. Solon reçoit, quelques temps après - Internet n'existait pas - ce poème et dit « mais je suis pas du tout d'accord ». A l'époque, Solon à 80 ans, se dit je suis en bonne forme mais, non seulement je suis en bonne forme mais je pense que je peux encore servir ma cité par des réflexions sur des lois, et le meilleur signe que la vieillesse n'est pas un naufrage, c'est que, quand je mourrai, et je le dis sans aucun narcissisme, je pense qu'on me pleurera, les gens en seront tristes, ce qui prouve que la vieillesse n'est pas un naufrage absolu puisqu'on perd quelque chose, quelqu'un. Et donc, il propose de changer la fin du poème et le modifie en disant non pas « La vieillesse est plus abominable que la mort » mais « En vieillissant, je continue d'apprendre ».

Cette querelle entre Mimnerme de Colophon et Solon va être jouée et rejouée pendant toute l'histoire de la philosophie. Je voudrais simplement vous présenter les arguments pour ou contre qui sont, en fait, très simples et très puissants.

Du côté des contre la vieillesse, le plus spectaculaire qui reprend la thèse de Mimnerme de Colophon, c'est Aristote. Il a une conception très biologique de la vie intérieure, il dit la vie « bios » en grec, est comme un arc « bios » en grec ; c'est un jeu de mots. Donc il y a un commencement, un apogée et une fin. Et d'ailleurs, il identifie très clairement le milieu de la vie, le sommet de l'existence : il y a 35 ans pour le corps et 49 ans environ pour l'esprit. C'était l'idée, comme disait Romain Gary, qu'au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable. Il en a d'ailleurs tiré pour lui-même les conséquences dramatiquement, la vie est un arc et il y a un moment où ça décline et de toute façon on ne peut pas aimer la vieillesse. Certes, il nous arrive, dit Aristote, d'admirer de beaux, d'énergiques, de vigoureux vieillards, mais, dit-il, ce qu'on admire, c'est la vigueur, l'énergie et la beauté qu'ils ont en dépit de la vieillesse, qu'ils gardent en dépit de la vieillesse, mais la vieillesse, on ne l'admire jamais. Donc, la vieillesse, je vote contre.

Face à lui, une autre thèse qui est défendue, d'abord par Platon, son maître, mais plus tardivement par Cicéron dans un texte magnifique que vous connaissez sans doute et qui s'appelle « de senectute », « de la vieillesse ». Et Cicéron raconte dans ce texte que, en fait, la vieillesse est au contraire une libération. Le vieillard fait plus, parce qu'il fait mieux. D'une certaine façon il est

libéré des pulsions, des illusions aussi de la jeunesse et donc il est plus efficace. Une sorte de vieillesse un peu aristocratique, le vieux sage. Il y a une image qu'on retrouvera plus tard chez les néoplatoniciens, chez Plotin, qui est très belle et qui dit « Le sage est celui qui sculpte sa propre statue ». Très belle image, il ne faut pas mal la comprendre, il ne s'agit pas de faire du body-building constamment pour rester en forme ce n'est pas du tout le sens. Pour les Grecs, la sculpture est un art qui enlève, par rapport à la peinture qui est un art qui ajoute. Si vous avez un bloc de marbre, la forme est déjà là, il faut la faire apparaître en éliminant le superflu, et donc il faut purifier, épurer. Et on ne peut donc pas le faire jeune, parce que, quand on est jeune, il y a le bloc de marbre, il faut faire apparaître la forme, il faut du temps. D'où le fait que la sagesse est identifiée à la vieillesse, le sage est celui qui sculpte sa propre statue et donc il est forcément vieux.

Foutaise dira Nietzsche, troisième argument, mais de nouveau contre. Qui dit quoi ? Le vieux est forcément un sage ou le sage est forcément un vieux ? En effet, on pourrait le croire dit Nietzsche. Le sage, le vieux est calme, est serein, il est recueilli, il est un peu ascète. Mais quoi, dit Nietzsche, s'il est recueilli c'est qu'il est égoïste, s'il est serein c'est qu'il est fatigué, s'il est ascète c'est qu'il est impuissant. Et il transforme en vertus ses vices, et c'est terrible parce qu'il en convainc, il cherche à en convaincre tous les autres. Et notamment les jeunes, il leur dit non, ne sortez pas, n'allez pas courir les filles ou les garçons, soyez recueillis, soyez sages, soyez impuissants. Hypocrisie de la vieillesse, hypocrisie de la sagesse et même, dit Nietzsche, la vieillesse a inventé la sagesse pour dominer les jeunes. La vieillesse a inventé la philosophie et c'est le signe que c'est une maladie pour contaminer tous les jeunes et les convaincre que leur modèle de vie doit être celui des vieux. Donc vieillir contre, vivre pour et détruisons la philosophie.

Comment s'en sortir ? Eh bien, quatrième argument avec Rousseau. Il dit oui, peut-être, peut-être que vieillir n'est pas formidable, peut-être que, effectivement, on se trompe mais, après tout, on peut être lucide sur son déclin en estimant qu'il y a encore des choses à faire. Et, dans « Les rêveries du promeneur solitaire » qui est un magnifique texte sur la vieillesse, peut-être un des plus beaux, Rousseau qui n'a cessé de parler de lui au cours de toute son œuvre, remet encore une couche mais, cette fois-ci, il sait qu'il ne doit pas tricher. Alors qu'il a souvent triché par le passé : « Les confessions », etc. Là, c'est son dernier livre, il le sait et il réutilise, dans ce dernier livre, la phrase Solon : il dit « je ne suis pas sûr d'être capable, comme Solon le proposait, de continuer d'apprendre en vieillissant, mais en tout cas je peux devenir plus lucide sur moi, creuser mon existence, tout n'est pas fini, tout n'est pas fichu, même si tout n'est plus possible ». Et c'est à cette tâche d'exploration de soi que, dit Rousseau, je vais consacrer le reste de mes jours, il y en aura peu, ce seront « Les rêveries du promeneur solitaire ».

Cette belle querelle, on pourrait se demander qui a raison ? Est-ce que c'est plutôt Aristote ? Est-ce que c'est plutôt Cicéron ? Est-ce que c'est Nietzsche ? Ou est-ce que c'est Rousseau ? Pour ou contre ? Sans faire de la politique contemporaine, je dirais pour et contre en même temps. Pourquoi ? Parce qu'il est très probable - et c'est ça l'intérêt des querelles philosophiques, parce qu'on peut se désespérer du fait qu'elles n'ont jamais de fin, et c'est ça le point essentiel - il est très probable que, dans notre vieillesse, nous allons adopter successivement toutes ces dimensions, tous ces arguments. A un moment donné, la vieillesse nous apparaîtra comme une sorte de chose abominable et on va la rejeter comme Aristote. Et a un moment donné, on va peut-être l'accueillir, dans une espèce d'esthétique automnale qui a son charme aussi. A d'autres moments on va essayer de négocier avec cette vieillesse, à d'autres moments on va essayer de se réconcilier avec cette vieillesse. D'une certaine façon ces quatre arguments ne sont pas des arguments qui s'opposent, ce sont des arguments qui se suivent, qui expliquent une manière et une philosophie de vivre sa vieillesse, depuis le début jusqu'à potentiellement sa fin.

Alors est-ce que c'est le dernier mot sur cette vieillesse qui permet de la vivre au mieux ? Peut-être pas totalement parce que, même si cette querelle est ancienne, il y a quand même des choses

nouvelles. D'une certaine façon, pour comprendre le présent, pour comprendre effectivement l'adaptation de la ville au vieillissement de la population et comment on sensibilise l'accessibilité, il y a aussi la prise en compte d'un certain nombre de conditions nouvelles dont la principale serait la pluralisation des figures de la vieillesse. On est très embêté aujourd'hui quand on veut parler de vieillesse, d'ailleurs on ne sait pas quel mot utiliser, le mot le plus noble c'est « Aînés » qui rejoint quelque chose d'ancien, on avait utilisé « seniors » et puis « vieux », c'est un peu dur. A quel âge ça commence ? C'est sans doute ce qui a changé, d'ailleurs, à quel âge est-on vieux ? Lorsque les Français sont interrogés par sondage répondent 75,4 ans. Mais ce que ne voient pas les sondages et que les Français ajoutent immédiatement après, ce n'est pas une question d'âge, ce que répondra tout le monde. Si ce n'est pas une question d'âge, c'est une question de quoi ? Probablement c'est une question plutôt existentielle, ça fait partie de ce qu'on appelle effectivement le brouillage des âges. C'est-à-dire les marqueurs habituels qui distinguaient les âges de la vie qui étaient très sûrs, très fermes dans les sociétés traditionnelles, et même dans les sociétés modernes, la police des âges, la politique des âges, qui disaient à 18 ans on est adulte. Qui dira aujourd'hui à 18 ans on est adulte ? Personne. La première expérience sexuelle, c'est 17,4 ans, très stable, ça n'évolue pas contrairement à ce qu'on peut penser, mais ce n'est pas l'expérience du passage à l'âge adulte, c'est une expérience de la jeunesse. Pareil pour devenir adulte. A quel moment on devient adulte ? Et qu'est-ce qu'un adulte ? Quand on interroge les gens, ce n'est pas un moment de l'existence, c'est une expérience. La réponse la plus fréquente, c'est la naissance du premier enfant. Mais ce qui ne veut pas dire que tous les parents sont adultes et que tous les adultes sont parents. Mais c'est en tout cas une expérience, que ce soit la naissance du premier enfant, le premier salaire, la première expérience personnelle, un grand voyage ou un séjour très long à l'étranger, ou quelque chose d'extrêmement douloureux, un deuil, en tout cas c'est une expérience qui change le regard sur le monde. Il en va peut-être un peu de même pour l'entrée dans la vieillesse. Quand on interroge aujourd'hui à quel âge, la réponse la plus souvent mentionnée c'est le jour où on m'a donné sa place dans le bus et pas pour une question de galanterie pour les femmes. On voit que ce n'est pas une question d'âge, c'est d'abord le regard des autres qui nous fait prendre conscience d'une vieillesse dont on n'est jamais totalement convaincu au fond. Comme de l'âge adulte. C'est quelque chose qui est très troublant. C'est notre sentiment personnel, c'est toujours un sentiment très enfantin : je me suis présenté, philosophe, professeur à la Sorbonne et tout ça, vous dites, c'est un adulte. Je fais illusion, c'est le syndrome de l'imposteur. J'arrive à vous convaincre un tout petit peu que je suis un adulte mais, au fond de moi, je sais tout ce qui me manque. Si je peux vous en faire le témoignage ici comme dans les procès de Moscou, c'est que je sais que vous pensez à peu près la même chose. On joue à l'adulte plus qu'on ne se sent vraiment adulte. Pour la vieillesse, c'est un peu pareil. Le regard des autres est un regard qui nous donne à penser que nous sommes adultes, mais en vérité on se sent toujours très enfants, très incertains. La vieillesse, c'est peut-être le premier jour du reste de notre vie, comme on disait jadis, cette phrase magnifique : « le premier jour du reste de notre vie ». C'est-à-dire le moment où on a passé notre vie à grandir, et à un moment on s'aperçoit qu'on ne grandit plus, mais qu'on s'élargit. Eh bien le corps fonctionne comme ça, mais on pourrait très bien penser que l'esprit fonctionne comme ça. Arrêter de grandir, c'est-à-dire arrêter de miser sur la performance, sur l'efficacité, et puis se dire qu'il y a une autre manière de regarder le monde qui est une manière beaucoup plus ouverte et beaucoup plus, disons, élargie sur les autres. Donc cette vieillesse, elle a du sens, c'est une étape et je terminerai sur cette phrase, sur cette idée, de cette vieillesse qui s'intègre dans les brouillages des âges : on dit souvent que, bien vieillir, c'est rester jeune et rester en bonne santé. C'est souvent la définition du bien vieillir. Je suis très peu convaincu par cette définition parce que si c'est ça on est voué à se rendre malheureux. Rester jeune, ce n'est juste pas possible. Quoi qu'en disent les promesses des transhumanistes, il y a un moment donné de toute façon, même si la vieillesse est beaucoup plus durable, beaucoup

plus confortable, au bout du compte, elle nous rattrape. Donc on ne peut pas rester jeune. Est-ce souhaitable, d'ailleurs ? Et puis, rester en bonne santé, là aussi on peut espérer qu'on le reste le plus longtemps possible, et aujourd'hui on est dans des contextes où ces espoirs sont permis mais, malgré tout, cet âge est l'âge des petits pépins de santé ou des gros pépins de santé. Donc, si on définit le bien vieillir par le rester jeune, rester en bonne santé, on va être malheureux. Mais si on dit : bien vieillir, c'est rester adulte et rester en lien, alors là, ça change tout. Rester adulte, cet âge qu'on ne connaît pas, qu'on n'arrive pas à identifier, qu'on a oublié, on parle des jeunes, on parle des vieux, où sont les adultes ? Qui sont les adultes ? Parce que l'objectif d'une vieillesse réussie, c'est précisément de rester adulte. C'est-à-dire de rester dans l'autonomie, dans la maîtrise de son destin. Et l'autre objectif, c'est de rester en lien. On peut être en bonne santé, mais si on est tout seul, ce n'est pas très intéressant. Alors que, quand on est un peu malade ou très malade, mais entouré, c'est mieux. Choisissez votre camp : la bonne santé tout seul ou la maladie avec d'autres ? Ça se réfléchit, ça se réfléchit ! Voilà, j'avais dit « Vieillir, pour ou contre ? », je dis maintenant « Bien vieillir, quelle forme ? », choisissez votre camp, camarade !



Entretien avec Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé



P. Forget pour Notre Temps

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame BUZYN, Ministre des solidarités de la santé. Merci au nom du réseau et du président de ce réseau, François REBSAMEN, de nous consacrer ce temps et de nous accueillir dans vos locaux. C'est toujours important ce rendez-vous annuel qui permet de réunir les territoires dans un lieu qui est symbolique par rapport au débat que nous avons. On a choisi, avec Marie-Ève GUALBERT, de vous poser quelques questions qui sont dans le débat d'aujourd'hui.

La première question c'est : vous avez déclaré vouloir développer la médecine ambulatoire et c'est vrai que c'est important pour la qualité des soins, pour faire en sorte qu'il y ait un confort envers les malades et, en même temps, il y a souvent des soucis entre aller ou revenir de l'hôpital et la sortie d'hospitalisation. Et on s'aperçoit que, quand on prend de l'âge, avoir un parcours qui ne soit pas que coordonné au niveau médical, mais aussi au niveau des déplacements, et c'est l'enjeu de notre journée, c'est important. Et donc, on souhaitait avoir le regard de comment la mise en œuvre allait se faire pour permettre que ça soit une véritable qualité, un véritable plus ?

Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé :

Vous abordez un sujet majeur, totalement majeur, pour notre société. C'est un sujet de cohésion sociale, un sujet d'équité et de solidarité, c'est un sujet qui nous touche tous, puisque nous serons tous amenés, évidemment, ça a été dit, à vieillir, et pas toujours en bonne santé. Et donc, cette question de la capacité à être inclusif et accompagnant est primordiale.

La question posée sur l'ambulatoire, quelque part, et la capacité qu'on a à délivrer des soins de qualité en ambulatoire, elle est aussi majeure pour les personnes âgées. Parce que l'on sait à quel point l'hospitalisation peut parfois favoriser des décompensations, des pertes de repères et, donc, il est impératif, plus que pour quiconque, de favoriser l'ambulatoire et l'accompagnement à domicile des personnes âgées dans leurs soins, dans leur maladie. Pour cela, il y a évidemment le développement de l'hospitalisation à domicile qui permet d'apporter à peu près les mêmes services qu'à l'hôpital au domicile des personnes, avec le même degré de qualité et de sécurité, et nous devons le développer. Il y a la question de la mobilité des personnes âgées et c'est une question qui était posée au sein des Assises de la mobilité qui viennent de se terminer et qui étaient menées par Elisabeth BORNE. On se dit comment allons-nous favoriser la mobilité inclusive ? Les personnes âgées sont souvent dans des zones rurales pour beaucoup, avec des très grosses difficultés d'accéder aux soins notamment, aux établissements. Et donc, c'est toute la question de la mobilité solidaire et de la capacité d'accompagner les gens vers des établissements, sans que ce ne soit toujours et systématiquement du transport sanitaire, en fait, parce qu'on connaît le coût et la complexité du transport sanitaire. Mais c'est un défi pour l'avenir, et c'est un défi que la Ministre des transports a complètement en tête dans ces Assises de la mobilité.

Enfin, nous développons la télé-médecine, la télé-expertise et celle-ci doit rentrer dans le droit

commun. A partir de 2018, on a décidé d'arrêter les expérimentations de télé-médecine pour qu'elle se développe enfin au point relais attendu en France et, évidemment, cela permettra d'aborder des points qui permettent aux personnes âgées de rencontrer un professionnel de santé et d'avoir accès à une expertise de qualité sans forcément avoir à se déplacer. Mais c'est vrai pour les personnes âgées comme pour tous les citoyens qui sont en zone de désertification médicale. Ces trois vecteurs convergent pour dire que l'objectif est clairement de favoriser le maintien à domicile et que les villes ont leur rôle à jouer, notamment par les Assises de la mobilité et que le Ministère de la santé, lui, a son rôle à jouer pour rapprocher les services de santé du citoyen par la télé-médecine, la télé-consultation, la télé-expertise, ou par l'hospitalisation à domicile. Nous nous engageons donc, aujourd'hui complètement dans cette démarche « accompagnant ». Beaucoup de pays ont réussi ce que nous n'avons pas réussi à faire dans le champ ambulatoire. Nous sommes très loin des chiffres des pays du Nord. En Suède, aujourd'hui, 70 % de la chirurgie, et même plus, se fait complètement en ambulatoire. Et il ne faut pas croire que c'est un risque pour la personne âgée que de rentrer très tôt chez elle, au contraire, ça évite des décompensations, ça évite des maladies nosocomiales et, aujourd'hui, toutes les études montrent que ce qu'on appelle la Réhabilitation Accélérée après Chirurgie (RAC) favorise une reprise d'autonomie beaucoup plus rapidement qu'une hospitalisation prolongée. Donc, je crois que ce sera au bénéfice des personnes âgées.

Marie-Eve GUALBERT, Rédactrice en chef adjointe, Notre Temps :

Je continue sur le thème de la santé, vous venez d'en parler et nous l'avons évoqué ce matin au cours d'un débat sur l'âgisme, c'est la question des inégalités territoriales.

En matière de santé, il y a un sujet qui préoccupe beaucoup les seniors c'est celui des déserts médicaux et de l'accès aux soins. Alors, vous vous êtes prononcée, je crois, très favorable au développement des maisons de santé pluridisciplinaires. Vous venez de parler des télé-médecines. Quels moyens allez-vous déployer pour mettre tout cela en œuvre concrètement ?

J'ai un deuxième volet à ma question qui est celui de la formation des médecins aux pathologies du grand âge. Est-ce que vous pensez que les médecins généralistes notamment sont suffisamment formés ?

Agnès BUZYN :

Deux questions extrêmement importantes. D'abord sur les déserts médicaux. Ça concerne des zones rurales, ça concerne des zones urbaines, ça concerne des zones périurbaines, je crois qu'il n'y a plus un seul territoire, aujourd'hui en France, qui ne soit pas concerné par ce sentiment d'avoir des difficultés à accéder aux soins, des délais d'attente, qui sont incompatibles, en fait, avec un sentiment de sécurité. Maintenant, ce sujet de l'accès aux soins émerge comme interrogation ou souci numéro deux des Français après l'accès à l'emploi, c'est une enquête qui est sortie dans le Figaro et nous avons une autre enquête interne qui démontre la même chose. Donc l'accès aux soins est devenu une priorité, même avant la sécurité, c'est complètement entré dans le débat public. Nous avons donc lancé un plan en octobre parce que, dès que je suis arrivée au ministère, j'ai considéré que c'était la priorité numéro un et que les dispositifs qui avaient été mis en place jusqu'à présent n'avaient pas porté suffisamment leurs fruits. Alors, on a deux constats et un effet ciseau absolument dramatique avec lequel il va falloir faire pendant quelques années.

Le premier fait, c'est que la démographie médicale va baisser jusqu'en 2025, avant de ré-augmenter, parce que le numerus clausus pour entrer en études de médecine a été ré-ouvert trop tardivement et, comme il faut entre 10 et 15 ans pour former un médecin qui s'installe, et bien on pâtit quelque part d'une mauvaise anticipation. Avec, en plus, des médecins qui ont changé leurs pratiques, qui

veulent une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale. Donc, en pratique, une baisse de la démographie qu'on va avoir à gérer pendant une dizaine d'années.

Deuxième effet ciseau, des maladies chroniques et des populations âgées qui augmentent, tant mieux, et qui probablement n'ont pas non plus été suffisamment anticipées en termes de besoins de santé. Tout ne nécessite pas forcément plus de médecins, il y a beaucoup de suivis de maladies chroniques qui peuvent tout à fait être, en partie, déléguées, partagées avec pas mal de professionnels de santé. Comme nous ne pourrions pas installer un médecin dans chaque commune - il y a 32 000 communes en France, nous n'allons pas, tout d'un coup, faire venir 20 000 médecins en France pour être présents dans toutes les communes - il faut qu'on pense différemment l'organisation. Donc, ce plan a trois aspects, je vous les livre très grossièrement.

Le premier, c'est qu'on ne pense plus installation du médecin, mais on pense disponibilité du temps médical dans un territoire sous-doté. C'est-à-dire qu'on va projeter du temps de soignant, du temps de médecin, d'un hôpital local vers un territoire sous-doté, où des médecins libéraux vont accorder du temps dans une maison de santé pour les professionnels où il manque un ophtalmo, où il manque un dermatologue. Et l'idée, c'est vraiment qu'il y ait des organisations territoriales qui donnent du temps médical dans tout le territoire. Dans cette partie-là, il y a des temps d'assistant partagé entre la ville et l'hôpital, il y a la capacité qu'ont les médecins à la retraite de cumuler emploi et retraite de façon beaucoup plus facile et de poursuivre leur activité pendant cinq ans supplémentaires, etc. Beaucoup de dispositifs très techniques que je ne vais évidemment pas vous asséner.

Ensuite, la deuxième philosophie, c'est la télé-médecine, la télé-consultation parce que, en réalité, ça répond quand même à beaucoup de problèmes. Pas tout. Tout ne peut pas être traité sans qu'on examine un malade. On peut prendre une photo d'un grain de beauté, on peut prendre la photo d'un ECG et le partager avec un cardiologue dans un hôpital voisin, ou un dermatologue. Par contre, quand quelqu'un a mal au ventre, il faut l'examiner. Donc, on voit bien que la télé-médecine va répondre à quelques sujets, pas à la totalité des sujets.

Enfin, l'idée est de partager la tâche. Il faut que les médecins apprennent à travailler en coopération avec les autres professionnels de santé. C'est merveilleusement développé dans les centres de santé, dans les maisons de santé pour les professionnels, mais il y a encore beaucoup d'exercices isolés. Il faut créer des réseaux avec les infirmières, les kinés, les pharmaciens, de façon à s'organiser autour d'un parcours de soins, notamment dans les maladies chroniques, ce qui va permettre à la personne âgée, mais pas que âgée d'ailleurs, de se sentir accompagnée, suivie correctement, examinée sans forcément avoir toujours recours à un médecin dès qu'une angoisse surgit ou une complication surgit. Et donc, ça c'est vraiment de l'organisation territoriale que nous mettons en place grâce à des dispositifs innovants, et notamment grâce au développement des maisons de santé pour les professionnels, mais ça peut aussi se faire en réseau.

Voilà la philosophie du plan. Ça va nécessiter beaucoup de travail entre les élus, les professionnels de santé et des ARS pour que, progressivement, les territoires s'équipent en termes de soignants. Deuxième question posée c'est celle, évidemment, de la formation des médecins. Vous avez raison, la formation des médecins, aujourd'hui, pêche sur deux plans. Elle est très peu transversale, elle est très disciplinaire et, donc, la gériatrie n'a pas suffisamment été enseignée. Il est important aujourd'hui de favoriser des passerelles entre la médecine générale et la médecine gériatrique, parce qu'on va manquer de gériatres dans notre société. Et puis, il faut qu'on mette l'accent aussi sur la prévention. J'adhère tout à fait aux propos de Monsieur TAVOILLOT sur le bien vieillir. Ça n'est pas forcément vieillir sans maladie, mais si on peut reculer l'arrivée des maladies, c'est quand même pas mal. Donc la prévention, c'est quand même être en bonne santé le plus longtemps possible. C'est un enjeu majeur de la société, la médecine n'a pas, aujourd'hui, suffisamment développé les aspects de prévention par le corps médical. Les villes jouent un rôle majeur dans les préventions, mais je souhaite aujourd'hui que les professionnels de santé s'emparent du sujet, parce que, quand un

professionnel de santé donne un conseil de prévention à un malade ou à un citoyen, il est mieux entendu que lorsque c'est le Ministère de la santé qui le donne ou même une mairie très bien intentionnée.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Vous parlez prévention et le travail qui est fait, justement, par les territoires Villes Amies des Aînés, rentre dans cette dynamique autour de l'environnement social et l'environnement bâti et, on voit bien que, aujourd'hui, les huit thématiques qui ont été proposées par l'OMS pour ce programme répondent dans une globalité, je dirais, pour vivre son âge sur un territoire auquel on est attaché. En même temps, ça demande un investissement, une coordination, un travail de fond que fait aujourd'hui le réseau, et la question c'est : comment l'État peut prendre sa part, prendre sa contribution pour développer cette mise en œuvre ? Aujourd'hui, il y a 105 membres dans le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, c'est bien et, en même temps, c'est peu. Et, pour que ça continue de travailler dans le bon sens, comment l'État peut soutenir cette initiative ?

Agnès BUZYN :

Vous avez raison, c'est très bien et c'est trop peu. Je pense que toutes les villes devraient, d'une façon ou d'une autre, montrer leur engagement à organiser un cadre de vie inclusif et accompagner ce vieillissement de la population. C'est donc un sujet majeur dans, notamment, la stratégie nationale de santé que je porte où l'axe prévention de la perte d'autonomie est un sujet. Je vais avoir besoin de travailler en interministériel avec le Ministère de la cohésion des territoires, avec le Ministère du logement, avec le Ministère des transports, pour que toutes les villes s'emparent de cette thématique de la prévention de la perte d'autonomie comme une nécessité, comme une obligation. C'est le travail interministériel que je conduis aujourd'hui avec mes collègues puisque, dans le cas de la stratégie nationale de santé, on a donc décliné cette stratégie dans un programme de santé publique où cet axe de prévention de la perte d'autonomie est pour moi un axe prioritaire. J'ai un travail en cours, un plan sera annoncé dans le courant du printemps, et il faut savoir que tous les sujets de prévention, qui nécessitent impérativement un travail interministériel, pourront être portés par un comité interministériel à la santé présidé par le Premier Ministre. C'est pour vous dire l'engagement que nous mettons aujourd'hui dans les aspects de prévention, et notamment de villes inclusives que vous portez évidemment.

Marie-Eve GUALBERT :

Les retraités français cherchent en général à apercevoir la place qui leur est reconnue dans la politique et dans le discours de nos élus. Comment leur donner confiance ? On a beaucoup parlé de l'augmentation de la CSG, à l'automne, beaucoup de retraités se sentent lésés par ce 1,7. Comment établir un lien de confiance qui reconnaît la place et le rôle des âgés dans la société tout en maintenant cette volonté de solidarité nationale ?

Agnès BUZYN :

Vous m'obligez à aller sur le débat évidemment financier. La loi de financement de la sécurité sociale vient d'être adoptée, on a vraiment beaucoup travaillé cette question du pouvoir d'achat des retraités. Je rappelle que l'ensemble des mesures doit être regardé dans la globalité. L'augmentation de la CSG concerne tout le monde, y compris les retraités. Mais les retraités vont gagner, comme tout

le monde, la fin de la taxe d'habitation. Donc, jusqu'à 2.500 € de retraite par mois et par personne, les retraités seront gagnants sur l'ensemble des mesures, tous les calculs ont été faits. Seules les personnes qui auront des retraites au-delà de 2.500 € par mois et par personne vont être impactées de 1,7 de CSG sans le retour sur la taxe d'habitation. Ça représente quand même deux tiers des retraités qui sont gagnants globalement, les moins aisés évidemment, de l'ensemble des mesures. Il y a évidemment un souci majeur du Gouvernement d'être dans une société inclusive et, inclusive, c'est par rapport à toutes les pertes d'autonomie y compris celles qu'on peut avoir en vieillissant. Nous avons donc une énorme réflexion, aujourd'hui, avec les différentes parties prenantes, et notamment le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, sur comment accompagner le vieillissement de la population à l'horizon de 10/15 ans. On a missionné ce Conseil pour réfléchir avec nous à comment la société peut répondre à ce défi en dehors de ce qui est proposé aujourd'hui, qui est simplement le maintien à domicile ou à termes les EHPAD. Les EHPAD ne sont qu'un tout petit bout, généralement les deux dernières années de vie des personnes âgées. Il y a des années de vie d'adulte, j'ai bien entendu les propos qui ont été tenus - ce ne doit pas être stigmatisant, au contraire, ça doit être totalement inclusif - vie d'adulte qui doit être mieux inclus dans la société d'où le rôle fondamental des villes. Ce seront donc des réflexions sur l'habitat, sur des résidences seniors, sur des passerelles intergénérationnelles, des communautés qui se créent. Je crois que tout ce travail est devant nous ; aujourd'hui nous avons pensé EHPAD, je crois que nous sommes arrivés aussi au bout de ce modèle, il ne correspond pas aux besoins qui sont ressentis par la population aujourd'hui, ou à très peu de besoins, et donc nous devons réfléchir ce modèle du vieillissement et nous commençons tout juste ce chantier.



Remise des prix du concours Villes Amies des Aînés



P. Forget pour Notre Temps

Serge GUERIN :

Ce que l'on disait tout à l'heure, la société, les services administratifs, le monde politique, tout ça travaille ensemble et tout ça fait bouger finalement un pays sur les sujets qui nous intéressent autour de la longévité. Ce qu'on a voulu, c'est ça, c'est sur des expériences. Le mot n'est pas bon, ce ne sont pas des expériences.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Des expérimentations ?

Serge GUERIN :

Ce n'est pas bon non plus.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Des réussites.

Serge GUERIN :

Des initiatives, des innovations et qui peuvent réussir.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Et là on va valoriser les gens qui réussissent ! Alors, premier thème, « Participation citoyenne et emploi ».

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

Pédagogie de la mobilité
SNCF TER Bretagne (Rennes)



Remise du prix par Marie-Eve GUALBERT
Rédactrice en chef adjointe Développement éditoriaux Notre Temps

#Rencontres#VAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Serge GUERIN :

C'est en fait une sorte de pédagogie de la mobilité. Certaines personnes croient que la mobilité est naturelle, ce qui est totalement faux. La plupart des gens vivent, naissent et meurent là où ils sont nés, mais la mobilité participe au sentiment d'être autonome.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

J'appelle Ksenia KARPENKO, Michel ALLAIRE, Viviane PIHAN, Anne BOUGET-DEFRANCE, Sylvie FRABOUL, de la ville de Rennes, puisque c'est une initiative qui s'est passée à Rennes avec SNCF-TER Bretagne. C'est une initiative dont vous entendrez parler cet après-midi, donc on ne va pas vous la raconter. Prix remis par Marie-Eve GUALBERT de Notre Temps.



P. Forget pour Notre Temps

CULTURE ET LOISIRS

Metz en Joëllettes

Ville de Metz



Remise du prix par Françoise RIVOIRE

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Ensuite, le prix « Culture et Loisirs » pour la ville de Metz qui présentera son initiative le 15 juin 2018, à Bordeaux. Prix remis par Françoise RIVOIRE à Agnès MIGAUD, adjointe au maire, et à Christelle ENAUX-BOHL. Un mot pour présenter votre projet qui s'appelle « Metz en Joëllettes » ?

Agnès MIGAUD, adjointe au maire de Metz :

C'est, en fait, un travail mené avec l'office du tourisme pour les visites de la ville avec une joëllette, c'est une chaise à porteur qui avait été mise au point par un Vosgien pour emmener son fils dans les montagnes vosgiennes. On peut passer partout, sans besoin d'un itinéraire particulier, on peut utiliser une visite de ville classique. On a donc mis ça au point pour toutes les personnes à mobilité réduite, un enfant qui a une jambe dans le plâtre, ou bien une personne âgée, ou une personne handicapée. C'est aussi en partenariat avec l'Association des Paralysés de France.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/349-pe-metz-joellettes.pdf>



P. Forget pour Notre Temps

AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

Conciergerie seniors
Ville de Valenciennes



Remise du prix par Romain TRIBALAT
Chargé de mission Projets et Partenariats AG2R LA MONDIALE

#Rencontres#VAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Serge GUERIN :

On continue, on est à la ville de Valenciennes pour une conciergerie senior. Pour un prix « Autonomie, Services et Soins ».

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Je vais demander à Romain TRIBALAT de venir, pour AG2R LA MONDIALE, pour remettre le prix. Et on va demander à Monsieur Maurice SPRATBROW et Aline VILCOT du CCAS de Valenciennes de nous rejoindre. Initiative qui sera présentée après le repas.



INFORMATION ET COMMUNICATION

Planète seniors
Ville de Vaulx-en-Velin

vaulx^{en}velin

Remise du prix par Katy GILARDON
Responsable montage immobilier ADIM Lyon



Serge GUERIN :

Alors on s'éloigne, je confirme on s'éloigne, on va vers la ville de Vaulx-en-Velin. Le sujet c'est « Information et Communication ». Ils auront aussi une intervention à Bordeaux.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

On va demander à Antoinette ATTO, conseillère municipale, de venir sur scène avec une retraitée qui a participé au projet. Et je vais demander à Katy GILARDON, d'ADIM Lyon, qui est un des mécènes du concours de venir remettre ce prix. Une minute pour nous dire très vite votre projet pour donner envie de venir à Bordeaux, donc vous avez une grosse responsabilité.

Antoinette ATTO, conseillère municipale de Vaulx-en-Velin :

C'est un projet intergénérationnel mais, avant tout, c'est aussi de la formation des personnes âgées sur la science dans un planétarium, et l'accompagnement et l'encadrement aussi auprès des jeunes.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/349-pe-metz-joellettes.pdf>

P. Forget pour Notre Temps



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Mobil'Aînés

Prendre Soin du Lien (Bordeaux)



Remise du prix par Christine JEANDEL
Présidente COLISÉE

#RencontresFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Serge GUERIN :

Celui-là, vous le connaissez déjà. « Lien social et Solidarité », Mobil'Aînés, Prendre soin du lien. Christine COCUELLE, que nous avons vue tout à l'heure, Nicolas BRUGERE, Marie-Françoise LIRE, élus tous les deux à la mairie de Bordeaux, Louise CENEDESE, de la direction générations senior et autonomie. Et Nicolas NOESSER, qui représente le groupe Colisée.

Nicolas BRUGERE, adjoint au maire de Bordeaux :

Effectivement, quand Christine est venue me voir avec son projet qui était courtement décrit, je l'ai regardée... elle se souvient sans doute mon regard, j'étais atterré, ébahi. Et, en fait, c'est un système qui se déploie dans la ville au moins une fois par an, qui est extrêmement festif. On fait la fête sur les quais, autour des seniors, avec leurs déambulateurs, leurs « rollateurs », puisque ce sont des déambulateurs qui roulent et, depuis, on se rend compte que dans Bordeaux quantité de gens sortent avec leur rollateur et sont heureux de sortir. Bravo Christine de nous avoir poussés dans ce sens.

Christine COCUELLE :

J'aimerais vous proposer, à vous tous, une autre idée folle. Ce que j'adorerais, c'est qu'il puisse y avoir une Mobil'Aînés à Paris en 2024, au moment des JO. Il y aurait quand même énormément de retours positifs sur un regard différent sur la vieillesse, sur la mobilité des âgés et sur la place qu'ils doivent occuper, toujours avec nous, dans l'espace public.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

DiviaPouce
Dijon métropole



Remise du prix par Charles BERDUGO
Président, Directeur Général ma-résidence.fr

#RencontresFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Serge GUERIN :

On continue d'ailleurs dans le même secteur « Transports et Mobilité », on va dans une ville qui s'appelle Dijon. Le projet est celui de la métropole et s'appelle DiviaPouce.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

On va demander à Charles BERDUGO, Président de ma-residence.fr, de venir remettre ce prix à Laurent VERSCHELDE, directeur de Keolis et à Dominique MARTIN-GENDRE, qui représente la métropole de Dijon. Si vous voulez savoir comment faire de l'auto-stop sécurisé, on va dire ça comme ça, vous le saurez cet après-midi !



P. Forget pour Notre Temps

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

À petit pas dans mon quartier

Ville de Lyon



Remise du prix par Marie-Eve GUALBERT
Rédactrice en chef adjointe Développement éditoriaux Notre Temps

#RencontresRVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Serge GUERIN :

Là aussi, on a vu le projet tout à l'heure. C'est donc « A petits pas dans mon quartier » et c'est le CCAS de la Ville de Lyon. On va redemander à Mélanie ARBAUD de nous rejoindre, et à Marie-Eve GUALBERT de lui remettre le prix.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

On va aussi demander à Françoise RIVOIRE et à Marie-Sophie MOUAMANGAR, responsable des services personnes âgées au CCAS de Lyon, de venir.



P. Forget pour Notre Temps

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophonie des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

HABITAT
La Maison Dahlia
Ville du Havre

leHavre

Remise du prix par Serge GUERIN
Sociologue, Professeur INSEEC Paris

#Rencontre#FVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 13 décembre 2017

COUP DE CŒUR

VILLES AMIES DES AÎNÉS

Serge GUERIN :

On va demander à Olivier BOULY de bien vouloir nous rejoindre, directeur adjoint en charge des questions du bien vieillir au CCAS du Havre, pour recevoir le prix adressé à la Maison Dahlia.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

A Valérie EGLOFF de bien vouloir venir aussi, Hélène FOUCAULT, chef de service Pôle Personnes âgées et Jérémy CRUZ, ergothérapeute au CCAS du Havre. Et c'est Serge qui remet le prix.

Serge GUERIN :

J'ai l'honneur, la joie de vous remettre ce prix. C'est un coup de cœur « Habitat » 2017.



P. Forget pour Notre Temps

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

PRIX SPÉCIAL

Les cinq saisons de l'arbre
Les ateliers du Cami Salié (Pau)

Remise du prix par Annie de Vivie, Fondatrice AgeVillage/Humanitude & Raphaëlle Murignieux, Journaliste AgeVillage

#RencontresRVAA Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 13 décembre 2017





Serge GUERIN :

Le suspense se termine maintenant avec la remise d'un prix spécial. « Les cinq saisons de l'arbre » par « Les ateliers du Cami Salié » de Pau.

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

On va demander de venir à Françoise ETCHEBAR, un médecin qui représente ce projet, à Béatrice JOUHANDEAUX, adjointe au maire, Stéphane PORTE, responsable du Labo de la ville de Pau, et Caroline LAFARGUE, chargée de projets Labo ville de Pau. Prix remis par Raphaëlle MURIGNIEUX, journaliste à AgeVillage. Le prix spécial c'est, chaque année, une catégorie qu'on ouvre pour des candidats qui seraient dans la thématique et qui ne font pas partie du réseau. Mais ce qui nous a encore plus fait plaisir, c'est qu'on a su, depuis, que la ville de Pau rentre dans la démarche. Donc quelque part, c'était une belle anticipation. Vous parlerez aussi à Bordeaux puisque ça fait partie de la Culture et des Loisirs et donc on a souhaité vous consacrer du temps dans ces rencontres. Dites-nous, en deux mots ce que c'est.

Françoise ETCHEBAR :

Il s'agit d'un projet culturel imaginé par des personnes venant de différents horizons entre la ville et l'hôpital. Nous organisons des ateliers de création artistique pour les aider, leurs familles et également d'autres personnes. C'est un projet intergénérationnel avec 4 événements, 4 week-ends, qui correspondent aux 4 saisons puisque c'est un projet où la nature, l'arbre et les saisons vont être fils conducteurs avec des circuits dans la ville où nous choisissons des lieux en fonction des saisons.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» :
<http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/354-pe-5-saisons-arbre.pdf>



P. Forget pour Notre Temps

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

J'en profite pour remercier tous les mécènes du concours : le groupe Colisée, ma-residence.fr, Notre Temps, AG2R LA MONDIALE et ADIM Lyon qui nous permettent d'organiser ce concours.



Table-ronde

« Bouger et rester actif »



P. Forget pour Notre Temps

Jean-Michel CAUDRON :

Puisque sur la recommandation du conseil des Ministres et du conseil de l'Europe (qui a bientôt cinq ans), un monitoring sera fait. Peut-être que, pour améliorer ce monitoring, l'ensemble des activités et expériences que vous avez pourrait permettre de l'alimenter sur des éléments très concrets à analyser, avec un fil rouge.

Nous allons donc avancer en marchant. Il serait intéressant d'avoir, tout d'abord, une approche santé publique. Emmanuelle HAMEL pourrait donc peut-être nous expliquer l'intérêt de bouger, de se bouger. Mais qu'est-ce que Santé Publique France ?

Emmanuelle HAMEL, Responsable de l'unité personnes âgées & populations vulnérables de Santé Publique France :



P. Forget pour Notre Temps

Santé Publique France est une nouvelle agence, à savoir la nouvelle agence nationale de santé publique. Vous nous connaissez sûrement puisque Santé Publique France est née il y a un peu plus d'un an par le regroupement de l'Institut National de Veille Sanitaire, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et de l'EPRUS (Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences). L'INPES est un établissement public notamment connu pour ses grandes campagnes de communication et ses opérations de marketing social telles que « Moi(s) sans tabac » qui a largement été médiatisée.

Notre agence a donc été créée par fusion de 3 organismes avec la volonté de travailler sur un continuum en matière de santé et d'aller de la production de connaissances à partir de données épidémiologiques sur l'état de santé de la population et sur les comportements jusqu'à une déclinaison en matière d'information du grand public. Mais également un travail d'aide à l'action et l'aide aux interventions développées dans les territoires.

Pour cela, nous produisons un certain nombre de ressources et d'outils pédagogiques, de guides méthodologiques, qui sont mis à la disposition des professionnels de terrain. Ces éléments sont téléchargeables sur le site pourbienvieillir.fr réalisé en partenariat avec l'inter-régime des caisses de retraite. Il y a une rubrique correspondant à l'information du grand public, dont l'une d'elles est « Bien dans mon corps », et également un espace professionnel qui recense beaucoup d'études, de données, ainsi que des outils pour les professionnels.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

POURBIENVIEILLIR.FR

PARTIE GRAND PUBLIC
textes, jeux, chiffres clés, mots d'experts, vidéos, liens extérieurs...
Les ateliers près de chez vous
Des animations : sondages, tchat...

PARTIE PROFESSIONNELS
rapports officiels, études de recherches, outils méthodologiques, supports d'aide à l'action, outils de formation, ressources internet

PAGE FACEBOOK :
7 520 abonnés

**NEWSLETTER
ESSENTIEL
BIEN VIEILLIR**
720 abonnés

#RencontresRFVAA
Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

RESSOURCES GRATUITES À DISPOSITION

POUR LE PUBLIC

DES OUTILS VARIÉS POUR LES PROFESSIONNELS

#RencontresRFVAA
Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017

Pour Santé Publique France, la question de la santé et de la prévention est une question très large. Notre vision de la santé n'est pas simplement une vision d'absence de maladie. La santé est avant tout un état de bien-être. Un bien-être physique, mental et social ou psycho-social. C'est cette vision du « bien vieillir » qui nous a rassemblé avec de nombreux acteurs et qui est la base de toutes les actions et initiatives que nous développons.

Dans notre domaine, nous travaillons sur un certain nombre de facteurs et de comportements protecteurs en matière de santé. Comme vu ce matin, bouger est effectivement bon pour la santé. L'activité physique est une notion très large : elle intègre des déplacements, du sport, mais aussi tout un ensemble d'activités faites au quotidien par les personnes (ménage, jardinage, bricolage...). On voit, à partir de toutes ces initiatives et activités, le rôle que peuvent avoir les collectivités dans la mise en place et le soutien de toutes les politiques et activités implantées sur le territoire.

Pourquoi bouger ? Pourquoi bouger quand on avance en âge. Il a longtemps été dit qu'il fallait bouger 30 minutes par jour, etc. Tout cela a un peu changé. Il faut toujours bouger, effectivement, de façon suffisante en termes de temps, mais il faut surtout travailler autour de 4 axes dans la vie quotidienne. D'une part, il faut avoir des activités permettant de maintenir la force musculaire, c'est un élément extrêmement important. Ensuite, il faut développer des activités d'endurance qui vont permettre de davantage résister à la fatigue. Il faut aussi pratiquer des activités pour développer la souplesse et

l'équilibre. Il y a aussi tous les bienfaits de la prévention contre le diabète, l'hypertension, etc. Enfin, l'autre point à souligner est le fait que l'activité physique agit sur le sentiment de bien-être, sur la santé mentale, sur les fonctions cognitives au travers, aussi, de tout le lien social avec les activités collectives qui peuvent être développées. La pratique d'activité physique des seniors va plutôt bien. C'est-à-dire que les données publiées par Santé Publique France au travers d'enquêtes comme ESTEBAN (qui mesure des éléments relatifs à la pratique d'activités physiques) montrent que les activités, pour les seniors, sont du même ordre que celles des personnes actives et plus jeunes. Nous sommes presque un peu déçus puisque, avec tout ce temps libre, on pensait qu'ils pourraient peut-être pratiquer plus, mais au final pas vraiment. Par contre, ils changent. En termes d'activité, certaines personnes en incluent dans leur travail et cela baisse donc évidemment lors du passage à la retraite. Toutefois, il y a beaucoup plus de déplacements actifs. L'activité physique se déplace donc dans ce domaine.

On peut cependant regretter que le niveau d'activité des femmes reste significativement plus bas que chez les hommes. Seulement 39 % des femmes ont un niveau d'activité considéré comme élevé. Il y a donc certainement un travail à faire pour encourager les femmes à la pratique d'une activité physique, et pas nécessairement sportive.

Dernier point qui paraît très important, on constate des inégalités en matière de pratique d'activité physique. Les personnes les plus précaires, les moins éduquées, ont un niveau de pratique plus bas.. Cette activité est à la fois limitée par des facteurs économiques mais aussi du fait de leur moins bonne condition physique liée à la pénibilité des travaux qu'ils ont effectués pendant leur vie active. Là aussi, il faut avoir une attention particulière envers ces publics qui nécessitent certainement un accompagnement en matière d'information plus accessible, plus opérationnelle, etc., et un encouragement à la pratique.

Nous avons alors toute une série de mesures qui peuvent être mises en place pour encourager la pratique d'activités physiques car on sait que cette pratique ne dépend pas que de facteurs personnels, ni de facteurs psychologiques. Evidemment, la motivation joue un rôle, mais il y a toute une série de déterminants qui tiennent à la qualité de l'espace public, des équipements, à l'accessibilité en termes de transports, à la densité de population, à la sécurité de déplacement (routière), à la sécurité physique (non agression). Autant de déterminants qui vont être extrêmement importants dans l'accès et la pratique de l'activité physique.

Cela montre bien que cette question d'activité physique et de santé n'est pas seulement l'affaire ni des sportifs, ni des professionnels de santé, même s'ils sont bien sûr concernés. C'est vraiment l'ensemble des administrations, des services et des secteurs, dans un territoire, qui peuvent être mobilisés pour encourager la pratique d'activité physique.

Jean-Michel CAUDRON :

Cela veut dire que les Villes Amies des Aînés pourraient avoir comme objectif de réduire les inégalités que ce soit au niveau : du genre en ayant une vision d'activité adaptée aux femmes ou au moins en les attirant vers des activités ; des personnes en précarité pour proposer un accès démocratique au niveau du coût s'il y a des abonnements ou des frais ; des propositions qui donnent envie de bouger et d'être actif.

Emmanuelle HAMEL :

La logique dans laquelle nous nous inscrivons est une logique d'universalisme proportionné. C'est-à-dire que l'idée est de proposer des activités qui vont pouvoir bénéficier à tout le monde mais nous allons tenter de repérer les déterminants qui peuvent limiter certaines personnes dans cet accès.

Nous allons donc essayer de concevoir ces activités de la façon la plus inclusive qui soit. Comme évoqué ce matin, quand on développe ces activités, cela bénéficie effectivement à toute la population et à tous les âges. C'est important de jouer sur ces aspects générationnels car, par exemple, la pratique d'une activité physique, lorsqu'elle est commencée très tôt, perdure tout au long de la vie et on en tire des bénéfices aussi avec l'avancée en âge.

Jean-Michel CAUDRON :

Après cette approche Santé Publique France, nous allons aller vers le domaine des chercheurs universitaires sur le sujet des personnes qui se déplacent dans la ville.

Brigitte NADER, Géographe de la santé, associée au LAB'URBA de l'Université Paris-Est Créteil :



P. Forget pour Notre Temps

Je vais vous proposer un regard géographique sur les mobilités des personnes âgées et des personnes à partir de 75 ans. Ce sont quelques résultats d'une thèse de doctorat. Cette enquête a été menée il y a quasiment 10 ans mais dans les représentations que nous avons, nous sommes cependant tout à fait dans l'actualité.

Il s'agit, ici, de montrer des représentations qui ont été dessinées par des personnes qui avaient entre 75 et 102 ans. L'objectif était de comprendre comment le rétrécissement de territoire avec l'âge pouvait véritablement se dessiner et comment ces mobilités pouvaient être représentées. A partir de là, comment déterminer les besoins de ces personnes âgées qui sont identifiées et qui peuvent être

des liens précieux pour les pouvoirs publics et pour l'ensemble des associations, qui œuvrent au quotidien. On part donc vraiment sur une échelle locale.

Cette enquête a été ciblée sur le 14ème arrondissement de Paris, il y a 10 ans il offrait une certaine mixité sociale avec des profils de population complètement différents selon les quartiers. On remarque que l'on passe de l'hyper mobilité (certains parcourent Paris de long et large par exemple) à l'isolement.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Bouger et agir dans sa ville à partir de 75 ans : de l'hyper-mobilité à l'isolement.

Sarah, 81 ans

[#RencontresBFVAA](#)
Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017

Avec la première diapositive, nous avons une personne qui se déplace en utilisant divers moyens de transport. Pour ce cas précis, s'il l'on n'indique pas l'âge de la personne (81 ans) il est impossible de se douter que c'est une personne âgée. Elle est dans une très grande mobilité.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Louise et Raymond, un couple actif aux nombreuses activités et aux territoires de vie large.

Louise, 79 ans

Raymond, 81 ans

#RencontresRFVAA Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017

Au-delà de ce témoignage, ce qui nous intéresse énormément ce sont les cartes et la représentation que l'on s'en fait. Ainsi, si l'on prend un couple avec chacun ses activités dont une en commun, et qu'on leur demande de faire un plan de leur territoire. Madame est très active avec des enfants un peu dispersés sur le territoire et, elle passe son temps avec les petits-enfants, elle danse, va au BHV. Pour elle, ce lien social est très important et son territoire de vie est très large. Monsieur a bien entendu les mêmes enfants, mais il ne les intègre pas à son territoire de vie qui se limite à son quartier. Quand il explique sa mobilité, c'est le BHV, au rayon bricolage, le boulodrome mais pas les enfants. Nous avons donc une représentation genrée qui est intéressante. Monsieur se focalise sur son quartier qu'il connaît très bien.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Un quartier, socle de la mobilité, de la sociabilité

Françoise, 75 ans

Anne, 75 ans

#RencontresRFVAA Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017

Bien sûr, l'échantillon présentait plus de personnes veuves eu égard à l'avancée en âge. Ce qui est très important, c'est que chaque fois ces personnes ont dessiné des quartiers dans lesquels elles se sentent bien, où il y a une qualité de vie (certaines mettent de la couleur tandis que d'autres dessinent ce qu'elles aiment dans leur quartier). C'est le socle de leur sociabilité et de leur mobilité.

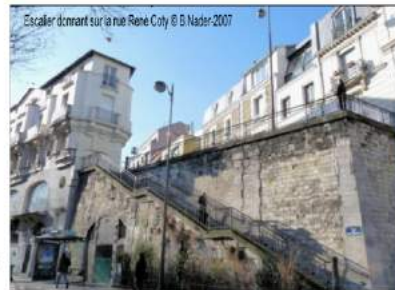
Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !



Marie, 85 ans

Lorsque les obstacles surgissent et que la marche est plus difficile, les activités extérieures se réduisent, le territoire de vie se rétrécit.



Escalier descendant sur la rue René Coty © B. Nader-2007

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vénérable | 5 décembre 2017



Cependant le quartier peut aussi, parfois, être un peu différent. C'est-à-dire que lorsque l'on entre dans le grand âge, c'est le cas de la personne de 85 ans qui vit dans le quartier de Montsouris qui est très agréable avec le parc, des commerçants, des bus, etc. Le problème est que la personne se déplace avec une canne et un caddie. Il y a quelques pentes dans ce quartier et cela devient très compliqué. Prendre le bus avec une canne et un caddie, en pente, pour peu qu'il pleuve et que ça glisse un peu... Le déplacement devient difficile. L'enquête est intéressante car cette dame qui sortait de moins en moins à ce moment là montre qu'elle connaît très bien son quartier. Son grand plaisir est d'aller au cinéma. Sur son dessin, on observe par endroits des petits tirets. Ils symbolisent les escaliers du quartier. Evidemment, cela complexifie encore ses déplacements et cette dame a donc représenté les obstacles sur son plan.

On montre ici que si l'on veut co-construire un environnement inclusif, il faut aussi que, de l'autre côté, on ait la parole des personnes qui sont au quotidien dans l'ensemble de ce quartier.

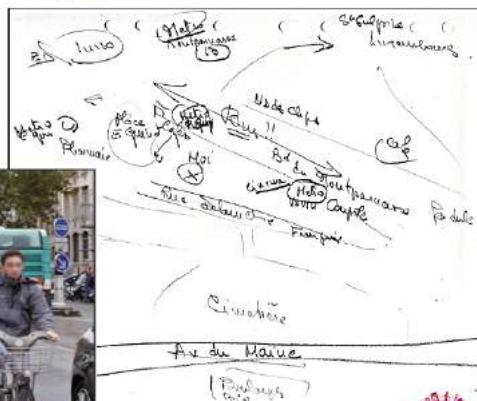
Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Un environnement anxigène et fragilisant :
Boulevard du Montparnasse,
un territoire et un rythme
urbain générateurs de
stress et de danger.



Les bus à double sens, boulevard Montparnasse ©B.Nader2011



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vénérable | 5 décembre 2017



Si on avance, on remarque que le quartier peut aussi se révéler angoissant, anxigène. Par exemple, si l'on prend la carte mentale d'une personne habitant dans le quartier de Montparnasse qui est jeune, elle a 77 ans, la situation est terrible. Durant tout l'entretien, cette personne expliquait que, quand elle est boulevard Montparnasse, dans la rue, elle est transparente. Personne ne la voit ni ne fait attention à elle. Elle a de moins en moins envie de sortir parce que ça va trop vite.

Effectivement, cette notion de la vitesse est très importante, en particulier si l'on est un peu plus fragile, par exemple à la suite d'un deuil (qui fragilise énormément et peut être aussi à l'origine d'un rétrécissement du territoire).

Cette carte mentale est intéressante car, en effet, ce boulevard Montparnasse est réellement très dangereux pour toutes les personnes, quel que soit leur âge. C'est sans doute très bien pour la circulation parisienne, mais c'est une aberration pour les piétons.

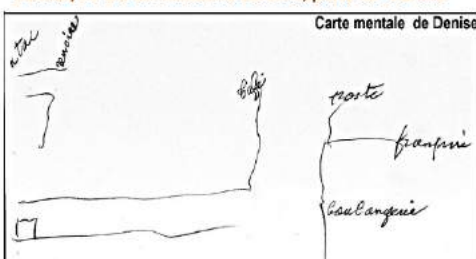
Sur la carte de cette personne du quartier, il y a des traits, des points d'exclamation avec les bus. On voit que c'est une vraie fracture territoriale qui va, à un moment donné, empêcher cette personne de pouvoir traverser. De plus, quand elle a mal aux genoux et qu'elle ne peut plus prendre le métro, car il n'y a pas d'escalator ou autre, elle ne va pas forcément faire un détour pour aller prendre un bus. Par conséquent, une stratégie d'évitement va se mettre en place et la personne va rétrécir peu à peu son territoire.

L'ensemble des déterminants de santé se rajoutent au fait de vivre seul, d'avoir un niveau d'études relativement peu élevé, au niveau de CSP (cadre, ouvrier, etc.). Tout cela entre en considération.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

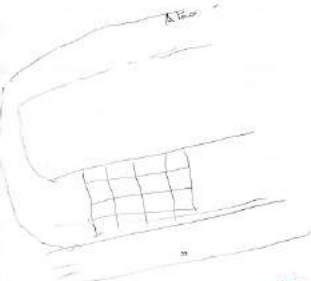
**Lorsque la désappropriation territoriale s'installe :
l'isolement social et économique sont souvent les
facteurs les plus discriminants.**

Denise, 79 ans en résidence-services, porte de Vanves




Carte mentale de Denise

Marthe, 77 ans,



#RencontresRFVAA Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Deux autres exemples, avec Denise et Marthe, qui montrent carrément une désappropriation de l'espace. Denise a été victime, 7 ans avant l'entretien, d'un accident de santé qui l'a contrainte à quitter son domicile pour s'installer en résidence service dans un autre secteur. Elle a vécu son déménagement depuis le 19ème arrondissement de Paris vers une ville de province comme une véritable fracture. Comme elle n'aime pas du tout son nouveau lieu de résidence où elle n'a ni amis ni habitudes, elle ne connaît plus que le pâté de maisons autour de la résidence. Heureusement pour elle, il y a tout de même des petits liens de sociabilité. C'est-à-dire qu'elle sort de la résidence pour aller chercher son pain car elle ne veut pas dîner avec les vieux. Elle a envie de sortir, mais elle ne le peut pas car ce n'est pas son quartier. C'est, en outre, un quartier qui présente quelques difficultés, il y a du passage. Sur sa carte, elle place donc le café, qui est le lien de sociabilité majeur, dans lequel elle a encore quelques discussions et contacts, ainsi que la boulangerie et des supermarchés. On remarque qu'elle ne situe même pas le jardin public qui borde sa résidence, cela ne l'intéresse pas. Elle ne souhaite pas se promener pour se promener. Elle va juste sortir pour ce qui va lui être nécessaire et pour le café qui est son lien social.

Marthe, qui a 77 ans, habite chez elle et a vu que le quartier avait terriblement changé depuis les années 50 où, à l'époque, elle figurait parmi les premiers habitants de ces grands HLM bordant le périphérique. Elle ne connaît plus personne et n'apprécie plus du tout son quartier. Elle explique que tout lui fait peur, qu'elle ne souhaite plus sortir. Sur sa carte, elle dessine simplement son

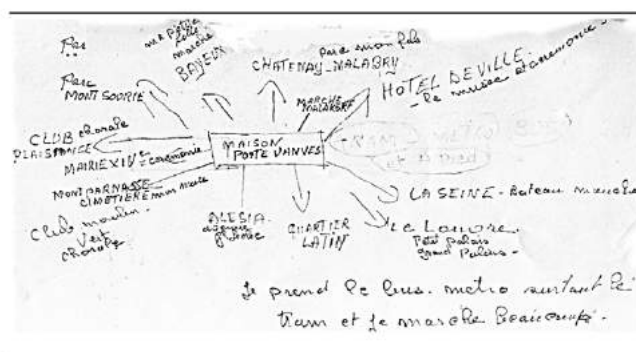
immeuble et le chemin qui la sépare du supermarché. Lors de l'entretien on découvre que c'est une personne qui n'a pas vraiment ni de famille, ni d'amis. Elle est vraiment isolée. Cela se voit dans sa représentation.

Cette représentation de carte mentale permet vraiment aux personnes de montrer les difficultés du territoire.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Mais le territoire est aussi le socle de la résilience : aménités et liens sociaux qui favorisent la mobilité



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Mais, pour terminer sur une note positive, le territoire peut aussi être le socle de la résilience. Ce n'est pas parce que le territoire se rétrécit qu'il est condamné à se rétrécir. Ce sont bien les liens sociaux, tout ce qui va se passer dans le quartier, qui va permettre de rebondir après un accident de santé ou un deuil. C'est le cas d'Odette qui a perdu son mari quelques années avant l'entretien et qui a dû déménager. Il lui fallait un logement social et elle s'est installée dans la résidence de la Porte de Vanves. Au début, cela se passait mal, elle ne souhaitait pas sortir. Et puis un jour, elle a reçu une lettre car son mari faisait parti de l'association des anciens combattants. Cette lettre l'invitait à une rencontre. Un déclic a eu lieu et elle a décidé de reprendre les activités d'ancien combattant de son mari. Elle s'est alors remise à prendre le territoire et les habitudes de mobilité de son mari, en sa mémoire. Donc durant 2 ou 3 ans son territoire s'était totalement rétréci, puis ensuite elle s'est mise à se déplacer. Sa carte indique d'ailleurs tous les lieux vers lesquels elle va, elle connaît tous les clubs seniors. Son emploi du temps est bien rempli et elle explique qu'elle prend le bus, le métro et le tram, qu'elle marche beaucoup.

Au final, il est vrai que c'est compliqué car un même quartier peut être perçu complètement différemment en fonction des difficultés personnelles, de l'état de santé. Il est donc très important pour le quartier de s'adapter au vieillissement de la population et donc à des mobilités, que ce soit pour la personne en béquilles ou celle à mobilité réduite ou autre. S'adapter à la mobilité pour tous est fondamental. On le voit bien, le territoire est ce qui permet à tous de voir, de bouger et donc d'être actif dans sa ville.

Jean-Michel CAUDRON :

Cela montre bien que, dans le territoire, le monde de chacun est différent. Cela demande aux élus et à leurs techniciens de pouvoir travailler à la fois sur l'hyper-proximité, l'inter-quartier ou l'inter-commune, en cheminant avec les gens et en essayer de faire en sorte que les personnes se réapproprient leur environnement territorial.

Brigitte NADER :

Dans tout cela, on voit bien, quand même, que s'il n'y a plus de liens sociaux, le territoire peut être aménagé. La proximité est le rôle de tous (voisin, association, etc.) également en tant que citoyen, et non pas seulement de l'État. Ce territoire permet aussi d'être citoyen. Être citoyen, c'est aussi s'approprier son territoire, s'exprimer, et c'est un moyen extraordinaire.

Jean-Michel CAUDRON :

Et cela veut dire qu'il y a des choses qui donnent envie de sortir. Certains vont se balader comme ça, et cela a peut-être déjà un sens. Mais s'il n'y a rien qui attire, qui permet de rencontrer des gens... Alors ce n'est pas que l'État, c'est aussi aux citoyens, aux communes, mais c'est quand même également l'État.

La Ministre nous avait mis l'eau à la bouche en évoquant les Assises de la mobilité. Qu'est-ce qui s'est passé et que pouvons-nous en tirer concrètement ?

Brigitte THORIN, Déléguée ministérielle à l'accessibilité :

P. Forget pour Notre Temps

La question qui nous réunit aujourd'hui est celle du vieillissement de la population. Tout ce qui nous anime, tout ce qui nous fait réagir aujourd'hui va nécessiter de trouver rapidement des réponses parce qu'on a actuellement plus de 16 millions de personnes de plus de 60 ans. Cela représente environ 1 français sur 4. Avant 2050, les projections démographiques de l'INSEE prévoient qu'un français sur 3 aura plus de 60 ans. C'est donc un choc démographique qui est annoncé et la prise en compte du vieillissement de la population doit être une des préoccupations majeures de l'action publique.

Devons-nous, pour autant, nous faire des cheveux blancs par rapport à cette problématique ? Je ne crois pas. Nos

aînés ont le droit de bouger et d'agir dans la ville. Il est encore temps de contribuer au changement du regard porté par notre société sur les seniors, les adultes âgés, les membres de la silver génération. Il y a lieu pour l'acteur public, pour l'État, de s'assurer que l'accessibilité, qui a fait l'objet de nombreuses lois (notamment la loi de 2005 et l'ordonnance de 2014), serve bien les intérêts des personnes âgées autant que ceux des personnes handicapées. L'enjeu majeur de notre société est bien que chaque année gagnée rime le plus possible avec bonne santé et excellente forme. Comme on l'a dit aujourd'hui, la mobilité est un des facteurs du « bon vieillir », ou en tout cas de la bonne santé et de la bonne forme au fil des années.

Bien sûr, au-delà de la mobilité, il faut aussi pouvoir rester chez soi et ne pas être contraint à des déracinements tels que ceux exposés par Brigitte NADER. Rester chez soi, indépendamment de son avancée en âge et des déficiences ponctuelles ou durables qui l'accompagne souvent, est une demande légitime que personne ne songerait, aujourd'hui, de contester. C'est donc rentré dans les mœurs.

Il est vrai que, par contre, on oublie souvent que l'exigence essentielle de pouvoir adapter les logements au vieillissement de la population ne suffit pas. On ne peut pas garder recluses les personnes âgées dans leur lieu d'habitat. L'espace privé ne peut pas être séparé de l'espace public. Cette exigence d'adaptation doit donc s'étendre, aussi, à l'extérieur.

Donc, pour répondre à Jean-Michel CAUDRON, au cours de cette large concertation qu'ont été les Assises de la mobilité que la Ministre des transports a clôturé il y a 2 jours, clôture qui correspondait au début d'une grande aventure, la question centrale de répondre aux besoins des personnes les plus fragiles a été intégrée à tous les ateliers de réflexion. De riches débats qui ont permis de dégager de nombreuses orientations pour développer les transports du quotidien et redonner ses chances à chaque territoire (car les territoires ne sont pas égaux en matière de mobilité) mais également à toutes les personnes, et en particulier les publics les plus vulnérables, les personnes âgées faisant partie de ces publics.

Trois orientations majeures ont été dégagées en matière d'accessibilité des mobilités.

La première était d'améliorer la qualité des espaces publics, c'est-à-dire préserver, sécuriser et apaiser les déplacements piétons. Bien évidemment, cela participe à la prise en compte des besoins des personnes âgées. Dans les représentations mentales, j'ai d'ailleurs apprécié la façon de représenter les « agressions » dont les personnes âgées peuvent se sentir menacées. Il faut réussir à partager le trottoir de manière apaisée. Il ne s'agit pas de le réserver à des personnes vulnérables (malvoyantes, âgées, en fauteuil...) mais de le partager en toute sécurité et aussi de travailler à la fois sur l'accessibilité physique et sur le comportement. Quelqu'un qui se déplace avec une trottinette (parce que c'est plus pratique pour les déplacements), sur le trottoir (car ce n'est pas adapté à la route), doit respecter les autres personnes qui utilisent le trottoir. Il faut alors adapter la pratique de la trottinette aux publics qui utilisent le trottoir.

La deuxième était d'améliorer la qualité de service. C'est-à-dire, en particulier, renforcer l'accueil et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite dans les transports collectifs. Ca ne doit pas être un parcours du combattant que de se diriger vers le bon arrêt de bus, que de monter dans le bus et que d'y voyager avec d'autres personnes. Les Assises de la mobilité ont notamment largement souligné ce point.

La troisième était d'améliorer, ou plus exactement d'augmenter le panel de solutions de mobilité à la disposition des personnes à mobilité réduite et de toutes les personnes fragiles.

Rapidement, l'idée est aussi de s'assurer que tous les efforts qui sont faits en matière d'accessibilité restent pérennes. Il suffit qu'il y ait un chantier sur la voirie pour que l'espace de vie se réduise encore, parce qu'on ne peut plus sortir, parce que la déviation pour permettre les déplacements des personnes à mobilité réduite n'a pas été prévue.

Bien évidemment, les Assises de la mobilité ont été l'occasion de promouvoir les mobilités actives, inclusives, allant même jusqu'à réfléchir à développer de nouveaux services de mobilité les plus inclusifs possibles. Nous avons bien sûr parlé d'auto électrique, d'auto partage, de covoiturage, mais aussi de vélo en libre service, de location de bicyclette, de dispositifs permettant l'usage de ce mode actif (marche, vélo). Nous avons même imaginé la mise à disposition de vélos à assistance pour les personnes âgées afin de leur permettre d'élargir un peu leur territoire de vie sociale.

Toutes ces orientations visent à permettre aux personnes âgées, comme d'ailleurs aux personnes handicapées, de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et économique de leur environnement immédiat, de leur quartier, de leur commune et, si l'on en revient à l'habitat, de leur cage d'escalier aussi car il est également important de trouver du lien social dans sa cage d'escalier. Il faut arrêter de construire de l'habitat avec des cages d'escalier qui sont des repoussoirs. Elles sont importantes car le lien social se crée sur le palier.

Bien sûr, la mise en accessibilité est un levier formidable en faveur des personnes âgées. Les documents du CEREMA montrent d'ailleurs que tout ce qui est fait pour l'accessibilité est fait pour les personnes âgées mais que, toutefois, des spécificités supplémentaires sont à prendre en compte pour nos aînés pour leur permettre de continuer à profiter pleinement de leur vie dans nos villes.

Pour exemple, les personnes âgées ont plus de difficultés à faire des déplacements longs et à rester debout trop longtemps. Les collectivités territoriales pensaient à installer des assises pour permettre

le repos. Non pas pour empêcher la mobilité, mais au contraire la permettre par des instants et des espaces de repos. Elles pensaient aussi et surtout à des espaces de rencontre et de convivialité car il faut lutter contre l'isolement, la solitude qui, souvent, accompagne la prise en âge.

Jean-Michel CAUDRON :

Vous disiez avoir la chance, en tant que déléguée ministérielle, d'avoir 4 Ministres de tutelle. Si je prends la cohésion des territoires, l'accessibilité permet cette cohésion.

Brigitte THORIN :

Tout à fait. On doit retrouver l'accessibilité au cœur de toutes les politiques publiques, dont celle de la cohésion des territoires, de toutes les collectivités publiques. C'est peut-être une autre façon de réfléchir, qui est très simple et qui consiste à mettre la personne au centre des réflexions (ses besoins et ses attentes) afin de construire l'image de sa ville, de sa cité, à l'image de ses concitoyens. On retrouve cela dans l'aménagement de la cité, des espaces publics, des réseaux de transports pour profiter de la mobilité, du cadre en bâti (que ce soit le logement ou les établissements recevant du public).

Les collectivités qui ont en charge de créer leur cité à l'image de leurs concitoyens ont tout intérêt à intégrer la démarche Ville Amie des Aînés parce que le réseau leur permettra de s'inscrire dans un cycle d'amélioration continue qui leur permettra de répondre aux besoins et aux attentes, en particulier de nos aînés, avec comme bénéfice collatéral la réponse aux aspirations de chaque habitant de la cité.

Jean-Michel CAUDRON :

Nicolas MERLE, votre intervention est peut-être la synthèse de votre fonction de responsable de l'unité Usagers et partage de la Voirie ?

Nicolas MERLE, Responsable de l'unité Usagers et partage de la Voirie du CEREMA Centre-Est :



P. Forget pour Notre Temps

Effectivement, au CEREMA nous travaillons sur ces sujets de l'aménagement de la voirie et des espaces publics depuis un certain temps dans l'objectif de les rendre plus accessibles à tous, plus agréables, plus sûrs, plus praticables. C'est notamment pour les piétons et les cyclistes mais nous nous intéressons à tous les modes de déplacement. Nous regardons la conception de l'espace public et son aménagement de façon très globale.

Au CEREMA, qui est un centre d'études et d'expertise rattaché aux 2 mêmes Ministères que sont ceux de la cohésion des territoires et de la transition énergétique et solidaire, on travaille en lien avec la délégation ministérielle

accessibilité dans nos travaux qui ont pour objectif d'être portés à la connaissance, notamment, des collectivités locales, des associations, des représentants d'usagers. Notre rôle est vraiment de les aider et de les accompagner dans l'aménagement de ces espaces par la publication de guides, de fiches, l'organisation de journées de diffusion.

Mieux accueillir les piétons âgés dans l'espace public



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



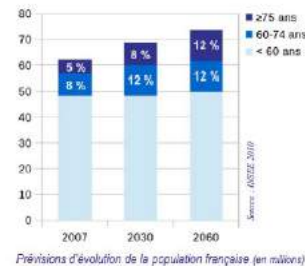
Aujourd'hui, je vais vous parler d'une fiche qui s'appelle « Mieux accueillir les piétons âgés dans l'espace public » et qui s'appuie sur des recherches et des travaux. Cette fiche fait une synthèse bibliographique et propose des recommandations d'aménagement aux collectivités gestionnaires de voiries pour atteindre ses objectifs.

Seniors piétons et sécurité des déplacements

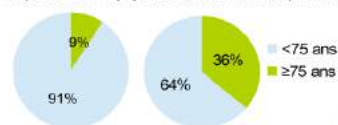
Contexte et enjeux

- Vieillesse de la population
- Sécurité des seniors piétons
- Maintien dans l'autonomie pour ralentir l'entrée en fragilité puis en dépendance
- La réglementation sur l'accessibilité répond-elle aux besoins des seniors ?
- Quelles recommandations d'aménagement peut-on proposer ?

Revue bibliographique



Répartition de la population, de la mortalité piétonne



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



On connaît tous le contexte de l'étude, je vais simplement revenir sur les aspects de sécurité. On suit, notamment, au sein de ce centre d'études et du Ministère, les statistiques d'accidentologie de la circulation. Le constat, qui n'est pas nouveau, est que les personnes âgées sont très sur-représentées dans la mortalité des piétons notamment. Dans la population, 10 % des personnes ont plus de 75 ans et elles représentent 36 % des tués dans l'espace public. Donc il y a une sur-exposition au risque d'accident (4 fois plus important). Cela révèle une inadéquation entre l'espace public, et la façon dont il est aménagé, et leur capacité à se déplacer dans l'espace public, notamment à pied. Parmi les enjeux, il y a aussi, évidemment, le maintien dans l'autonomie. Nous avons parlé du rétrécissement du territoire de vie, le fait de permettre de se déplacer en sécurité et en confort dans l'espace public, c'est une façon de ralentir l'entrée dans la période de fragilité et, plus grave, dans la dépendance. Donc permettre de se déplacer quotidiennement dans la ville permet aussi, en activant différentes fonctions, de ralentir cette entrée dans la fragilité.

Nous avons également regardé le problème de l'accessibilité et de sa réglementation. Elle est cadrée

depuis la loi de 2005 par des textes connus des collectivités. Est-ce qu'elle répond totalement aux besoins des seniors ? Est-ce qu'elle est suffisante pour répondre aux besoins de mobilité active des seniors ? Quelles recommandations de l'aménagement pourrait-on proposer ?

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophonie des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Seniors, difficultés et pratiques de mobilité

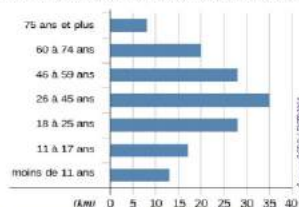
Caps à passer

- Cessation des activités professionnelles
- Arrêt de la conduite automobile
- Perte de l'entourage, de repères
- État de dépendance

Difficultés cumulatives

- physiques
- perceptives (vision-audition)
- cognitives
- gestion situations complexes, aspects émotionnels, perception du danger
- cumul et interactions, sédatifs

Territoire de vie se rétrécit



Source : OCDE - ESTIMIA

Stratégies de résistance ou d'adaptation par peur de :

- fatigue et chutes, accidents
- être bousculé, incivilités, imprévus
- espace public malpropre



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017

Ensuite, il y a des caps à passer au fur et à mesure. Notamment, l'arrêt de la conduite automobile est assez important puisque lorsque l'on n'a plus la capacité de conduire cela conduit à ce rétrécissement du territoire de vie, on perd une certaine forme de capacité à se déplacer loin. D'ailleurs, on constate que la distance de déplacement d'une personne se réduit considérablement dès lors qu'elle entre en retraite, mais surtout après 75 ans où on perd la capacité de conduire ou de se déplacer par les transports collectifs. On ne se déplace presque plus qu'à pied. D'ailleurs, la part des déplacements des personnes de plus de 75 ans à pieds est de 40 %. Cela devient donc le mode de déplacement principal alors que la moyenne dans la population est d'un peu plus de 20 %.

Il y a aussi le cumul de certaines difficultés qui apparaissent avec le vieillissement, des difficultés physique et perceptives, notamment de vision (80 % des personnes de plus de 75 ans ont des difficultés visuelles). Il faut un espace public qui réponde à ces difficultés cognitives.

Il y a encore des aspects plus sensibles, peut-être plus difficiles à mesurer, à savoir la crainte de se déplacer dans les espaces publics, la gestion des situations complexes (les chantiers par exemple), comment on perçoit le danger aussi par le cumul de ces difficultés, comment on perçoit la circulation pour éviter l'accident. Il y a aussi la question de la prise de sédatifs qui, au-delà de 70 et 80, augmente ces difficultés.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophonie des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

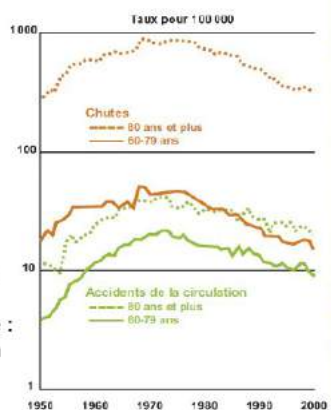
Seniors et sécurité routière

Chutes en espace public

- Sur trottoir
- En descente/montée de trottoir
- A proximité des arrêts TC

Accidents de la circulation

- 80 % accidentés dans leur « droit » par effet de surprise du conducteur
Le plus fréquemment en situation complexe :
- traversée avec double sens de circulation
 - véhicules en manoeuvre
 - sur contre-allée
 - en mouvement tournant
 - Sur cheminement : départ en trottoir étroit



Source : Jean de Mailly, F. 2005, Épidémiologie et mortalité des seniors selon leur âge, et selon le type d'accident, en France.

Source : Jean de Mailly, F. 2005, Épidémiologie et mortalité des seniors selon leur âge, et selon le type d'accident, en France.

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé - Vendredi 15 décembre 2017



Donc, par réaction à ces aspects, les seniors, par crainte de la fatigue et des chutes, par crainte des accidents, des incivilités ou des imprévus, par crainte aussi de trouver un espace public malodorant et malpropre, adoptent des stratégies de résistance ou d'adaptation. La résistance peut être simplement de cesser de se déplacer, dans ce cas nous ne sommes pas dans l'objectif de maintien dans l'indépendance. La stratégie d'adaptation est de se déplacer quand même, mais en s'exposant à un risque de chute, d'accident.

Les deux grands enjeux sont en rapport avec les chutes dans l'espace public, qui amènent un taux de mortalité supplémentaire à celui des accidents de la circulation, et ces accidents eux-mêmes. Les chutes sont effectivement liées à la montée et la descente des trottoirs, à la présence de dénivelés, de pentes, à la proximité des arrêts de transports collectifs. Les accidents de la circulation ont lieu, à 80 % des cas, alors même que le piéton était dans son droit. C'est-à-dire qu'il traverse la chaussée sur un passage piéton par exemple. Et c'est dans ce genre de situation que, malheureusement, le piéton est amené à être percuté par un automobiliste, surpris de le voir traverser. C'est sur le passage piéton qu'il y a le plus d'accidents. On parle encore parfois de passage protégé, il faut vraiment avoir en tête que, lorsqu'on s'engage sur un passage piéton, on n'est pas protégé. c'est sur ces lieux là que les accidents ont lieu, notamment dans le cas de traversées complexes (2 sens de circulation), sans espace au milieu pour se reposer, pour reprendre son souffle, pour prendre connaissance de la vitesse des véhicules dans l'autre sens de circulation. C'est le cas aussi des situations complexes avec un mouvement tournant. Ce sont des facteurs aggravants des risques d'accident. Et lorsque la personne est sur le trottoir, l'accident survient quand le trottoir est encombré et qu'il faut se déporter sur la chaussée.

L'objectif était donc de dire comment réduire la mortalité des piétons seniors dans l'espace public. La fiche propose donc différentes recommandations :

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Recommandations : espace public accueillant

- Cohérence avec les usages
- Qualité des ambiances
- Protection contre les aléas météo
- Lisibilité de l'espace
- Proximité de lieux attractifs
- Présence d'espaces de repos
- Présence de toilettes
- Transports accessibles



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 13 décembre 2017



• un espace public accueillant : c'est le confort, la qualité d'usage de l'espace, en proposant des ambiances agréables, en aménageant des espaces protégés des aléas météorologiques, des espaces d'assise ou au moins de repos et des toilettes (une des premières craintes est effectivement de ne pas trouver de toilettes publiques accessibles et en état de fonctionnement)

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Recommandations : espace praticable



- Dimensions du cheminement
- Qualité du revêtement
- Absence ou équipement des dénivelés
- Absence d'obstacles
- Cheminements sécurisés sous chantier
- Entretien régulier



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



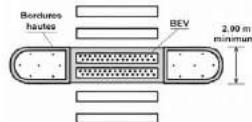
• un espace praticable et accessible : on revient ici sur des préconisations d'aménagement général de l'espace public accessible à tous, c'est-à-dire des cheminements larges, dépourvus d'obstacles (il faut dégager au minimum 1,40 m, mais il faut souvent aller au-delà pour que le trottoir conserve cet espace de déplacement), la qualité et l'adhérence des revêtements pour éviter de glisser et de chuter, l'absence ou l'équipement des dénivelés (par des assises, par des lisses, par des éléments permettant de se rétablir en cas de déséquilibre), des cheminements sécurisés sous chantier (pour ne pas perturber les déplacements quotidiens) ce qui pose la question de l'entretien régulier de l'espace public.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

Recommandations : espaces apaisés, traversées sécurisées

- Hiérarchisation de voirie
- Cheminements piétons
- Modération des vitesses
- Visibilité réciproque
- Réduction des masques
- Éclairage, éblouissement
- Traversées sécurisées
- Transition trottoir-chaussée
- Espaces de repos et refuges



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



• les espaces apaisés et les traversées sécurisées : c'est évidemment la question de la modération de la vitesse. On parle de la vitesse, du stress des personnes à se déplacer dans les villes ou les villages. Il est important de hiérarchiser la voirie et de moderniser et modérer les vitesses. La ville à 30, c'est vraiment celle qui permet la cohabitation des usagers les uns avec les autres. Certaines villes commencent à généraliser les zones 30, les zones de rencontres. Et l'aménagement des traversées piétonnes est très important car c'est là qu'ont lieu les accidents. Donc, en aménageant des îlots refuge entre les deux parties de la traversée, en supprimant les ressauts et en installant éventuellement des bancs de part et d'autre de la traversée puisque c'est l'élément stressant du déplacement. Il faut permettre à la personne de se reposer sur un banc avant ou après la traversée.

Pour en savoir plus

Mieux accueillir les piétons âgés
Recommandations d'aménagement

**Piétons seniors et aménagement
de la voirie en milieu urbain**



État de l'art

Contact : Nicolas Merle
nicolas.merle@cerema.fr
04 74 27 51 31



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017

Tout cela, il faut évidemment le faire en co-construction avec les usagers. Dans cette fiche est également citée une fiche de diagnostic produite par une association Suisse qui propose un petit guide qui vous permet de vous déplacer dans votre quartier et de pointer les éléments, dans l'espace public, qui posent des difficultés dans ces déplacements. C'est peut-être un élément important à dire en conclusion : l'association des personnes est peut-être la mieux placée pour permettre de voir les dysfonctionnements.

Jean-Michel CAUDRON :

Deux lauréats des prix Concours Villes Amies des Aînés nous ont donné envie d'en savoir plus. Ils vont donc nous présenter leurs exemples puisque chacun à son moyen de mobilité.

Laurent VERSCHELDE, Directeur de Keolis Dijon Mobilités :



P. Forget pour Notre Temps

Keolis Dijon Mobilité est l'opérateur de transport de Dijon Métropole.

(Diffusion d'un film)

Comment dessert-on correctement des communes qui ont, certes, une offre de transport par bus (dans l'exemple de la commune en question c'est aussi des offres de transport à la demande), mais qui ont peu d'habitants (entre 400 à 600 habitants) ? Dans celles-ci, il n'y a pas de solutions de transport tous les jours, la fréquence n'est pas très importante.

À l'initiative d'un maire d'une de ces communes, on a essayé de trouver une solution. Il nous faisait part d'un flux de voitures important qui partait de sa commune vers la métropole de Dijon et il nous a demandé de réfléchir à une façon de mettre en relation les gens, ceux qui ont des voitures et ceux qui n'en n'ont pas.

Divia est le nom du réseau de transport de Dijon, Pouce fait référence à l'auto-stop. Nous avons

réfléchi à une façon d'organiser l'auto-stop entre des personnes, jeunes ou moins jeunes, disposant de véhicule et des personnes qui n'en n'ont pas. Nous avons identifié les arrêts de bus de la commune comme étant des points de rencontre pour partir de la commune vers la métropole. L'objectif est qu'un véhicule qui se rend vers la métropole puisse emmener avec lui une ou plusieurs personnes pour aller vers un point d'arrêt de tram ou de bus le plus proche qui permet ensuite de finaliser son déplacement.

La difficulté, c'est toujours le dernier kilomètre. Celui qui vous permet de partir de chez vous ou d'y aller. La solution que nous avons mise en place est donc de rassembler des personnes qui ont des véhicules et d'autres qui n'en n'ont pas. C'est un ensemble de personnes qui sont inscrites au service. Nous avons mis en place des petites choses pour faciliter l'identification afin qu'il y ait de la confiance car nous avons peut-être tous fait de l'auto-stop, mais le sujet de la confiance est important. C'est donc sponsorisé par le réseau de transport de Dijon, les gens sont inscrits, ils se connaissent, ils ont partagé leurs coordonnées et se mettent en relation pour pouvoir utiliser la voiture de l'un et pouvoir se rendre facilement dans la métropole.

Il existe également une application mobile. Quand nous avons fait une réunion publique afin de présenter ce service aux publics concernés (on a aujourd'hui 3 communes de la métropole de Dijon qui utilisent ce service), beaucoup nous ont dit que pour faciliter la mise en relation il serait bien d'avoir une application mobile. C'est donc ce qui est en train de se faire pour début 2018. Et même ceux qui n'ont pas de téléphone mobile peuvent continuer à utiliser le service tel qu'il est depuis un an. Donc une mise en relation des gens qui permet effectivement de trouver une solution de déplacement quand le bus ne répond pas aux attentes. Cela crée aussi du lien social entre les jeunes et les plus anciens.

C'est un service qui est aujourd'hui utilisé par une quarantaine de personnes sur la commune. On attend un développement plus important de ce service une fois que l'application mobile sera mise en place. Si cela continue de marcher, un déploiement sera fait sur d'autres communes qui ont aussi une offre de transport limitée et qui ont besoin de pouvoir se déplacer vers la métropole.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» :

<http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/347-pe-diviapouce.pdf>

Ksenia KARPENKO, Chef de projet marketing (marché occasionnel) de la SNCF TER Bretagne

:



P. Forget pour Notre Temps

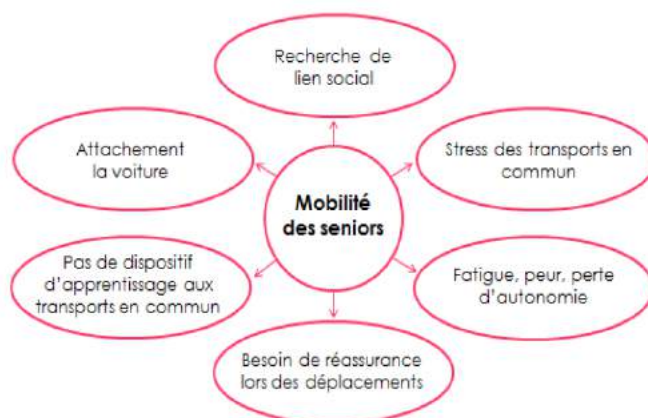
Pour ceux qui ne connaissent pas, ou très peu, le TER est le Train Express Régional. Ici, en l'occurrence, il est exploité par la Région Bretagne pour desservir les villes de la région. Le TGV, lui, est plus prévu pour les longues distances. Le TER Bretagne a toujours été un transport plutôt emprunté par les abonnés « domicile/travail », les jeunes, et assez peu par les seniors. Pourtant, lorsqu'on regarde les données démographiques de l'INSEE, on se rend compte qu'un tiers des bretons auront plus de 60 ans d'ici 2030 (contre 1/5 aujourd'hui). Et, comme la mobilité est un des facteurs essentiel de vieillissement, nous avons souhaité nous intéresser plus en profondeur à cette population, pour trouver des leviers, pour faciliter et enrichir leur vie et la mobilité en les faisant venir au train.

Depuis 2013, nous avons mené plusieurs études pour acquérir des connaissances sur les

seniors : leur consommation, leur mobilité, leur façon de vivre. Nous avons aussi réalisé différentes expérimentations régionales pour déterminer leur perception, leurs besoins, leurs attentes au cours de leurs déplacements en train.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Il en est ressorti différentes choses, nous avons appris que les seniors étaient très attachés à la voiture, qui était le mode de transport privilégié. Bien sûr il y a aussi la marche, mais la voiture reste vraiment un élément essentiel pour se déplacer chez les seniors. Lorsqu'ils n'ont plus la possibilité de conduire, c'est considéré comme une réelle contrainte. Dans l'étude, certains l'ont même qualifié comme une mort sociale. Également, lorsque les seniors se déplacent, ils recherchent beaucoup de lien social. Dans notre étude, une personne nous a fait remarquer que lorsqu'elle voyageait en train et qu'elle était assise en face d'une personne, souvent un jeune avec des écouteurs, elle demandait d'enlever les écouteurs pour pouvoir discuter avec elle. Toutefois, on se rend aussi compte que les seniors appréhendaient beaucoup la prise des transports en commun. Surtout avec l'âge, la fatigue s'installe, il y a différents troubles locomoteurs, un certain déclin cognitif. Parfois les marches des transports en commun ne sont pas adaptés par rapport aux trottoirs, aux quais, ce qui complexifie la montée/descente. Un autre exemple : une personne nous a dit avoir loupé son arrêt parce que dans le train elle ne savait pas sur quel bouton appuyer pour ouvrir la porte. L'étude a aussi fait ressortir que les seniors accordaient beaucoup d'importance à la phase de préparation de leur voyage en cherchant, notamment, de la réassurance.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !



- Voyage en train avec un groupe de seniors volontaires de la ville de Rennes
- 5 ateliers de travail pour définir toutes les connaissances nécessaires à la mobilité en train



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Par ailleurs, dans notre région, mais aussi dans d'autres, il n'y a pas de dispositif d'apprentissage aux transports en commun. C'est quelque chose qui manquait beaucoup. Finalement, on apprend à conduire une voiture mais il n'y a pas de dispositif pour permettre d'apprendre à prendre les transports en commun.

Nous sommes donc partis de ce constat, qu'à ce jour il n'y avait pas de dispositif de connaissance sur les mobilités, sachant que d'ici 15 ou 20 ans la population bretonne va être modifiée et que cette population a particulièrement besoin de réassurance lors de ses déplacements.

C'est de là qu'est né le projet de pédagogie de la mobilité que nous avons eu la chance de présenter à la ville de Rennes qui nous a aidé à sa construction en nous présentant un groupe de seniors (dont Monsieur ALLAIRE).

L'objectif de ce projet était de créer des supports pédagogiques pour simplifier l'utilisation du train et donc voyager plus sereinement. Pour ce faire, nous avons travaillé avec des seniors volontaires de la ville de Rennes avec lesquels nous avons, dans un premier temps, réalisé un voyage ludique en train. L'idée était de leur montrer ce qu'était le train puisque la plupart ne l'avait jamais pris ou ne l'avait pas repris depuis leur service militaire et pensaient que les sièges étaient encore en bois. Nous souhaitons leur montrer et leur expliquer l'univers du monde ferroviaire.



Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

CE QU'ON SOUHAITE :

- Mettre en œuvre des supports et formations spécifiques à destination des seniors pour accompagner, faciliter et encourager l'usage du train
- Apporter de la réassurance lors des déplacements
- Favoriser la mobilité et/ou modifier les pratiques de mobilité par l'apprentissage
- Lutter contre l'isolement en rendant les aînés plus actifs

Appel à projet CNAV – Partenariat CARSAT de Bretagne

[#RencontresRFVAA](#)

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Ensuite, nous avons réalisé des ateliers de travail collectivement pour réunir toutes les connaissances nécessaires à la mobilité en train.

Pour nous, il était essentiel de le créer avec des seniors. L'objectif était de mettre en œuvre des supports et formations spécifiques à destination des seniors pour les accompagner, faciliter et encourager l'usage du train. Leur apporter de la réassurance lors des déplacements. Favoriser la mobilité et les pratiques de mobilité par l'apprentissage. Lutter contre l'isolement en rendant les aînés plus actifs.

Ce projet a également pu naître grâce à la participation d'un appel à projet lancé par la CNAV fin 2015 auquel nous avons répondu et qui nous a permis d'obtenir des subventions et donc de financer ce projet. Pour le faire vivre, la SNCF souhaite atteindre un large public.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

FAIRE VIVRE LE PROJET POUR :

Les Happy-Boomers 50 – 59 ans	Les Libérés 60 – 74 ans	Les Paisibles 75 – 84 ans	Les TGV 85 ans et +
Sensibiliser sur les pratiques de mobilité en train avant leur départ à la retraite	Incitez ceux qui ont le réflexe « voiture » à basculer sereinement vers le train	Redonner l'envie de voyager par un accompagnement personnalisé tout au long du parcours	Améliorer le quotidien avec des solutions sur-mesure avec un accompagnement porte à porte

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



Notre volonté est de prendre en compte toutes les typologies de seniors, comme :
de sensibiliser les aînés avant leur départ à la retraite sur la mobilité en train, puisque aujourd'hui ce n'est pas vraiment un réflexe pour tout le monde ;
d'inciter tous ceux qui ont le réflexe voiture à basculer sereinement vers le train ;
de redonner l'envie de voyager par un accompagnement personnalisé tout au long du parcours ;
d'améliorer le quotidien avec des solutions sur-mesure, avec un accompagnement porte à porte.
De nos échanges avec les seniors, nous avons formalisé le contenu en plusieurs supports pédagogiques. Ce sont des fiches pratiques et pédagogiques sur différents thèmes : « comment je m'informe sur le train », « comment je fais pour prendre le train », « comment je fais pour circuler en gare avec toute la signalétique », « combien me coûte mon trajet ».

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017



On y retrouve également des vidéos pédagogiques qui viennent en complément des fiches. Elles peuvent être visualisées via différents médias.



Pour en venir, justement, aux différents médias, les vidéos et les fiches pédagogiques sont disponibles sur le site TER Bretagne. On les retrouve également dans les kits « voyage en groupe » puisque le TER Bretagne organise des voyages en groupe à destination des seniors, les scolaires ou les professionnels. L'idée est de remettre les fiches pratiques à la fin du voyage pour qu'ensuite l'individu puisse voyager. On les retrouvera, à partir de 2018, dans les différents réseaux de distribution dont à la CARSAT.

Michel ALLAIRE, Retraité à Rennes:



P. Forget pour Notre Temps

Pour apporter un petit complément, cela a été un débat entre les seniors du groupe qui donnaient leur avis. Il faut rappeler que les seniors n'ont pas forcément de smartphone. Raison pour laquelle Ksenia parlait de fiche puisque le groupe senior a été vigilant et a pensé à ceux-là. Avec un smartphone, c'est facile, on a tout. C'est beaucoup plus difficile avec des fiches papier.

Diffusion d'un film :

<https://www.ter.sncf.com/bretagne/gares/ter-proche-de-vous/bien-voyager-en-train>

Retrouvez la fiche « retour d'expérience » :

<http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/351-pe-mobilite-seniors-sncf.pdf>



Table-ronde « Agir dans sa ville »



Serge GUERIN:

P. Forget pour Notre Temps

Nous allons continuer, nous étions sur « bouger ». En fait, pourquoi on bouge ? C'est peut-être pour faire des choses, pour agir, mais du coup nous allons finir sur « agir » ce qui est d'une certaine logique.

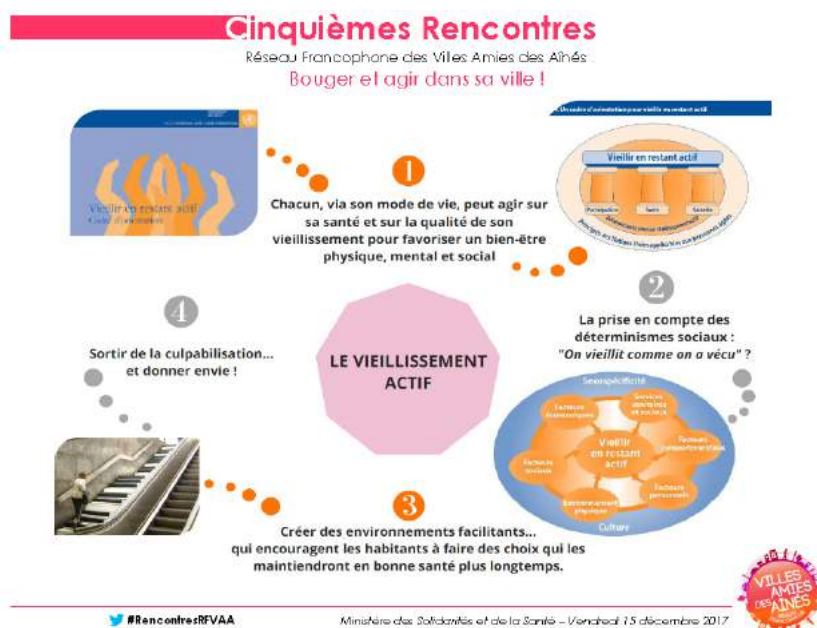
Angélique GIACOMINI (Philipona), Doctorante en sociologie, Centre Georges Chevrier - Université de Bourgogne Franche-Comté :



P. Forget pour Notre Temps

Sur cette table-ronde « Agir dans sa ville », il y a trois éléments qu'il m'a semblé intéressant d'approfondir pour revenir aussi au plus près de la démarche Villes Amies des Aînés dans laquelle nombre d'entre vous sont engagés.

Le premier point que je souhaitais aborder était la question du vieillissement actif qui est vraiment à la base de la démarche Villes Amies des Aînés puisque c'est la mise en œuvre opérationnelle qu'à proposée l'Organisation Mondiale de la Santé de cette notion de vieillissement actif. Cette notion a été décrite en 2002 dans un cadre d'orientation que je vous invite à aller relire car il est toujours autant d'actualité.

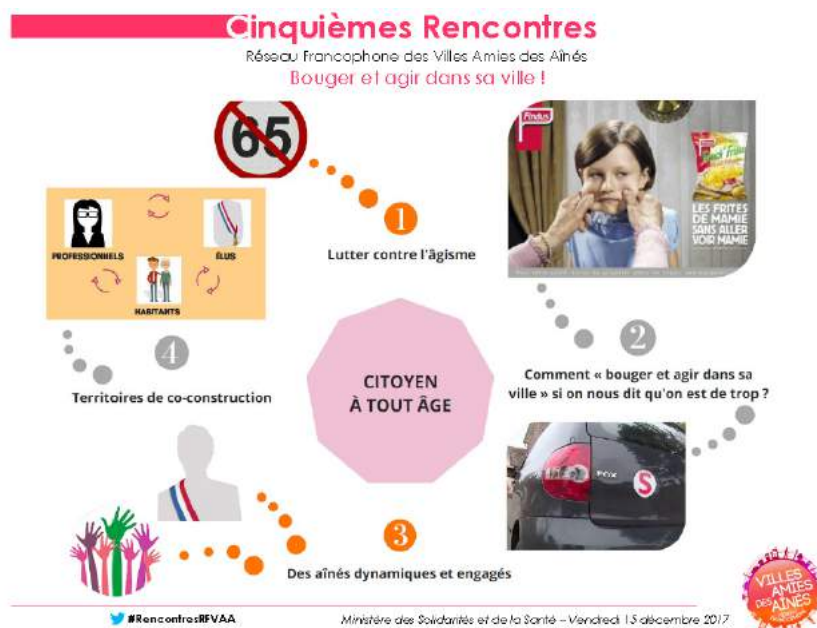


Cette notion de vieillissement actif est particulièrement intéressante parce qu'elle prend en compte le fait qu'il existe des déterminismes qui vont jouer un rôle sur la qualité de vie tout au long de la vieillesse. En effet, il y

a des facteurs économiques, sociaux, comportementaux et personnels qui vont avoir un impact sur les choix qu'on fait pendant son avancée en âge. Par exemple, on a beau répéter aux gens d'aller au théâtre, que c'est bien, d'être consommateur de culture parce que c'est bon pour retarder l'apparition de troubles cognitifs, etc. Si on a quelqu'un qui n'est jamais allé au théâtre de sa vie, une fois arrivé à la retraite ça va être plus compliqué pour lui d'y aller qu'une autre personne qui a eu cette habitude tout au long de sa vie. Il ne suffit donc pas de le savoir et de le pouvoir pour adopter des comportements qui seraient bénéfiques. Cela me fait rebondir, par exemple, sur les réflexions qui ont été menées à Dijon par l'observatoire de l'âge, sur ces questions d'accès à la culture. Je pense aussi à un gros travail qui a été fait par Lons-le-Saunier sur le projet Pass'âgés, sur comment apporter la culture vers des publics qui, a priori, seraient plutôt empêchés.

Le risque de la prévention, de ce que certains appellent le « bien vieillir » c'est qu'on a tendance à croire qu'il suffit de bouger, d'aller au théâtre, de bien manger etc., sauf que tout un tas de déterminants font que c'est plus ou moins évident pour chacun. Voilà, l'occasion de rappeler l'importance de ce côté de déculpabilisation. En dehors de ces facteurs là, la théorie du vieillissement actif prend aussi en compte la notion de facteurs environnementaux. Je crois que c'est finalement ce qui doit intéresser le plus les collectivités: comment encourager les gens à faire les bons choix pour leur santé ? Comment leur donner envie de se tourner vers ce qui sera bon pour eux par la suite ? L'exemple d'un escalier musical à Stockholm est intéressant puisque, au lieu de contraindre (aussi bien des personnes âgées que des enfants), il donne envie aux gens avec ce petit plus : c'est beaucoup plus sympa de prendre les escaliers dans ce cas. Donner envie est vraiment un enjeu fondamental.

J'ai aussi envie de souligner le nom d'un des dossiers qui a été déposé au concours. C'est un dossier de Valenciennes qui s'appelle « Seniors, à nous de vous faire préférer le tram ». J'ai trouvé cela génial, je parlais de cette culpabilisation qu'on voit quelque fois dans la notion de « bien vieillir ». Là, il y a vraiment vraiment cette idée de la politique publique qui va donner envie. C'est dire que finalement il ne suffit pas de dire aux gens qu'il faut prendre le tram mais de se poser la question de savoir comment donner envie aux gens de s'en saisir, comment on va faciliter ce choix. Pour que la prévention fonctionne, finalement, il ne suffit pas de dire aux gens de bien manger, bien bouger, bien dormir. Il faut évidemment leur donner une raison de le faire, et quelle meilleure raison que le plaisir ?



Le deuxième point, c'est la nécessité, avec l'avancée en âge, de rester citoyen et partenaire d'une démarche de co-construction dans le territoire. Quand nous avons, avec l'équipe du réseau, construit le programme de la journée, nous avons choisi des tables rondes dont les thèmes n'ont pas été définis au hasard. J'avais envie de faire le lien avec la table-ronde sur la question de l'âgisme puisque, en fait, pour permettre à quelqu'un d'agir dans sa ville, l'un des pré-requis est déjà de le voir comme une ressource et

non pas comme un poids. Sur la table-ronde de la lutte contre l'âgisme, deux projets ont été présentés (Mobil'Aînés et A petits pas dans mon quartier). Ce qui était intéressant et la raison pour laquelle nous avons décidé de les mettre sur cette table-ronde là, c'est que plutôt que d'être dans une dynamique de mise en retrait, on est vraiment dans une dynamique de faire sortir les gens, de les montrer, de montrer l'âge pour montrer que ça peut être bien de vieillir et de sortir tout au long de sa vie. Cette table-ronde sur l'âgisme était particulièrement importante parce que comment bouger et agir dans sa ville si on sent qu'on est de trop ? Comment bouger et agir dans sa ville si on a l'impression de déranger quand on va faire ses courses à l'heure de pointe, si on nous dit que les vieux conduisent mal, si on s'entend répéter que les villes jeunes et dynamiques sont mieux que les villes de vieux, etc. ? Cette question de l'âgisme doit aussi être au cœur de la réflexion. Et pourtant, en plus, les personnes âgées sont aussi dynamiques et engagées. Par exemple, dans le bénévolat, en 2013, les plus de 65 ans est la tranche d'âge la plus engagée. Le taux d'adhésion à une association augmente avec l'âge, 57 % des président d'association ont plus de 56 ans. Dans le domaine de la politique, au 1er janvier 2014, on avait plus de 63 % des maires de France qui avaient plus de 60 ans, dont 500 qui avaient 80 ans et plus. Et, dans le cercle familial, combien on voit de grand-parents à la sortie des écoles, à la piscine le mercredi, etc. Donc évidemment, le point de vue utilitariste, pour rebondir sur les propos de Serge, est quelquefois incontournable. Les vieux ont beau ne plus être en emploi, je crois qu'on ne peut pas dire qu'ils ne sont plus productifs et qu'ils ne travaillent plus puisqu'ils apportent toujours énormément à la société.

Ces chiffres, que chacun connaît (on le sait : les vieux font pleins de choses, c'est formidable), peuvent sembler anecdotiques, mais cela ne l'est pas. Les représentations sociales sont coriaces, et je nous invite tous à être vigilants, même si on est convaincus que notre image du vieillissement n'est pas mauvaise. Parce que quand on parle avec des décideurs, on se rend compte que même s'ils ont l'impression de savoir que les aînés sont une ressource, d'en avoir une image positive, leur représentation peut quelquefois les pousser malgré tout à aller uniquement vers une politique d'assistance et, du coup, à ne s'adresser qu'à une petite partie du public des personnes âgées et à ne pas, finalement, s'inscrire dans une dynamique d'adaptation de la société au vieillissement. Pour rappel nous avons moins de 8 % des 60 ans et plus qui sont dépendants au sens de l'APA et seulement 9 % des plus de 75 ans qui vivent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées.

L'objectif est vraiment de reconnaître les habitants en tant que citoyens, quel que soit leur âge, et de leur permettre de participer à la construction de territoires qui soient bienveillants à l'égard de toutes les générations. Car faire participer les habitants, c'est aussi affirmer leur place dans la société et c'est les considérer en tant que ressources. Je pense par exemple aux déambulations visant à installer des structures de repos qui se font de plus en plus dans les villes. Avec ces installations, on montre que les personnes âgées sont une ressource, qu'elles doivent continuer à sortir, qu'elles doivent être soutenues pour pouvoir continuer à contribuer à cette société.

Cinquièmes Rencontres
Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !

1
Des environnements bienveillants

2
Huit thématiques :
- Habitat
- Transports et mobilités
- Espaces extérieurs et bâtiments
- Information et communication
- Autonomie, services et soins
- Lien social et solidarité
- Participation citoyenne et emploi
- Culture et loisirs

3
Soutenir l'autonomie et comprendre les spécificités liées à l'avancée en âge pour encourager la participation

BOUGER POUR AGIR DANS SA VILLE

#RencontresRFVAA
Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 15 décembre 2017

Le troisième point, c'est bouger POUR agir dans sa ville. J'ai évoqué la table-ronde sur l'âgisme, je souhaitais aussi conclure en faisant le lien entre bouger et agir. Pour être acteur de son territoire, il est nécessaire que celui-ci soit bienveillant et qu'il permette de conserver une part d'autonomie. On va le voir avec les projets qui vont être présentés, le fait d'avoir un habitat adapté dans lequel on se sent bien et d'avoir des services à proximité, ça libère de l'énergie et ça donne envie d'être acteur et actif dans son territoire. La démarche comprend 8 thématiques, il y a une grande porosité entre celles-ci. D'ailleurs, on le voit puisque quel que soit le thème donné chaque année à notre colloque, et plus particulièrement à notre concours, on a des projets dans chacune de ces thématiques. Pour conclure, s'il existe une responsabilité individuelle dans la façon dont on vieillit (c'est le rôle des démarches de prévention de le rappeler), évidemment le rôle des collectivités territoriales est de créer des territoires qui soient bienveillants et facilitants, qui encouragent les habitants à prendre les bonnes décisions pour vieillir en bonne santé. Pour cela, lorsque vous, décideurs locaux, faites le choix de mettre en œuvre des actions, votre objectif, je crois, doit être en priorité de donner envie aux habitants : envie de prendre des décisions qui ont un impact positif sur leur santé, envie de sortir, envie de prendre soin de soi, et tout simplement envie de continuer à vivre.

Serge GUERIN :

Le temps est serré, on gardera juste ces notions de désir, de plaisir et autres. On ne bouge pas pour bouger, on n'est pas là pour battre des records, ce n'est pas la question de savoir si on va vivre jusqu'à 120 ans, mais de penser à ce qu'on va faire de ces années. Finalement, toute cette question autour de « bouger », Angélique l'a fort bien dit c'est d'en profiter derrière. C'est comment on en profite pour soi et comment on en profite pour les autres.

Florian SEBELON, Chargé de développement Action Sociale de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté :



P. Forget pour Notre Temps

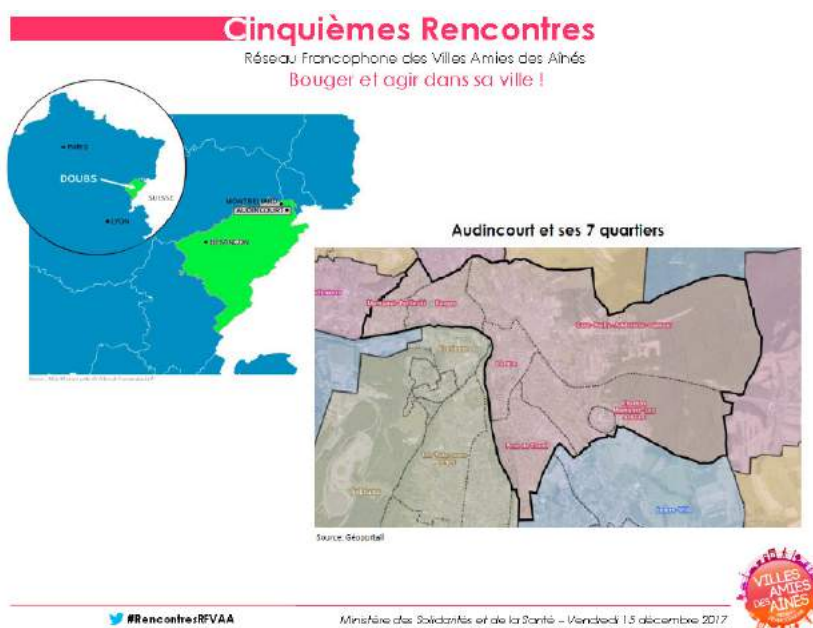
On va parler d'une commune qui ne fait pas partie du réseau, d'un projet et d'une initiative de la CNAV qui s'appelle ECLAT (Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie du Territoire). Cette initiative date de 2016, la CNAV a demandé à son réseau de caisses de retraite de proposer des territoires (ce n'était pas obligatoirement des communes pour démarrer sur cette expérimentation) pour renforcer le partenariat qu'il pourrait y avoir entre les caisses de retraite, et particulièrement les CARSAT, et les collectivités territoriales. C'est vrai que les caisses de retraite sont souvent identifiées comme des financeurs, elles ne sont pas forcément à l'initiative des projets, on l'a vu. Là, on est plutôt sur une démarche active de la part

des CARSAT. Ce qui a été mis en œuvre, c'est un partenariat sur la commune d'Audincourt.

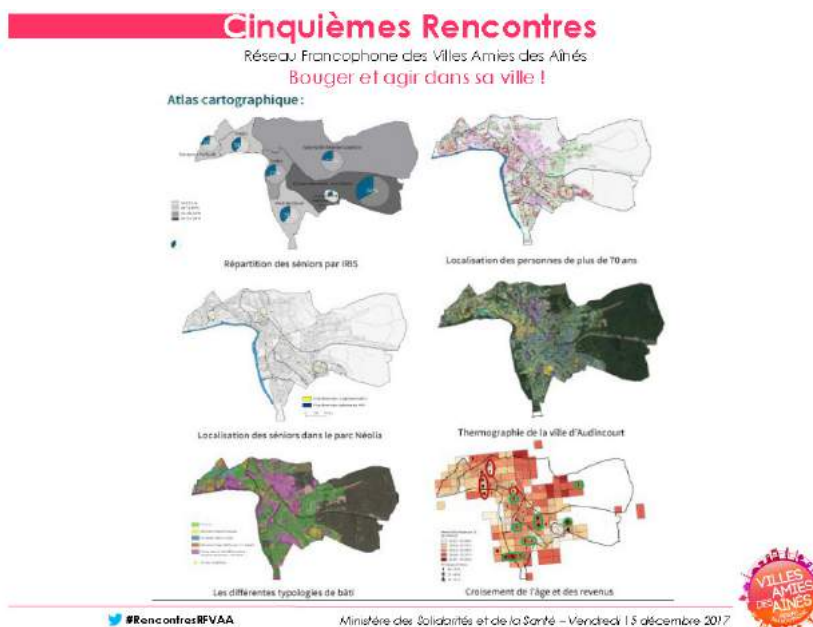
L'idée première était de travailler sur la prévention de la perte d'autonomie, c'est ce qui nous motive tous aujourd'hui, et puis plus particulièrement sur l'adaptation du logement, sur la création de lieux de vie collective, sur des ateliers de prévention axés plus spécifiquement sur l'aménagement de l'habitat. Mais, avant de mettre en œuvre tout un panel d'actions, le but était, déjà, d'établir un diagnostic assez précis.

Nous avons donc travaillé en partenariat avec les acteurs les plus présents sur le territoire :

- la commune d’Audincourt était très partie prenante sur le projet et le diagnostic ;
- SOLiHA qui est un opérateur habitat ;
- Néolia, un bailleur social ;
- le Clic du pays de Montbéliard.



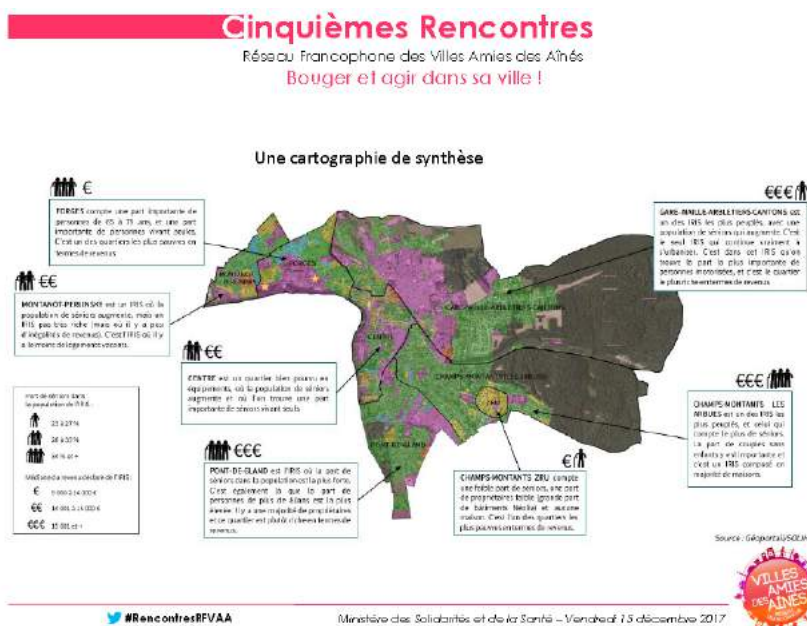
Rapidement, pour présenter la commune d’Audincourt, qui n’est pas très loin de Besançon, est une commune qui est dans le Doubs, donc en Bourgogne Franche-Comté. Elle est donc limitrophe de la Suisse.



Ce qui nous intéressait, ce n’était pas de travailler sur un projet à grande échelle, mais sur un projet à l’échelle du quartier pour être au plus près des besoins de la population et des seniors de la commune. Pour avoir un ordre d’idée, la commune représente à peu près 14.000 habitants pour une proportion de 30 % de seniors, donc avec des personnes qui pouvaient vraiment être intéressées par cette initiative.

Le diagnostic qui a été fait, plus particulièrement par SOLiHA qui disposait de la technicité, a été réalisé en plusieurs étapes avec des données statistiques et de la cartographie ; beaucoup

d'entretiens avec les partenaires qui étaient présents (le réseau associatif) ; les visites des quartiers et rencontres, aussi, des habitants ; des données thermographiques avec tout un atlas de cartes.



Je vous passe la cartographie, mais on a quand même une carte qui faisait un résumé de chaque quartier avec ses spécificité. On parlait de transport, de revenus, de présence de seniors dans les quartiers, du type d'habitat (logement individuel ou collectif), d'offre de services (il était question de désert médical dans une autre intervention), nous avons essayé de croiser toutes ces informations pour s'appuyer sur l'ensemble des forces et de tous les points de progrès des partenaires. Le but étant de proposer tout un panel d'actions.



Nous avons donc quelques pistes de préconisations. Il y avait une particularité sur cette commune, à savoir que pour le logement, qu'il soit individuel ou collectif, tout est surélevé. C'est-à-dire qu'il y a un rez-de-chaussée avec quelques marches et très peu de dégagement pour mettre une rampe. C'était une vraie difficulté.

Comme le disait Madame THORIN, c'est bien d'aménager le logement, mais si on en est prisonnier, il n'y a aucun lien social et aucune utilité d'avoir un logement adapté si on ne peut pas en sortir. C'est donc une des pistes de préconisation.

Bien sûr, il faut également travailler contre l'isolement, sur l'aménagement de l'habitat et communiquer un maximum sur les possibilités et les droits des personnes en termes d'aménagement de leur habitat et voir comment on peut améliorer ces situations de rez-de-chaussée surélevés.

Cinquièmes Rencontres

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
Bouger et agir dans sa ville !



#RencontresRFVAA

Ministère des Solidarités et de la Santé – Vendredi 13 décembre 2017



Une convention entre les différents partenaires a été signée et nous engage tous à intervenir et à adapter nos actions en fonction des résultats de ce diagnostic et de passer outre certaines lenteurs administratives (que ce soit lié au CARSAT, à la mairie ou à d'autres partenaires) pour pouvoir s'intéresser au résultat de ce diagnostic.

Ce diagnostic a été rendu en octobre 2017, donc nous sommes vraiment dans le démarrage des actions. Par exemple :

- le bailleur social Néolia, qui est très présent sur le territoire, propose de travailler sur l'identification des personnes potentiellement isolées, et ensuite de faire des visites à domicile et éventuellement un accompagnement social ou autre pour essayer de comprendre et voir quelles solutions pourraient être proposées à ces personnes ;
- l'aménagement d'ascenseurs pour les lieux de vie collectifs avec des logements, on a d'ailleurs déjà commencé ;
- trouver des solutions de rampe pour le logement individuel ;
- la création d'un espace de démonstration d'aménagement de logement et de technologie qui sera mis à disposition des personnes pour avoir cette démonstration (seniors ou familles) mais aussi des artisans et professionnels de l'entretien du logement ou autres professions intervenant dans le domaine de la vieillesse et du handicap.

L'idée est de partir sur cette initiative, qui n'est pas là pour la durée d'une convention mais qui a vocation à être présente sur ce territoire pour engendrer une dynamique et s'appuyer sur les forces de chacun.

Serge GUERIN :

Finalement, on voit bien que ces termes d'adaptation et d'aménagement sont absolument majeurs. Cette adaptation au vieillissement est un des enjeux de la société, c'est donné comme objectif, je crois, 80.000 logements adaptés. Il y a 29 millions de logements en France, donc on voit aussi tout le travail qu'il y a à faire. Évidemment, au-delà de ça, ce n'est en effet pas seulement aménager le logement, c'est aussi aménager les têtes de l'ensemble des gens qui travaillent dans le secteur, des personnes elles-mêmes concernées et des décideurs. Tout cela prendra un certain temps,

mais c'est aussi parce qu'il y a des dizaines de milliers d'initiatives qu'on y arrivera, et sans doute beaucoup plus que par une décision gouvernementale ou autre.

On continue sur une autre expérience qui est aussi sur ces questions d'aménagement.

Olivier BOULY, Directeur adjoint en charge du pôle Bien Vieillir du CCAS de la Ville du Havre :



P. Forget pour Notre Temps

Avant de vous parler de Dahlia, je voudrais vous parler d'un autre dispositif qui pré-existait à Dahlia et qui explique la création de cette maison. Ce dispositif s'appelle Sherpa (Service Havrais d'Évaluation des Risques chez les Personnes Âgées), un acronyme inventé par Valérie EGLOFF. Il propose une expertise à domicile, effectuée par un ergothérapeute et une coordinatrice gérontologique, une approche pluridisciplinaire donc, qui vise à évaluer les risques et à faire des préconisations d'aménagement ou d'aide technique au domicile des personnes.

Les constats qu'on a pu faire à l'occasion de ce dispositif, qui est en place depuis maintenant plusieurs années, nous ont mené à proposer la création de cette maison Dahlia.

Diffusion d'un film : <https://www.youtube.com/watch?v=r8ehG9e9ZIA>

Les objectifs de départ étaient effectivement liés à ce qu'on avait un peu observé dans le cadre de la mission Sherpa, certaines choses requièrent quelques commentaires :

- la première, c'est la difficulté qu'ont les gens à prendre une décision (sur la vue ou de plans ou de photos) pour des aides techniques, d'où l'idée d'avoir un lieu démonstratif, c'est une des vocations de la maison Dahlia ;
- le côté préventif : initialement, on voulait que Sherpa soit destiné aux jeunes seniors qui pourraient anticiper leur vieillissement et penser à des adaptations avant que la chute ou autre n'arrive. Dans les faits, cela a été tout autre, nous avons essentiellement eu des demandes de personnes assez âgées déjà confrontées à des problèmes de mobilité ou qui avaient déjà connu des chutes et des hospitalisations. L'idée était donc de repartir aussi un peu sur le volet de prévention en proposant des stages, des animations, des temps d'information, pas forcément liés au logement. Cela peut être lié à la prévention des chutes, mais aussi sur les gestes qui sauvent, les économies d'énergie... Une fois qu'on a capté ce public un peu plus jeune, on en profite pour faire visiter la maison et ce sont des informations qu'ils garderont pour plus tard.
- la troisième vocation était que, si l'on détecte des besoins en termes de service ou d'adaptation, il faut aussi des prestataires pour y répondre. D'où l'idée de faire de cette maison un lieu de formation. Nous avons évoqué le label Handibat. L'objectif est de former les artisans aux enjeux du vieillissement. Certains d'entre eux étaient loin de penser qu'ils n'avaient pas les bons réflexes ou conseils pour ce type de public. Il y a donc déjà eu des formations sur le site qui ont permis de multiplier par presque 3 le nombre d'artisans labellisés Handibat sur l'agglomération du Havre. C'est aussi un lieu de formation ou de sensibilisation pour les futurs professionnels des métiers du domicile et des soignants.

Ce dernier volet nous a permis de faire une première incursion dans le monde de la Silver Economy. C'est un peu aussi là-dessus que nous allons mettre l'accent dans les mois à venir via 3 projets. Le premier étant celui de l'extension de la maison avec la création d'un jardin adapté qui se voudra participatif et qui se fera également en partenariat avec des acteurs économiques. La création toute

récente d'un club d'utilisateurs dans le cadre du leaving lab qui est porté par Techsap Ouest basé à Alençon avec qui nous avons une convention de partenariat. Le troisième projet, c'est la création d'un sas de recrutement en lien avec la mission locale. L'idée étant, là aussi, de dire que le service à la personne n'est pas possible ou adapté à tout le monde. Il faut un minimum d'appétence et de compétences. L'idée, avec la mission locale, est de travailler sur le repérage, en amont, des personnes qui pourraient intégrer ce type de formation et de pouvoir les accompagner par la suite.

Retrouvez la fiche «retour d'expérience» :

<http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/348-pe-maison-dahlia.pdf>

Serge GUERIN :

Je note, dans l'évolution séniologique, qu'il y a les personnes en situation de vieillissement. On n'y reviendra pas mais, ce que vous avez dit à la fin sur la question des gens qui travaillent dans le secteur pourrait être un sujet en soi, pourrait être un colloque. La question de l'énorme difficulté que nous avons à en trouver sur certains domaines et, en effet, sur la croyance que c'est facile et qu'il n'y a pas besoin d'être formé.

Aline VILCOT, Responsable de la conciergerie, Référente seniors du CCAS de la Ville de Valenciennes



P. Forget pour Notre Temps

Avant de parler de la conciergerie, je voudrais revenir sur le pôle qui l'intègre. Cette conciergerie a été ouverte en octobre 2014. Mais, depuis février 2017, le CCAS a ouvert un Pôle Seniors. L'idée, est avant tout de regrouper tous les services à destination du public concerné dans un seul lieu, puisque ce n'était pas le cas au préalable, pour avoir un lieu d'accueil, d'information et d'orientation unique, avec un numéro de téléphone unique dans un objectif de meilleure visibilité pour le public concerné.

Concrètement, le Pôle Seniors est :

- un service de soins à domicile ;
- un service d'aide à domicile ;
- un service animation avec des ateliers réguliers (danse, gymnastique, peinture, etc...), des clubs seniors, des manifestations ponctuelles (par exemple l'atelier de découverte des transports en commun du secteur). L'objectif est le maintien du lien social ;
- un service accueil et accompagnement social qui est récent et qui a été ouvert avec ce Pôle Seniors ;
- la conciergerie senior.

L'ouverture de cette conciergerie en 2014 est partie d'une part des constats qui étaient faits par les services existants et les différents travaux qui ont été menés par le Conseil des Seniors, mais surtout d'autre part de la forte volonté politique qui est d'améliorer le bien vivre à Valenciennes. Tout cela a mis en exergue un besoin de diversifier l'offre de services, d'où la création de cette conciergerie de services intégrés de proximité. L'idée est d'avoir une approche globale du vivre chez soi et d'adapter

le service public à la perte d'autonomie. Tout se fait surtout dans une démarche de prévention. Concrètement, la conciergerie c'est :

- de l'assistance aux démarches administratives ;
- des visites de convivialité à domicile pour rompre l'isolement ;
- du petit dépannage
- de la télé-assistance ;
- du portage de repas à domicile ;
- la collecte et la livraison de linge ;
- le bricolage, le jardinage, le gros nettoyage ;
- le transport accompagné ;
- l'accompagnement aux courses, etc.

C'est un panel de services qui peuvent être effectués soit par des agents du service (qui sont repérables à leur gilets car il faut aussi sécuriser l'intervention et sécuriser la personne), soit par des acteurs du privé qui ont le savoir-faire.

Ce qui nous permet d'agir en prévention, c'est que chaque primo-demande fait l'objet d'une visite à domicile par un référent d'évaluation sociale. Cette visite permet de faire un diagnostic complet de la situation de la personne. De cela pourra découler un projet individuel d'offre personnalisé en tenant compte de la situation de la personne dans la globalité.

Par exemple, imaginons une personne de 83 ans vivant seule dans une maison avec un grand jardin. Cela fait 2 ans qu'elle n'a plus la capacité physique de l'entretenir, ce qui prend de grandes proportions et gêne des voisins. La personne est contrariée, elle n'a pas forcément les moyens de le faire entretenir et ne sait pas quoi faire. Sa première idée est alors d'appeler la mairie et de demander. C'est aussi pour cela que nous souhaitons tout réunir sous un seul numéro de téléphone, celui destiné au public senior. Cette demande va déclencher une visite du référent social au domicile de la personne. Une étude sera faite sur l'environnement, sur le voisinage, la famille, la dépendance, le logement et ses besoins, la situation financière.

En fonction de cela, il arrive parfois que l'on parte d'une demande de jardinage, qui est à prendre en compte, et que l'on s'aperçoive qu'il y a aussi un besoin en matière de nutrition ou d'autres choses. Cela permettra alors de mettre en place d'autres prestations.

Concernant la situation financière, il est important de noter que le CCAS propose une participation sur la prise en charge pour les services qui sont payants. Tous les services ne le sont pas nécessairement. La participation est calculée sur base d'une grille tarifaire tenant compte des revenus de la personne.

Cela fait maintenant 3 ans que le service est ouvert, ce qui nous permet d'avoir un peu de recul sur les bienfaits. Si je dois en citer quelques-uns, je dirais qu'en terme de veille on parvient à améliorer l'identification des besoins des personnes. Nous ambitionnons de participer au maintien à domicile sur une durée plus longue et dans les meilleures conditions possibles. Et surtout, nous nous rendons compte que cela permet de créer du lien social. Le fait d'intervenir régulièrement chez une personne permet par exemple de lui parler des manifestations telles que les thés dansants et de la faire venir. Désormais, au sein du CCAS de Valenciennes, on parle de moins en moins de conciergerie au profit de termes plus généralistes parce que tout se fait en transversalité. Nous voulons vraiment décloisonner nos services. C'est pourquoi la conciergerie et ses services existent toujours, mais, de manière beaucoup plus générale, ils font partie du maintien à domicile.

Diffusion d'une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=SC4wiLWz85g>

Retrouvez la fiche « retour d'expérience » :

<http://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/346-pe-conciergerie.pdf>

Serge GUERIN :

D'une certaine façon, c'est encore mieux en effet quand le service est tellement logique et naturel qu'il n'y a plus besoin de terme pour le définir. C'est une jolie réussite.

Échanges avec la salle**Représentante de l'association Old'Up :**

P. Forget pour Notre Temps

Je représente Old'Up, une association de personnes âgées « Les vieux debouts ». Nos plus jeunes adhérents qui rentrent actuellement ont 70 ans, l'aîné a 94 ans. Je suis moi-même âgée de 88 ans. Vous m'avez passionnée toute la journée, mais il y a un point qui, à mes yeux, est essentiel et qui n'a jamais été mentionné, c'est comment les personnes âgées vont accepter. C'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait des lieux de parole qui peuvent être dans des maisons d'association, des maisons de retraite, où des gens pourraient venir petit à petit leur faire prendre conscience du changement qui se fait en eux et son acceptation. C'est primordial.

Personnellement, j'ai beaucoup changé depuis un certain nombre d'années, j'ai une canne. A midi j'ai eu par exemple de gros problèmes pour tenir à la fois le plateau-repas et ma canne. On m'a d'ailleurs proposé de m'aider à le porter. J'ai accepté alors que certaines personnes auraient été vexées de cette proposition. Et c'est ça qui est essentiel, accepter petit à petit. Je m'en rend compte dans mon association, c'est très difficile et très long.

Vous avez parlé des trajets d'autobus et dans les rues. J'habite près de Pigalle, entre la Trinité et Montmartre. Maintenant, je peux toujours descendre, mais je ne peux plus remonter les rues. Je vais donc chercher un autobus pour les monter. Tout cela, il faut l'accepter, c'est ce qui est très difficile et qui ne se fait pas en général. C'est pour ça que je crois que dans toutes vos activités, ce que vous proposez est formidable, il faut aussi penser à ce côté humain.

Autre point, vous avez parlé de la bonne santé. Quand on vieillit, on n'a plus beaucoup de plaisirs. Alors, si on a envie de manger un gâteau avec une copine, ne nous empêchez pas de le faire. Certains aiment boire leur verre de vin le soir, laissez les faire parce que c'est important.

Serge GUERIN :

Généralement, je termine sur ce sujet en parlant de chocolat. Mais ce sont les mêmes éléments. Je rappelle que, dans les EHPAD, il y a des structures et des normes, qui sont aussi évolutives. Dans le reste de la vie, il y a indications, dans le meilleur des cas, et c'est tout. En effet, nous avons parlé d'autonomie. L'autonomie, c'est aussi le droit de choisir, y compris de faire quelque chose qui ne représente pas l'accord exact de telle ou telle académie.

Je reviens à ce que disait Angélique au tout début, la question première est le désir et le plaisir. Nous vivons pour ça. Un très grand philosophe qui s'appelait Woody Allen disait « tout ce qu'on m'explique pour vivre au-delà de 50 ans sont autant de raisons qui ne me donnent pas envie de vivre après 50 ans ». Donc il faut aussi trouver cet équilibre.

Je me disais en vous écoutant, il est dommage que l'adjointe au maire de la ville de Paris ne soit plus là, mais on refait les Vélib' en ce moment et je me disais qu'on devrait aussi monter les Déambulib'. Comme ça on les prendrait librement et on avancerait. Il y a sûrement quelque chose à faire autour de ça.

Je demande aux élus, aux services administratifs et autres, dans les mots qui sont utilisés, si on pouvait moins souvent dire « nos aînés » pour dire simplement « les aînés ». Ce serait sympa car

Conclusion



Photos : P. Forget pour Notre Temps

Pierre-Olivier LEFEBVRE :

Une conclusion très brève. C'est simplement un merci à tous les intervenants, à tous les orateurs en général et à tous les participants. Merci d'avoir pris ce temps pour réfléchir ensemble, car c'est ça la vie du réseau. Bonnes fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous et à 2018 pour de nouvelles aventures pleines de richesse, de rencontres et de dynamisme.



Avec le soutien de

